

L'opinion du Times de Londres sur la situation internationale, transmise au jour le jour au Canada par service spécial exclusif.

(Copyright, 1941, by Southern Co.)

Londres, 13. — Londres a montré, une fois de plus hier, avec quel calme le peuple britannique sait traverser les plus grandes crises de la guerre. En l'espace d'une seule nuit les Etats-Unis sont devenus des alliés de guerre de la Grande-Bretagne et on a accepté cela, ici, sans faire de tapage, sans manifestations inutiles. Il y avait bien ici et là, écrit le correspondant diplomatique du Times, quelques drapeaux étoilés qui battaient au vent mais à Whitehall les choses ont continué comme si rien ne s'était passé. Il y eut une assemblée des ministres et M. Winant, l'ambassadeur américain à Londres, se rendit au ministère des affaires étrangères. Mais c'est devenu une routine depuis des mois que de réunir les membres du gouvernement et de recevoir à Whitehall le diplomate de Washington.

C'est l'opinion générale au Royaume-Uni que ce que l'on attendait depuis longtemps s'est enfin produit mais d'une façon qu'on n'attendait pas. Tout ce que les Etats-Unis ont de puissance est définitivement jeté dans la lutte et on s'en réjouit mais tout le monde se rend parfaitement compte du fait que la guerre sera dure et difficile, tant que la production de guerre alliée n'aura pas dépassé celle des pays ennemis. C'est surtout dans cet esprit de détermination et en étant parfaitement renseigné sur la situation dans son ensemble que le peuple anglais a reçu la nouvelle de la déclaration de guerre des Etats-Unis aux puissances de l'axe. Quant aux diplomates et aux hommes d'Etat ils ont accepté avec la sourire les nouvelles tâches que leur apporte le fait que le monde entier se soit transformé en deux vastes camps qui se font face.

Le gouvernement chinois n'a pas fait un secret de son désir, qui est aussi celui de tous les peuples libres, d'allier formellement, à toutes fins pratiques, les grandes nations qui luttent pour leur propre existence et pour la libération du monde. Il est maintenant clair que l'union de tous les pays libres s'est faite et, déjà, dans de vastes régions de la terre, de l'autre côté de l'Atlantique et de l'autre côté du Pacifique, il existe une unité de fins qui doit être rendue plus étroite encore. Il faut absolument que toutes les parties qui se sont consacrées à la tâche immense de sauver le monde puissent se concerter et se consulter aussi souvent que la chose sera nécessaire. Il faut absolument que toutes ces nations s'entendent entre elles pour déterminer où chaque pays devra frapper, avec le plus de chances de succès, et quand il devra frapper. Il est nécessaire de s'assurer que le plan qui unit les nations libres est aussi celui que celui qui unit les peuples agresseurs. Même avant de partir en guerre, l'Allemagne et le Japon avaient formellement leurs ressources très vastes mais partiellement limitées en puissance d'attaque telle qu'elle ne pouvait atteindre un degré plus élevé. Toutefois, leur faiblesse consiste en ce que, même après leurs conquêtes, l'Allemagne et le Japon n'ont pu conquérir encore des produits essentiels à la poursuite d'une guerre longue. Les agresseurs ont pour objectif de conquérir le monde. Ils n'ont jamais voulu, cependant, la guerre mondiale que la résistance des peuples libres, à laquelle ils étaient loin de s'attendre, leur a imposée.

(Suite page neuf)

Offensive allemande imminente contre Gibraltar et l'Afrique

Hitler déclancherait cette offensive de l'Espagne et du Portugal. — M. Litvinov clarifie la position de la Russie et qualifie le Japon "d'ennemi commun". Déclaration de guerre de la Roumanie aux E.-U.

Washington, 14. (P.C.) — Dans une série de développements sur le front diplomatique aujourd'hui, la Turquie a déclaré sa neutralité dans la guerre contre le Japon, la position de la Russie en Extrême-Orient a été clarifiée et l'on a commencé à exprimer la crainte que Hitler s'apprête à lancer une offensive sur Gibraltar et l'Afrique du Nord, de l'Espagne et du Portugal.

Déclaration de guerre de la Roumanie aux Etats-Unis

Londres, 14. (P.C.) — On attend à ce que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Russie, la Chine et la Hollande signent une déclaration conjointe de solidarité contre l'axe et s'engagent solennellement à ne pas conclure de paix séparée, mande-t-on dans certains milieux bien informés de Londres aujourd'hui.

Un informateur autorisé a commenté ainsi cette nouvelle: "C'est là un projet très intelligent, qui est sûr de se réaliser tôt ou tard. Mais cela peut prendre beaucoup de temps, car les démocraties sont actuellement passablement occupées à faire la guerre". On a donné à entendre que l'on discutait déjà de coordonner les activités militaires, politiques et économiques, notamment de distribuer les fournitures de guerre aux forces militaires où elles peuvent le mieux être employées. L'un des principaux objectifs, quant au domaine militaire, consistera à atteindre la suprématie de l'air sur l'axe.

FAITES VOTRE DEVOIR: ENROLEZ-VOUS!

TRENTE-NEUVIEME ANNEE — No 213 MONTREAL, LUNDI 15 DECEMBRE 1941 PRIX: TROIS SOUS

NOUVELLE RETRAITE DE RUSSIE

Véritable débâcle nazie sur le front de Moscou—L'armée russe s'apprête à délivrer Leningrad

La "Pravda" rapporte qu'une entière génération de nazis est détruite—Berlin admet que les Allemands ont perdu l'initiative sur le front de l'est

Moscou, lundi 15 (P.A.) — On dit, ici, ce matin, que la retraite allemande de la région de Moscou se compare à celle de Napoléon et la "Pravda", feuille communiste, affirme que les armées rouges ont déjà détruit "une entière génération de nazis." Voici en quelques mots le tableau que l'on brosse de la situation: "La menace qui planait sur la capitale est définitivement écartée par la déroute des nazis, laquelle est la pire débâcle qu'Hitler ait encore connue. Les efforts que faisaient les Allemands pour encercler Leningrad ont été défaits. L'espoir qu'ils avaient de mettre la main sur les champs pétrolifères de la Cascaie sont à jamais frustrés."

On annonce encore que, depuis le début de sa campagne de Russie qui devient sa "retraite" de Russie, Hitler a perdu 6,000,000 d'hommes, plus de

15,000 chars d'assaut, 13,000 avions et 19,000 canons.

Londres, 14 (P.C.) — La B.B.C. a déclaré, ce soir, que Berlin vient de faire l'admission suivante: "Les Allemands ont perdu l'initiative en Russie parce qu'ils n'ont ni entraînés ni équipés pour se battre en hiver".

New-York, 14 (P.A.) — La B.B.C. a irradié, ce soir, un communiqué de Moscou qui dit que toutes les lignes de communications qui permettaient à Leningrad de communiquer avec la capitale soviétique seront bientôt rétablies par les armées rouges qui ne cessent d'avancer. Cette déclaration russe indique que le siège de Leningrad peut être levé très prochainement. La B.B.C. a été entendue, ici, par la National Broadcasting Company.

Moscou, 14. (P.A.) — A la suite de la déroute des nazis sur le front moscovite, les armées rouges ont, aujourd'hui, remporté de nouveaux succès à l'ouest, au nord et au sud de leur capitale et, ce soir, elles poursuivent une campagne d'extermination des troupes de l'ennemi. L'affaire prend de plus en plus, pour les Allemands, l'allure d'une "nouvelle retraite de Russie" qui rappelle, en plus grand, la tragique aventure de Napoléon en 1812.

On a officiellement annoncé, ici, ce soir que les nazis étaient repoussés sur toute l'étendue du front, de la Baltique à la mer Noire et l'Etoile rouge, feuille des armées de Staline, a donné l'objectif suivant à ces dernières: "Il nous faut finir l'ennemi, il nous faut lui porter un tel coup qu'il ne pourra jamais se relever. L'extermination complète des hordes hitlériennes, l'extermination complète de tous les soldats ennemis qui ont occupé notre territoire, tel doit être notre objectif."

Le bureau soviétique de l'information a annoncé, entretemps, que les soldats russes avaient encerclé Taganrog, à 49 milles à l'ouest de Stourov-sur-le-Don, repris le centre fer-

roviaire d'Uzlovaya, à 40 milles au sud-est de Toula, Dubna, à l'ouest de la même ville, et Verkhovne, au nord-est de Livny, et tout cela dans la seule journée de dimanche. Livny est au nord-est d'Orël.

Un transport allemand de 25,000 tonnes a aussi été coulé dans la mer Noire.

Voici d'autres faits du plus haut intérêt:

1.— Dans la région de Yelets, à 200 milles au sud de Moscou, les Russes, à la suite d'une contre-offensive rous-

(Suite page huit)

L'aviation attaque les chars d'assaut japonais

Une bataille majeure se dessine sur la frontière du Siam et de la Malaisie

Singapour, 14 (P.A.) — Les avions britanniques et australiens, qui ont jusqu'ici brisé les tentatives de débarquement japonaises sur la côte orientale de la Malaisie, ont été lancés ce soir contre les chars d'assaut et les véhicules blindés japonais, afin de ralentir la poussée ennemie du Siam vers le sud, des deux côtés de la péninsule de la Malaisie.

Apparemment, une bataille d'ordre majeur se dessine le long de la frontière de la jungle. Un communiqué britannique laconique rapporte de vifs engagements dans la province de Kedah, dans le nord-ouest de la Malaisie, et dans la région de Kalantan, au nord-est.

"Sur les deux fronts, dit le communiqué, les Japonais ont subi de lourdes pertes."

(Suite page huit)

L'Italie relâche tous les prisonniers de guerre français

Vichy, 14 (P.A.) — Le gouvernement français de Vichy a annoncé aujourd'hui que le gouvernement italien a relâché tous les prisonniers de guerre français capturés par les armées italiennes — tous sans exception. Ils sont au nombre de 137.

(Suite page huit)

Le brigadier J.K. Lawson a confiance en ses hommes

Ottawa, 14. — "Nous accomplirons tout ce qui est en notre pouvoir pour maintenir les meilleures traditions de l'armée canadienne". Voilà ce que le brigadier J. K. Lawson, commandant des forces canadiennes à Hong Kong, a répondu à un câble de l'hon. J. L. Ralston, ministre de la Défense nationale.

Dans un message câblé le 8 décembre, le ministre de la Défense, M. Ralston, a exprimé la confiance du Canada dans les officiers et soldats canadiens qui sont actuellement à Hong Kong sous le commandement du brigadier Lawson. Voici le texte des câbles échangés entre Ottawa et Hong Kong:

"En même temps que la déclaration de guerre du Dominion au Japon, je vous envoie l'assurance de l'entière confiance que nous avons que les troupes qui sont sous vos ordres se montreront dignes des meilleures traditions de l'armée canadienne dans les jours qui viennent".

(Signé) J. L. RALSTON

Voici la réponse du commandant à Hong Kong:

"Officiers et soldats apprécient votre message. Nous accomplirons tout ce qui est en notre pouvoir pour maintenir les meilleures traditions de l'armée canadienne".

(Signé) J. K. LAWSON

Au banquet de l'Association des voyageurs de commerce



Quelques-unes des personnalités qui se trouvaient à la table d'honneur du banquet organisé par l'Association des voyageurs de commerce du Canada, samedi soir, à l'hôtel Windsor: (de gauche à droite) l'hon. C. G. Power, ministre de la défense nationale pour l'Air; l'hon. Wilfrid Gagnon, président sortant de l'association; Son Honneur le maire de Montréal, M. A. Raynault; l'hon. F. Philippe Brail, ministre d'Etat dans le cabinet Godbout et représentant de la province; et M. J. P. Harrison, président de l'association en 1919. (Photo CANADA)

Déclaration de M. Godbout sur la loi des assurances

Aucun emprunt ne pourra être contracté sur une police d'assurance dont l'épouse est la bénéficiaire, sans le consentement de celle-ci

Québec, 14 (Du correspondant parlementaire du "Canada") —

L'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province, a fait la déclaration suivante, hier, au sujet de la loi des assurances:

"Le comité chargé d'étudier l'opportunité d'amender la loi de l'assurance des maris et des parents a tenu compte des représentations faites par un grand nombre de sociétés patriotiques, sociales, philanthropiques et autres."

"Le cour d'appel récemment décidé qu'une compagnie d'assurance devait payer le montant d'une police sans égard à un emprunt fait du consentement de la femme de l'assuré qui en était bénéficiaire."

"Un grand nombre d'assurés, dans la province, ont mis une bonne partie de leurs économies dans de l'assurance, en faveur de leur épouse, et comme conséquence du jugement dont je viens de parler, se sont vus privés du droit d'emprunt sur leurs polices ou d'en toucher la valeur de rachat."

"Le comité croit qu'il y a lieu d'amender la loi pour remédier à cette situation et par conséquent, le gouvernement, à la prochaine session de la législature, soumettra un projet de loi pour modifier la loi de l'assurance des maris et des parents, afin de permettre à l'assuré et à la bénéficiaire de jouir des bénéfices prévus dans la police, leur assurant le pouvoir d'emprunter et de se servir autrement de leurs économies. Aucun prêt ne pourra être fait sur une police dont la femme est bénéficiaire sans son autorisation."

"L'amendement régularisera les tracasseries faites à date de cette manière."

"Cette législation ne changera rien en ce qui concerne les polices données à la femme par contrat de mariage, car la loi de l'assurance des maris et des parents ne s'applique pas à ces polices."

"Le gouvernement en est venu à la conclusion qu'il s'agissait d'une question urgente sur laquelle il importait de légiférer sans retard."

Dès aujourd'hui, plus de pneus de rechange aux automobiles neuves

Le ministère des munitions annonce que cet ordonnance s'applique et aux camions et aux autos dites de promenade.—Ordres permanents sous peu

Ottawa, 13. (P.C.) — Le ministère des munitions et approvisionnements a annoncé ce soir que les manufacturiers de camions et d'automobiles ont été avertis qu'à partir du 15 décembre, ils n'auront plus le droit de munir les nouvelles automobiles et les camions neufs de pneus de rechange.

"A cause de la situation actuelle sur le Pacifique, nous avons trouvé nécessaire de prendre toutes les mesures susceptibles d'aider l'épargne de nos provisions de caoutchouc", a déclaré le contrôleur des véhicules à moteur, M. J. H. Berry.

Le ministère des munitions et approvisionnements a de plus émis le communiqué suivant:

"On anticipe d'ici dix jours l'émission d'ordres permanents qui réglementeront la vente des bandages pneumatiques, à annoncer aujourd'hui le président de la Régie des industries en temps de guerre, M. R. C. Berkinshaw."

"Il convient de signaler bien clairement, a dit M. Berkinshaw, que l'ordre qui immobilise le commerce des pneus n'est que temporaire. Il s'agit là d'une mesure destinée à éviter la mise en provision de pneus par ceux qui n'en ont pas besoin immédiatement; elle a été édictée en attendant l'émission d'un ordre permanent. Le nouvel ordre attendu d'ici une semaine ou dix jours, permettra aux détaillants de donner satisfaction à ceux qui ont des exigences légitimes, et protégera les stocks actuels de façon à satisfaire à tous les besoins essentiels."

"Une méthode, qu'on considère actuellement, pour réglementer adéquatement l'utilisation des pneus", signale M. Berkinshaw, "est celle qui limiterait la vente de pneus à un par véhicule et, dans ce cas, seulement"

(Suite page huit)

Déclaration conjointe de cinq nations alliées contre l'axe

Washington, 14 (P.A.) — La Secrétairerie d'Etat a annoncé aujourd'hui qu'elle avait reçu une notification formelle de sa légation de Bucarest à l'effet que la Bulgarie avait déclaré la guerre aux Etats-Unis.

Le Ministère des Affaires étrangères de Roumanie, a dit la Secrétairerie, a fait parvenir, vendredi, la note suivante à la légation:

"Le gouvernement royal de Roumanie a l'honneur de communiquer au gouvernement des Etats-Unis d'Amérique que, en conformité avec les dispositions de l'entente tripartite et par respect pour les obligations de solidarité contenues dans cette entente, comme résultat de l'état de guerre qui s'est produit entre les Etats-Unis d'Amérique d'une part et le Reich allemand, l'Italie et le Japon d'autre part, la Roumanie elle-même est dans un état de guerre avec les Etats-Unis d'Amérique."

(Suite page huit)

L'aviation ennemie est une menace pour nous, dit le commodore de Niverville

Québec, 15 (P.C.) — Le commodore de l'air Albert de Niverville, commandant du district No 3 de l'Aviation, a dit aujourd'hui que l'aviation ennemie est une menace et que seuls "la force et le courage vont triompher". Le commodore a insisté sur l'importance du recrutement pour l'aviation. Il a ajouté qu'au début de la guerre le Canada comptait à peine 4,000 hommes dans le Corps d'Aviation et seu-

La Turquie reste neutre dans le nouveau conflit

Washington, 14. (P.A.) La Turquie a informé aujourd'hui les Etats-Unis qu'elle resterait neutre dans "le nouveau conflit qui vient de se déclarer."

L'ambassadeur turc, M. M. Ertugun, a remis à M. Cordell Hull une note se lisant comme suit:

"J'ai l'honneur d'informer votre Excellence que dans un télégramme daté d'Ankara, le 10 décembre 1941, mais reçu à Washington ce matin seulement, j'ai reçu instruction de mon gouvernement d'informer le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique que le gouvernement de la république a décidé d'étendre la neutralité de la Turquie au nouveau conflit qui vient de se déclarer."

"Veuillez accepter, monsieur le secrétaire d'Etat, l'assurance de ma plus haute considération."

Le gouvernement français proteste contre les représailles allemandes

New-York, 14. (P.A.) — Voici le texte d'une déclaration du gouvernement français faite à la radio de Vichy, retransmise par la B.B.C. et captée à New-York.

"Le gouvernement français a pris connaissance avec un amer regret de l'avis de représailles que viennent de publier les autorités allemandes, parce qu'il a toujours condamné, en son nom et au nom du peuple français les procédés en question."

"Il a réussi à appréhender, par sa propre police, les coupables mêlés à plusieurs de ces tentatives (d'assassinat)."

Cette semaine, au cours de représentations répétées et angoissées, il a demandé — et cru pouvoir obtenir — une réduction considérable de nombre de personnes destinées à être fusillées."

"Quoique les personnes concernées, cette fois, ne soient pas des otages mais des délinquants, le très grand nombre des condamnés provoque quand même un profond malaise parmi les Français."

"Le gouvernement désire que les autorités allemandes connaissent ses sentiments au sujet de ces représailles massives."

Les Philippines subissent des assauts moins intenses

Les Japonais perdent 10 transports, 2 cuirassés, 40 avions, nombre de soldats et du matériel — Wake tient toujours — Rapport personnel de M. Knox à M. Roosevelt sur la situation à Hawaii. — Hong-Kong refuse de se rendre

Washington, 14. (P.A.) — Un communiqué du ministère de la guerre des Etats-Unis donne à entendre, aujourd'hui, que les furieux assauts japonais sur les Philippines diminuent d'intensité. L'activité aérienne sur les îles se poursuit, dit-il, mais les opérations de terre se bornent aux régions de Legaspi, Aparri et Vigan.

Le ministère ajoute significativement qu'il n'y a pas eu de changement dans la situation générale, décrite plus tôt, par un communiqué de l'armée, comme étant "bien en main".

Apparemment, les attaques navales et aériennes des Japonais au cours de la semaine leur ont coûté cher, sans

La place de Gazala menacée

Les forces italo-allemandes font volte-face au sud-ouest de cette forteresse libyenne

Le Caire, 14. (P.A.) — Le haut commandement britannique a annoncé, ce soir, que les troupes allemandes et italiennes qui retraits de l'est de la Libye et qui ne cèdent qu'après l'avoir défendu avec obstination le terrain qu'on leur enlève ont fait volte-face au sud-ouest de Gazala et ont livré aux Impériaux de furieux combats d'arrière-garde. Les positions qu'elles occupent, cependant, sont menacées d'encerclement.

Dans les milieux militaires du Caire, on assure que des chars de l'infanterie britannique dessinent actuellement les trois quarts d'une circonférence autour des lignes de défense de l'adversaire, qui s'allongent de Gazala jusqu'à une quarantaine de milles à l'intérieur du désert.

La bataille fait rage à Gazala même qui se trouve à 100 milles à l'ouest de la frontière d'Egypte et au sud-ouest de cette place. Les Britanniques se rapprochent continuellement de cette dernière.

Plus à l'est, environ 500 soldats de l'axe ont été faits prisonniers. On a aussi capturé dix-huit canons et plusieurs tanks italiens détruits à Bir Hacheim, à 40 milles au sud-est de Tobrouk.

(A Londres, un porte-parole militaire a annoncé la capture, à la frontière libyo-égyptienne, du poste de Ghirba, dans la région de Solloum où quelques petits détachements italiens et allemands défendent toujours leurs lignes de barbelés et de tranchées en dépit du fait qu'ils manquent d'eau.)

La R.A.F. a révélé qu'elle avait perdu 18 avions mais qu'elle en avait détruit 18 à l'ennemi. Elle a aussi bombardé la route Bomba-Derna, à l'ouest de Gazala, l'aéroport de Derna, les ports grecs d'Argostoli, de Methone et de Navarino.

TABLE

	Page
Editorial	2
Propos féminins	4
Feuilleton — Le Bridge-Comptant	5
— Mots croisés	6
— Spectacles	7
Chronique judiciaire	10, 11, 12
Short	12
Chronique ouvrière	13
Finance	14, 15

Le Canada

Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de la Canadian Press
Membre de l'Audit Bureau of Circulations
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association
Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, au numéro 18, rue Saint-Jacques, à Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL	
Par la poste	
Canada (sauf Montréal et banlieue)	\$ 4
Montréal et banlieue	\$ 5
États-Unis et Empire Britannique	\$ 12
Union postale	\$ 12
Livraison à domicile	
Montréal et banlieue	\$ 5
Tous les abonnements sont payables d'avance	

Redacteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just

LUNDI, 15 DECEMBRE 1941

Pour notre Canada

M. Power a expliqué fort clairement, samedi, les intentions du gouvernement en ce qui concerne les nouvelles mesures de défense que commande la situation créée par l'agression du Japon. Il n'a fallu à M. Power, pour définir le caractère et la portée de ces mesures, que quelques phrases que nous croyons important de remettre ici sous les yeux des lecteurs, car en même temps qu'elles définissent un programme, elles répondent à toutes les questions qui peuvent se poser dans les esprits.

Tout d'abord, il ne s'agit point d'une législation nouvelle. M. Power explique en effet :

En vertu de la loi sur la mobilisation des ressources nationales — mesure législative adoptée le 21 juin 1940 — le gouverneur en conseil peut accomplir et autoriser des actes et choses et édicter, à l'occasion, des arrêtés et règlements, ordonnant à des personnes de se mettre, avec leurs services et leurs biens, à la disposition de Sa Majesté, pour le compte du Canada, selon qu'il peut être jugé nécessaire ou opportun pour garantir la sécurité publique, ou la poursuite efficace de la guerre, ou pour maintenir les fournitures aux services essentiels à la vie de la collectivité.

C'est en vertu de cette loi, on le sait, que se fit, au mois d'août 1940, l'enregistrement national, qui déterminait les aptitudes de chacun des habitants du Canada en regard de la participation à la guerre. C'est d'après cet enregistrement que se fit l'appel des jeunes gens que leur âge désignait au service militaire.

Mais la mobilisation des ressources nationales ne comporte pas seulement l'enregistrement des jeunes gens d'âge militaire.

Aux termes de cette loi, explique encore M. Powers, le gouvernement fédéral a pleins pouvoirs et l'autorité voulue pour mettre en pratique le service national sélectif, non seulement dans le cas des hommes, mais encore dans celui des femmes.

En quoi consiste ce service national sélectif et dans quels buts le gouvernement y aura-t-il recours ? M. Power le précise comme suit :

Ces pouvoirs, nous nous proposons de nous en prévaloir dans l'état d'urgence auquel nous devons faire face, et afin de nous assurer que chaque homme et chaque femme au pays s'adonne à la tâche susceptible d'aider le plus à l'état pris dans son ensemble. Grâce au capital masculin, nous organiserons la défense de nos côtes de façon à ne pas être un fardeau pour nos amis et alliés et afin que la cuirasse qui protège le front démocratique ne présente aucune fissure.

Les hommes seront également mobilisés afin de pousser davantage la fabrication des munitions et la production alimentaire, afin d'être un atout dans le jeu des forces alliées. Nous organiserons le capital féminin pour former la main-d'œuvre nécessaire aux arsenaux, aux usines et aux manufactures.

Voilà en peu de mots comment le gouvernement canadien comprend le service national sélectif, autrement dit la mobilisation rationnée et scientifiquement organisée de toutes les ressources humaines de la nation pour la défense du Canada.

Mettre notre pays en état de défendre seul son territoire, particulièrement ses côtes, "de façon à ne pas être un fardeau" pour les Etats-Unis, voilà une tâche à laquelle tous les Canadiens et les Canadiennes voudront contribuer, chacun et chacune dans la mesure de ses moyens et suivant ses aptitudes.

L'entrée du Japon dans la guerre donne toute leur signification à ces mots : *défense du Canada*. Ils expriment aujourd'hui un programme précis : surveillance constante de notre littoral du Pacifique, fortification de tous les points stratégiques, établissement de bases aériennes, multiplication des effectifs et des armements.

L'immense étendue du territoire canadien et le chiffre proportionnellement restreint de notre population posent un problème dont la solution apparaît clairement à qui veut réfléchir : et c'est que l'organisation de notre défense militaire et de notre production industrielle et agricole requerra la mise en service commandée de tous les hommes et de toutes les femmes. L'armée active, la marine et l'aviation requièrent des combattants volontaires en nombre croissant ; l'armée territoriale devra être considérablement renforcée par l'appel des classes jusqu'ici laissées en disponibilité.

A côté de cela, l'accentuation de la production agricole occupera tous les bras disponibles — car c'est désormais sur le Canada seul que devra compter la Grande-Bretagne pour son ravitaillement en vivres : les Domi-

nions des antipodes, Australie et Nouvelle-Zélande, seront occupés, dans les mois qui vont suivre, à leur propre défense. Quant à la production des armements, elle va absorber une part de plus en plus grande de la main-d'œuvre et des matières premières.

Il est évident que le Canada ne peut mener de front cette entreprise sans faire appel à tous les individus, hommes et femmes. Il faut dire, à l'éloge du gouvernement, qu'il a prévu de longue date cet état de choses et qu'il s'y était préparé par l'adoption de la loi sur la mobilisation des ressources nationales. Le Canada ne manquera donc ni de clairvoyance ni de fermeté dans la direction que l'on attend de l'Etat. Le gouvernement accomplira sa tâche, qui est de prévoir, d'organiser, de coordonner. Les Canadiens et les Canadiennes auront la leur, qui consistera à répondre à l'appel, à accepter le travail désigné, à y mettre le maximum d'énergie, à consentir les sacrifices et les privations qui découleront nécessairement de cette accentuation marquée de notre effort de guerre.

L'appel qui suit, c'est l'appel de la nation canadienne, de notre patrie menacée devant laquelle se dresse un grand devoir :

Nous nous adressons à chaque homme et à chaque femme et nous leur demandons d'applaudir les vaillants, d'encourager les faibles, de désarmer les sceptiques, disant à tous que cette guerre est l'affaire de tous, que le pays se trouve en présence d'un danger plus grave que tous ceux dont il est fait mention dans notre histoire, mais que notre race n'est pas une race de lâches, de poltrons, de flâneurs, de fauteurs de panique, mais qu'elle descend de nobles ancêtres et que ses traditions sont des plus belles et des plus grandes.

Cette longue lignée d'ancêtres et ces traditions sont notre héritage à tous ; chaque homme doit être fier de ses ascendants et fidèle à ses traditions ; dans la plus grande crise dont fera mention notre histoire, ce n'est que par la fidélité au devoir, par l'effort collectif et la collaboration à l'œuvre commune que nous vaincrons l'ennemi commun. Lorsque vous aurez fait cela, c'est-à-dire lorsque vous aurez accompli votre tâche, alors nous irons de l'avant en tant que peuple et que nation, la prière sur les lèvres, l'espoir au cœur et la force dans nos bras, pour rencontrer et renverser les ennemis qui veulent notre perte.

Les deux camps en présence

L'attaque du Japon à Pearl-Harbour a déterminé un mouvement diplomatique de grande envergure. Chaque pays a été placé en face d'une situation nouvelle et a dû prendre position. Depuis huit jours, nous ne lisons dans les journaux que des annonces de déclaration de guerre, les satellites de l'Axe prenant fait et cause pour les Nippons, les nations libres apportant spontanément leur appui à la cause des Alliés. Si le Seigneur vomit les tièdes, il en va de même de la lutte actuelle dont l'enjeu ne permet plus à personne de se murir dans une fictive neutralité. Comme le disait Litvinoff samedi dernier, au cours de sa première conférence de presse à Washington, "nous sommes tous à bord du même bateau" et il n'est plus permis de se désintéresser de ce qui se passe autour de nous et qui nous concerne directement.

Sur les trois principaux fronts, les ennemis irréductibles des puissances totalitaires n'ont pas essuyé de défaite depuis quelques jours, bien au contraire. En Russie, les troupes soviétiques font des prodiges. Elles savent tirer un excellent parti des conditions de climat et elles refoulent les Allemands sur de vastes distances, si bien que dans son dernier discours, Hitler a dû annoncer à ses auditeurs que la campagne d'hiver en Russie était nécessairement suspendue. Le haut commandement soviétique a l'ambition, durant les prochains mois, de repousser l'ennemi le plus loin possible et de rendre à peu près nuls les gains qu'il s'est assurés durant l'été et l'automne derniers. Outre de libérer le territoire national, c'est là une besogne qui met en échec les projets les plus ambitieux des nazis.

En Libye et dans le Pacifique, le combat continue, sans apporter de changements sensationnels. Les Américains se rétablissent du dur coup qu'ils ont subi le 7 décembre. Il n'y a pas à douter qu'ils répareront rapidement cette négligence qu'il est encore trop tôt pour qualifier adéquatement. Dans les déserts d'Afrique, la lutte se poursuit et les Britanniques consolident les positions qu'ils se sont assurées depuis leur nouvelle offensive.

Dans les semaines qui vont suivre, quelle sera la tactique d'Hitler ? On commence à laisser entendre qu'il tenterait peut-être un coup contre Gibraltar, de connivence avec l'Espagne. Il y a déjà longtemps qu'on parle de ce projet qui n'a rien d'in vraisemblable. Jusque-là, le roc a résisté à tous les assauts. Tiendra-t-il toujours ? Il y a aussi la Turquie qui, incidemment, vient de proclamer sa neutralité dans la guerre japonaise. Ce pays cherche à maintenir un équilibre instable. Il est à craindre que Hitler, déçu de n'avoir pu atteindre les richesses pétrolières de la Caucase par voie de Rostoff ou par la Crimée, essaie la troisième route qui s'offre à lui, soit le territoire turc. Dans ces conditions, le gouvernement d'Ankara offrirait-il de la résistance ou imiterait-il de la Thaïlande la rapide soumission ? Voilà une nation qui veut demeurer libre et qui se voit dangereusement coincée par un conquérant qu'aucun scrupule ne fait reculer. Le cas de la Turquie illustre bien l'impos-

sibilité pratique de la neutralité en Europe et ailleurs. La non-belligérance de la France et de l'Espagne est beaucoup plus fictive que réelle. Celle du Portugal résistera-t-elle à un nouvel ouragan ? Le gouvernement de Lisbonne a cessé d'émettre des visas qui permettaient aux ennemis d'Hitler de fuir un continent nazifié. Ce geste est-il le prélude d'une soumission plus absolue ? Le sort de la Suisse et de la Suède paraît scellé pour un temps. En fait, leur neutralité accommodée plutôt Hitler qu'elle ne lui nuit, ce qui explique qu'il ne l'ait pas encore violée. Reste l'Irlande, dont l'importance stratégique n'est nullement en rapport avec ses ressources. Jusque-là, de Valera s'est obstiné à ne pas participer au conflit. Cette attitude complique sérieusement les communications des Alliés dans l'Atlantique. Il est peu probable cependant qu'il finisse par entendre raison.

De quelque côté que nous nous tournions, nous ne voyons que des pays en guerre ou qui n'attendent qu'une occasion favorable pour proclamer leur belligérance. Le monde est bel et bien divisé en deux camps. Il n'y a plus lieu de tergiverser. Il faut être pour ou contre Hitler, pour ou contre la liberté et l'honneur des peuples. Depuis longtemps, le Canada a choisi.

LA MUSIQUE

Écouter n'est pas lire

La musique n'est pas un art d'idées, c'est un art d'émotions. Pour avoir oublié cette vérité fondamentale, plusieurs personnes se découragent devant la musique. "Nous avons beau chercher, disent-ils, nous n'arrivons pas à comprendre ce que le compositeur a voulu dire". Il ne faut pas s'étonner de ne pouvoir traduire la musique en mots articulés représentant des idées, en phrases représentant des jugements, parce que le compositeur n'a jamais eu l'intention de confondre la musique avec la philosophie.

Il est bien évident qu'il n'existe pas, en musique, de groupement de notes capables de signifier : "Il fait froid". Ce n'est pas non plus le rôle de la musique de prouver que la grandeur de l'homme réside dans la douleur. Certains commentateurs ont cru découvrir dans les quatre notes par lesquelles commence la Cinquième Symphonie de Beethoven, l'idée de destin. Il est certain que Beethoven a été hanté toute sa vie par cette idée. Il est possible qu'en écrivant sa Cinquième Symphonie, il ait continuellement pensé au destin de l'homme. Ce que Beethoven a précisément cherché ce n'est pas une traduction sonore d'une idée mais bien la traduction d'un sentiment ou plus exactement d'une émotion.

Et soyons assurés que Beethoven ne nous en voudrait pas si nous trouvions dans sa Cinquième Symphonie une autre signification que celle découverte par des commentateurs même sérieux. Il nous en voudrait sans aucun doute si la recherche d'une idée nous empêchait d'être émus.

Il n'existe qu'un moyen d'écouter la musique, c'est de s'y soumettre. "Laissez faire la musique". Si à chaque note vous cherchez la preuve d'une interprétation préconçue, vous risquez d'abord de ne pas trouver cette preuve. Si la musique répond bien à l'idée dont vous aviez cru qu'elle était le commentaire, vous êtes à peu près assurés de perdre le meilleur de votre plaisir.

Evidemment certaines œuvres prétendent traduire un texte défini : c'est ce qu'on appelle de la musique à programme. Devant ces œuvres, une seule solution est possible : ignorer le programme, se contenter d'écouter la musique. Si la musique ne peut se soutenir par elle-même, si elle a besoin, pour retenir l'attention de l'auditeur, d'un texte ou d'une petite histoire, cette musique ne vaut pas cher. Par ailleurs, si vous apprenez par cœur le programme, vous serez continuellement préoccupé de voir si le compositeur a bien réalisé ce programme qu'il s'est fixé. Votre attention portera alors sur quelque chose qui est extérieur à la musique et, résultat : vous n'aurez pas véritablement entendu cette musique.

L'Apprenti Sorcier, de Paul Dukas, est un chef-d'œuvre, non pas parce qu'on peut suivre mot-mot le programme : le sorcier qui anime un balai et le force à puiser de l'eau au puits jusqu'au moment où il s'aperçoit qu'il ne peut plus arrêter ce qu'il a mis en mouvement et qu'il va être purement et simplement noyé. A mesure que ces images se déroulent dans votre esprit, la musique de Dukas s'avère à chaque instant merveilleusement adaptée à une telle action. Faites entendre L'Apprenti Sorcier à un auditeur qui ne connaît pas la ballade de Goethe. Il sera émerveillé et aura eu peut-être plus de plaisir que vous parce qu'il n'aura été ému que par la seule musique.

La Symphonie Domestique de Richard Strauss décrit, paraît-il, la vie du compositeur au milieu de sa famille. Si vous savez par cœur le programme très long édifié par Strauss, vous vous amusez certainement à découvrir, dans la musique, des descriptions de babillages d'enfants, de caseroles qui se heurtent, etc. C'est charmant à écouter et le compositeur a réalisé un tour de force. Si, au contraire, vous ignorez le programme, votre sens de l'équilibre sera choqué à maintes reprises, même si vous ne savez rien des lois de l'équilibre musical. Inconsciemment, vous vous étonnerez de plusieurs passages auxquels vous ne comprendrez rien, précisément parce qu'ils n'ont aucune signification musicale et ne prennent de sens qu'en regard d'un texte très précis.

Pour en revenir à la musique pure ne vous chagrinez pas si vous ne parvenez pas à découvrir l'idée de destin dans la Cinquième de Beethoven. Cette musique vous émeut, elle fait naître en vous tout un univers de sentiments ? Parfait, c'est tout ce que Beethoven a désiré. Et vous êtes meilleur auditeur que cet autre qui a suivi mot à mot un développement philosophique mais que la musique a laissé, en réalité, complètement indifférent. Il a été, celui-là, sensible à la beauté des idées, vous avez été sensible à la beauté de la musique. Cherchons les belles idées où elles se trouvent : dans la littérature. Laissons à la musique le domaine qui lui appartient : celui des émotions et des sentiments. Ouvrons d'abord nos oreilles ; après le concert, si le cœur nous en dit, ouvrons le programme et les ouvrages des savants commentateurs.

Jean VALLERAND.

"Lorsque Dieu veut qu'une idée fasse le tour du monde, il l'allume dans un cœur français."

LAMARTINE.

Choses du temps

L'hémisphère à la sauce

continentale

C'est sans doute une considération d'ordre nettement secondaire, dans les circonstances actuelles, mais le purisme nous oblige à dire que le président des Etats-Unis, par ailleurs si noble, si grand, si généreux, est en train de corrompre irrémédiablement la lexicologie géographique, en confondant dans ses discours les deux mots *hémisphère* et *continent*.

Des millions d'auditeurs, dans le monde entier, ont entendu M. Roosevelt parler des Amériques non pas comme d'un continent mais comme d'un hémisphère. La politique de guerre des Etats-Unis tend, explique M. Roosevelt, à assurer la défense de l'hémisphère (*hemispheric defense*) qui embrasse l'Amérique septentrionale, l'Amérique centrale et l'Amérique méridionale. Or, un tel hémisphère n'existe pas : les Amériques constituent un continent, l'un des cinq qui forment l'univers.

Le globe terrestre est bien divisé en deux hémisphères, mais cette division est faite dans le sens horizontal et marquée par la ligne de l'équateur : au nord, l'hémisphère boréal, au sud, l'hémisphère austral. M. Roosevelt n'a sûrement pas appris autre chose à l'école.

Si l'on tente de fixer des limites à l'hémisphère dont parle le président des Etats-Unis l'on s'aperçoit vite qu'une ligne droite imaginaire tracée du nord au sud, pour séparer par son milieu l'océan Atlantique, rompt des tranches de l'Europe et de l'Afrique qui se trouvent ainsi placées dans l'hémisphère américain. Cela est sans doute conforme à certaines conceptions politiques et explique peut-être la façon de parler de M. Roosevelt, mais la géographie n'en garde pas moins ses droits.

Hélas ! le mal est fait et s'il est irrémédiable, il n'est pas d'une extrême gravité ! Le prestige du président des Etats-Unis, les accents irrésistibles de sa voix, la magie de la radio ont répandu dans tout l'univers un barbarisme intégral qui, cela est fort à craindre, est déjà entré dans l'usage, car nous le trouvons déjà dans les journaux, qui l'ont adopté... incontinent.

Sans doute importe-t-il fort peu que nos soldats croient se battre pour un hémisphère alors qu'en réalité c'est un continent qu'ils défendent. Ce n'est pas eux qu'il faut faire juges de cette polémique : il n'y verraient que du feu.

Finalement, d'ailleurs, M. Roosevelt aura raison contre nous et même contre tous les lexiques : les dictionnaires de demain seront bien forcés de reconnaître le sens nouveau que l'usage aura donné au mot *hémisphère*. On conservera le sens original (autrement il faudrait supprimer l'équateur, qui n'aurait plus sa raison d'être) et l'on notera le sens second acquis récemment par ce mot.

Tout de même, il serait intéressant de savoir si M. Roosevelt lui-même est l'auteur de ce contre-sens ou si ce barbarisme n'est pas tout simplement l'œuvre d'un secrétaire distrait et impénitent qui l'aurait glissé dans un discours du président.

M. Roosevelt, évidemment, a autre chose à faire que de nous répondre. Mais nous avons souligné notre conscience et notre effort de guerre continuera d'être strictement continental...

LE THEATRE

LES AILES BRISÉES

Trois actes de Pierre WOLFF

Pierre Wolff a fourni une longue carrière à succès dans le théâtre. Auteur primé avec ce que cela comporte de la fantaisie du boulevard, il possède un certain goût de l'analyse psychologique, qu'il ne pousse pas très loin, bien sûr, mais qui donne à ses pièces une teinte dramatique que le sujet en lui-même ne motiverait pas toujours. Par dessus tout, beaucoup d'adresse, le don des réparties faciles et justes, du mot spirituel et gai, d'une bonne venue. En voilà suffisamment pour conquérir une place enviable parmi les auteurs dramatiques de son époque.

Les amateurs de théâtre ont surtout fait fête au *Secret de Polichinelle*, aux *Mariottes* et à ces *Ailes Brisées* qui tentent durant cette semaine un vain envol sur le plateau de l'Arcade. S'il est une situation qui a été fréquemment exploitée à la scène et à l'écran, c'est bien celle du père et du fils qui aiment tous deux la même femme. Nous ne devons en faire grief à personne ; les thèmes sont très peu nombreux et tout est dans la manière d'en tirer parti. Avec cette donnée, Pierre Wolff a construit une pièce très convenable, d'une action habile quoique trop lente, et dont l'intérêt se soutient jusqu'à la fin, comme le veut le cliché. L'auteur a compris qu'il avait tout avantage à déplacer à l'occasion le pivot de l'intrigue ; ce que sa pièce y perd en unité, elle le retrouve sans peine en vérité. Au reste, il a le bon goût de ne pas s'appesantir et de nous éviter les scènes d'un réalisme étroit. Par le charme de son style de théâtre, il traite sur un ton enjoué des situations qui auraient facilement dégénéré en pénibles lamentations. Nous lui savons gré de sa mesure qui fait des *Ailes Brisées* un spectacle de bonne compagnie.

C'est encore Marcel Journet qui assumait le rôle le plus lourd de la distribution. Cet acteur a rendu entière justice à son texte. Il a très bien fait sentir le combat qui se livrait en lui entre le père et l'amant éventuel, entre l'homme et le fantôme. C'est l'une de ses bonnes compositions. A ses côtés, André Basilières s'est montrée une artiste sensible, partageant entre l'amour et la pitié ; peut-être souhaiterait-on qu'elle abandonnât parfois son incurable lassitude. Elle est néanmoins très consciencieuse et l'on ne retrouve plus chez elle de légers défauts de diction qui agaçaient autrefois.

Marc Forrez s'est bien acquitté du rôle ingrat entre tous, celui du vieil ami affectueux et bafoué, d'une inaltérable tendresse, réplique moderne de la confidente des drames classiques. Forrez joue au reste avec la composition des acteurs de jadis ; il affectionne, c'est visible, l'allure et le langage des gens d'église. Ce qui ne l'empêche pas d'être très naturel et sympathique. Pierre Dagenais a eu la sagesse de réfréner sa fougue habituelle et de ne pas abuser de sa belle voix de tragédien. Il a joué avec beaucoup de vraisemblance un rôle qui lui convenait parfaitement. Du reste de la distribution, il faut souligner une apparition brève et très au point de Janine Sutto, qui excelle dans les emplois d'ingénue et qui acquiert peu à peu un métier solide.

La représentation des *Ailes Brisées*, dans des décors dont le second est une réussite, termine la première partie de la saison des Comédiens de l'Arcade qui reviendront à la scène, les trois janvier prochain.

Roger DUHAMEL

"O France, chère à toute âme éprise du genre humain." — KIPLING, poète anglais.

L'enseignement technique

L'enseignement technique soulève des problèmes économiques, sociaux et pédagogiques, que les différents gouvernements, surtout dans les pays fortement industrialisés, ont dû s'efforcer de résoudre. On ne saurait exagérer l'importance d'un enseignement qui vise à la formation d'ouvriers qualifiés, à une époque où les conditions du travail évoluent et même se transforment avec une rapidité sans exemple dans l'histoire.

La révolution de 1789, en supprimant la corporation, a mis un terme à l'apprentissage tel que les siècles précédents l'avaient conçu. Ces méthodes d'apprentissage, du reste, auraient subi des modifications essentielles afin de s'adapter aux conditions de travail que le machinisme, quelques années plus tard, imposait à la production. Le travail qualifié, à présent que la grande production rend nécessaire la réunion d'ouvriers hors de leur milieu familial, est fondé sur une préparation inévitablement différente de celle que les corporations d'autrefois avaient établie. L'industrie moderne, avec la division du travail et la Taylorisation, utilise un grand nombre d'ouvriers à la direction de techniciens compétents. Le gouvernement de Washington porte actuellement une attention particulière, si l'on en croit les revues d'enseignement spécialisé, à la formation de ces contremaîtres qui doivent instruire et guider les ouvriers non qualifiés. On a organisé des cours et des concours dans le but d'encourager les contremaîtres à bien remplir une besogne jugée plus importante que jamais à cause des besoins de la défense nationale. Il reste en outre nombre de métiers qui exigent un apprentissage. L'extension de ce genre de contrats collectifs de travail (une législation même en évolution) fait par ailleurs aux ouvriers qualifiés une situation des plus avantageuses.

La principale difficulté de l'enseignement technique, c'est d'équilibrer l'enseignement théorique et le travail pratique, tous deux nécessaires à un enseignement technique que l'on veut efficace. L'industrie ne peut former qu'à très grands frais des ouvriers qualifiés ; du reste, il lui est pratiquement impossible de donner l'enseignement théorique. C'est pourquoi l'Etat se devait d'intervenir, pour le grand avantage du capital aussi bien que du travail. Mais un enseignement technique ainsi compris coûte cher. Si l'on veut donner à un élève l'éducation professionnelle qui lui est nécessaire, il faut lui confier des travaux pratiques, en plus de lui fournir un enseignement théorique approprié. Or, l'exécution de tels travaux pratiques exige l'utilisation de matières premières et de machines ; en outre, il faut aux étudiants des professeurs et des instructeurs en assez grand nombre.

Si l'on considère qu'un enseignement technique adéquat peut être long et qu'il s'adresse à des milliers de jeunes gens, on conçoit la difficulté d'organiser des travaux pratiques avec les budgets nécessairement limités que les pouvoirs publics mettent à la disposition des écoles. C'est pourquoi l'on doit se méfier de la tendance des autorités scolaires à privilégier l'instruction pratique pour l'enseignement technique, moins coûteux et plus facile à systématiser. En certains pays, l'Etat a rendu obligatoire pour les employeurs une contribution en vue du maintien de l'enseignement technique. En somme, cet enseignement par l'Etat profite aux employeurs comme aux étudiants eux-mêmes. La formation d'ouvriers compétents est essentielle au progrès de l'industrie ; d'un autre côté, celle-ci ne pourrait s'en charger elle-même.

Dans notre pays, l'enseignement technique et le ressort des gouvernements provinciaux. Le Secrétariat de la Province a fondé plusieurs écoles techniques et nombre d'écoles d'arts et métiers dont l'insuffisance, quoique considérable dans le passé, s'explique à raison des difficultés de la production nécessaire à la poursuite de la guerre. Nous étudierons dans un prochain article, l'enseignement technique tel qu'il est donné actuellement dans notre province.

Les livres

(Notes des éditeurs)

JE FAIS MON ACTION DE GRÂCES, par l'abbé Antonio Villeneuve. Un volume. Editions Fides. 430 est, rue Sherbrooke, Montréal, édit.

Cet ouvrage que monsieur l'abbé Antonio Villeneuve, professeur au Séminaire de Chicoutimi, vient de publier aux Editions Fides, mérite une attention particulière.

C'est un volume attrayant dont la présentation rappelle l'artistique ouvrage de M. le chanoine Tiberghien : *Comment se cultiver*. Il contient une quarantaine d'illustrations, et est imprimé en deux couleurs, sur papier choisi. Son allure originale et artistique causera donc une agréable surprise à tous ceux qui se le procureront.

Dans une première partie de cet ouvrage, notre âme trouve des considérations pieuses et théologiques sur la gloire de Dieu, l'Union au Christ par la Communion, et la pratique de l'action de grâces.

La seconde partie est une gerbe d'humbles adorations, de fervents remerciements et de généreuses offrandes aux Trois Personnes de la Sainte Trinité : adorations, remerciements, et offrandes variant selon la note liturgique de chacun des jours de la semaine.

Nous souhaitons au petit livre d'or, *Je fais mon Action de Grâces*, une large diffusion dans le monde des âmes bien nées, et spécialement dans nos Séminaires et Pénitentiels.

LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE, par l'abbé Alphons Roux. Une brochure. L'Action paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal, édit.

Etude difficile et délicate que celle d'analyser l'état intellectuel et moral de la société contemporaine. Il faut être hardi pour aborder cette tâche, à moins qu'on ne l'entreprene par devoir. C'est ce qu'a fait le nouveau principal de l'Ecole normale de Saint-Simon, M. l'abbé Alphons Roux.

Ceux qui lui avaient confié ce travail connaissent ses ressources. Ils n'ont pas été déçus. Ce fut un des cours les plus goûtés de la récente Assemblée sociale de Québec. Et c'est à la demande de plusieurs auditeurs que, devant la publication du volume, l'éditeur de l'abbé Roux nous fait aujourd'hui en brochure dans la collection de l'Ecole Sociale Populaire. On éprouvera une véritable jouissance intellectuelle à lire ces pages substantielles et brillantes qui portent la marque du penseur et de l'écrivain, de l'homme de doctrine et de jugement.

TOUTE LA MESSE PAR QUESTIONS ET REPONSES, par l'abbé Aldéric Beaulac, P.S.S. Un volume. Editions Fides, 430 est, rue Sherbrooke, Montréal, édit.

L'audition de la messe devrait être l'acte capital de chaque jour du chrétien. C'est pour aider à faire mieux connaître et mieux aimer la sainte messe, que l'auteur nous présente ce petit volume. Rédigé pour un cours de liturgie, et publié d'abord par une tranche dans un journal paroissial, ces notes ont été jugées si précieuses qu'on a supplié l'auteur de les mettre en volume pour l'utilité d'un plus grand public. L'auteur nous a été mal inspiré de ne pas se rendre à ces suggestions, parce que son petit livre sera énormément de bien. Il sera précieux aux chastes, puisqu'il leur donne en ces quelques pages toute la substance des meilleurs auteurs, Ghil, Gœgert, Grimaud, Lefebvre, Vandeur ; mais il sera non moins utile aux fidèles, vu que la méthode par questions et réponses qu'a adoptée l'auteur met son enseignement à la portée de tous. C'est donc un livre à propager dans toutes nos maisons d'éducation.

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtis.

Windsor

CASE DOMINION

M. Elzéar Sabourin, ancien député est décédé à Rigaud

Le défunt avait été député de Vaudreuil à l'Assemblée législative

M. A.-P. Sabourin, J.D., curé de Rigaud, et en deuil de son frère M. Elzéar Sabourin, de Rigaud, ancien député du comté de Vaudreuil, à l'As-



FEU M. ELZÉAR SABOURIN

semblée législative, décédé le 13 courant, en son domicile, à Rigaud, à l'âge de 76 ans.

Né à Rigaud le 6 mai 1865, du mariage de Fabien Sabourin et de Émilie Mallette, M. Elzéar Sabourin était l'aîné d'une famille de 6 enfants.

Entré au Collège Bourget à 14 ans, pour y faire ses études en vue d'une carrière professionnelle, il dut renoncer à son projet après les quatre premières années de son cours d'études, par suite de la mort inattendue de son père. Il dut prendre la direction des affaires de la famille et exploiter le patrimoine ancestral dont il devenait le gardien. Ses deux frères, A. P. Sabourin et le docteur Arthur Sabourin décédé à Montréal, en 1906, lui doivent d'avoir pu réaliser leur idéal respectif.

Grâce à son application au travail et à la mise à contribution des avantages de ses premières années d'étude, Elzéar Sabourin a pu faire face à toutes les exigences sociales et remplir avec honneur un rôle de tout premier plan dans son milieu, comme maire de Rigaud pendant 43 ans, comme député libéral du comté de Vaudreuil de 1930 à 1936, et comme président de la Corporation des Syndicats de Rigaud jusqu'à son décès.

Il laisse, son frère, Mgr Sabourin, une sœur, Mme Adrien Séguin, et une fille, Mme Omer Lalonde, de St-Eugène de Prescott. Parmi ses nombreux neveux et nièces figure au premier rang M. Armand Sabourin qui a été depuis 30 ans son adjoint de confiance.

Les funérailles auront lieu à Rigaud, mardi 16 courant, à 11 h. (heure solaire). Nous offrons nos sincères sympathies à la famille.

Le travail doit cesser à 10 heures la veille de Noël

La loi s'applique au personnel féminin et aux jeunes de moins de 18 ans

A l'approche des fêtes de Noël et du premier de l'An, M. Clovis Bédier, inspecteur en chef du travail dans notre province, tient à rappeler au public que les propriétaires d'établissements commerciaux sont assujettis aux dispositions de la loi des établissements industriels et commerciaux.

La loi défend, à l'exception de la quinzaine qui précède le premier de l'An, de faire travailler un garçon au-dessous de dix-huit ans, ou les filles et femmes, plus de soixante heures par semaine dans un établissement commercial d'une ville ou cité de plus de dix mille âmes. Les heures du travail doivent être comprises entre 7 h. du matin et 11 h. du soir.

Les veilles de Noël et du premier de l'An, la journée de travail ne devra pas se prolonger après 10 h. du soir. Il est interdit, sous prétexte de mettre de l'ordre dans la marchandise, de garder ces employés au travail après cette heure. Il s'agit de cesser tout travail et non pas seulement les ventes au comptoir.

La loi prescrit que celui qui tient un établissement commercial contrairement aux dispositions de la présente loi ou de ses règlements, est passible d'une amende de pas moins de \$10 et n'excédant pas \$200 et les frais, ou d'un emprisonnement n'excédant pas douze mois, à défaut de paiement de l'amende et des frais. Mais dans les cas de poursuites, les

Chez les étudiants en sciences sociales samedi dernier

L'hon. Hector Perrier et Mme Perrier ont présidé la soirée. — M. René Guénette, conférencier

Samedi soir, au Cerele Universitaire, la soirée des étudiants en sciences sociales de l'Université de Montréal, que présidaient l'honorable secrétaire de la Province et Mme Perrier, a remporté un franc succès. Le bureau de direction, sous la présidence de H. Robert Ayotte, avait réservé aux invités une surprise très agréable. Une conférence précéda le bal, et le conférencier fut M. René Guénette, professeur à l'école des sciences sociales.

M. Guénette avait emprunté son titre à Barbey d'Aurevilly: "Ce qui ne meurt pas..." Mais qu'est-ce qui ne meurt pas, quand la fatalité veut que tout meure ici-bas? Ce qui ne meurt pas, c'est le souvenir. Oui le souvenir vive de ceux que nous avons aimés, de nos parents principalement sa mère, le souvenir des êtres chers qui nous ont fait du bien, des hommes qui ont honoré leur pays. Ceux-là, nous les avons perdus, mais ils sont toujours et partout, car l'âme de la vie, c'est le souvenir. Ce qui ne meurt pas, les diverses et successives étapes de la vie, ainsi que des endroits où se sont déroulées ces étapes: c'est notre enfance passée à l'ombre du clocher de notre village, au milieu de notre quartier où tant d'affections, de souvenirs nous attachent. Ce qui ne meurt pas, c'est le jour de notre première communion, de nos fiançailles, de notre mariage, de la naissance d'un petit être cher. Souvenir des jours tristes, des échecs, des maladies, des deuils cruels survenus dans la famille. Ce qui ne meurt pas ce sont les fautes commises contre Dieu, contre les hommes, contre soi-même.

Souvenirs des jours heureux, souvenirs d'un beau livre que l'on a lu, d'un beau discours entendu, d'un beau concert, d'un beau voyage. Ce qui ne meurt pas, c'est le souvenir des bienfaiteurs qui nous ont permis, par leur générosité, d'être devenus ce que nous sommes. Et ceci, M. Guénette rend un hommage ému à celui qui permit à tant de jeunes de puiser aux sources vives de l'intelligence, du haut savoir, ces connaissances indispensables à ceux que hantent les sommets.

Ce qui ne meurt pas, c'est le souvenir de l'ancien secrétaire provincial, l'honorable sénateur Athanase David, qui en créant ces bourses d'études, s'est assuré la reconnaissance non seulement de notre génération, mais de générations d'hommes qui se souviendront toujours d'un homme qui a loyalement servi ses concitoyens, sa province, son pays. Ce qui ne meurt pas, c'est le souvenir des années d'études passées dans cette ville-lumière qu'est Paris. Souvenirs heureux des maîtres qui, sans compter, se sont dépensés pour nous transmettre leur science, et cela ne meurt pas puisque nous devons à notre tour la transmettre à nos élèves. M. Guénette, en terminant, rappelle son dernier voyage en Europe, alors qu'à Nuremberg, à Bayreuth, à Vienne, en 1937 on entendait les cris de "Heil Hitler".

"Ce qui ne meurt pas", c'est le sentiment de l'honneur, qui fait que des milliers de jeunes gens, d'hommes de tout âge s'enrôlent pour la défense de nos droits, de nos libertés, de la civilisation chrétienne. Tout cela ne meurt pas... M. Edouard Montpetit remercia le conférencier. L'honorable Hector Perrier, secrétaire de la province adressa aussi la parole.

L'hon. Hector Perrier évoqua les souvenirs, qui ne meurent pas, de son stage de professeur à l'École des sciences sociales. Il rappela aux étudiants que le travail est le secret du succès; que, par les tentatives difficiles que nous traversons, il faut que tout le monde sache faire les sacrifices qu'impose le conflit mondial; que nous pouvons à regret ne pas voir se réaliser les rêves que nous formons, que nous avons formés, mais que l'après-guerre, quelle que soit la durée de la guerre, la jeunesse, qui est capable de grands sacrifices, ne doit pas désespérer, si ses espérances ne se réalisent pas aujourd'hui. Avec l'amour du travail, dit l'honorable Hector Perrier, et la persévérance, ceux qui travaillent ne peuvent manquer d'arriver à leur but.

Mlle Mimi Pelletier présenta à Mme Perrier une magnifique gerbe de roses. Notons la présence parmi la nombreuse assistance, de MM. Roger Brossard, Jean-Marie Gauveau, de Mlle Pauline Lambert, M. Simon Larue, Mlle M. Fortier, M. Arthur Marteau, Mlle Mimi Pelletier, M. Alfred Reynolds, Mlle Claire Brissou, M. et Mme François Vézina, l'honorable P.-J. Leduc, M. Jean Bruchési, sous-ministre provincial, M. Emile Bruchési, Mlle Madeleine Hémond, M. et Mme J.-M. Cadrin, M. Jean Cornez, M. Guy Vanier, Mlle Rolande Provencher, M. Emile Doucet.

avocats du ministère du travail recommanderont au tribunal d'imposer le maximum de l'amende.

Nombreuses personnalités au centre récréatif de Bouchard



Nombreuses étaient les personnalités présentes à l'inauguration officielle du centre récréatif de la Défense Industrielle Limited, vendredi soir à Bouchard, près de Ste-Thérèse. La cérémonie avait en effet réuni un grand nombre de personnalités des milieux religieux, politique, militaire et industriel. On remarque, dans la photo supérieure, de gauche à droite: le commodore de l'air Albert de Niverville, commandant de la troisième région d'entraînement aérien du Canada, le brigadier général E. B. Panet, commandant du district militaire No 4, Son Exc. Mgr Lawrence Whelan, évêque auxiliaire de Montréal, l'hon. Hector Perrier, secrétaire de la province, et M. Grenville Smith, vice-président et directeur-gérant des D. I. L. Puis, dans l'autre photo, également de gauche à droite: M. W. S. Miller, directeur de l'usine de Bouchard, Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, M. Harold Crabtree, président de l'Allied War Supplies Corporation, le colonel Henri Des Rosiers, D.S.O., sous-ministre de la défense nationale du Canada et l'un des officiers-commandants du Royal 22e régiment au cours de la première Grande guerre, et le lieutenant Jean-Rodrigue Brillant, nouveau lieutenant Jean Brillant dont on a donné le nom au nouveau et magnifique centre récréatif de Bouchard. (Photo CANADA)

Le concours de la Fédération d'hygiène infantile

Près de cent cinquante enfants reçoivent des prix — Mgr Conrad Chaumont

Plusieurs centaines de personnes ont assisté hier après-midi à la remise des prix du concours de santé de la Fédération d'hygiène infantile qui eut lieu à l'Auditorium du Plateau, sous la présidence d'honneur de Son Excellence Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire au diocèse de Montréal.

Ce concours, auquel plus de 8,800 enfants de quatre mois à deux ans ont participé, eut lieu, du premier juin au premier octobre, dans les vingt-six centres de consultation de la Fédération d'hygiène infantile. Tout près de cent cinquante ont reçu des prix, hier après-midi. Des prix d'excellence ont aussi été attribués aux centres de consultations qui ont obtenu les meilleurs résultats avec les candidats présentés à l'élimination finale du concours.

Invité à dire quelques mots, Son Excellence a félicité la Fédération des bienfaits qu'elle répand dans toute la population par son œuvre éducative. Mgr Chaumont a aussi félicité des médecins et les gardes-malades de leur dévouement et les jeunes mères, de l'attention qu'elles donnent ainsi à la santé de leurs enfants.

On remarquait, parmi les autres invités, le docteur Adolphe Groulx, directeur du service municipal de Santé; le docteur C.-L. Miller, président de la Fédération; le docteur L. Lamoureux, secrétaire de la Fédération, et les directeurs: MM. J.-A. Beaudoin, A.-D. Archambault, S. Venne, C. Gagnon, C. Bertrand, J.-A.-B. Robillard et E. Bédard.

Voici la liste des gagnants du concours de santé de la Fédération:

1.—Classe-Jumeaux-0 à 1 an: — 1. Jacqueline et Pauline Guibord, 2. Francine et Micheline Thérien, 3. Dominique et Jean Palladin, 4. Jean et Paul Chouette, Claude et Claudette Beausoleil, Andée et Louise Jobin, 5. Guy et Réal Fortin, Lise et Louise St-Louis, Claude et Claudette Tapp, Monique et Pauline Gagnon.

2.—Classe-Jumeaux-1 à 2 ans: — 1. Jean-Louis et Jean-Pierre Chouette, 2. Gérard et Nicole Lachapelle, 3. Paul et Pierre Arthur, 4. Lise et Marthe Lalancette.

3.—Classe-0 à 6 mois, alimentation maternelle: — 1. Louise Vaillancourt, 2. Gisèle Bazinet, 3. Raymond Laprés, 4. Thérèse Landry, Huguette Roy, Marc Aurèle Guy, 5. Michel Hallé, Pierrette Guindon, Marcel Guy Laframboise, Camille Charland, Gisèle Caouette.

Ont mérité un prix: — André Bisson, Yvon Laplante, Claude Cousineau, Gilles St-Mars, Gilles Racicot, Thérèse Martel, Marcel Laliberté,

Guy Audet, Lorraine Bertrand, Raymond Paillé, Ginette Huot.

4.—Classe-0 à 6 mois, alimentation artificielle: — 1. Camille St-Denis, 2. Michel de Shutter, 3. Nicole Lévesque, 4. Louise Lavalée, Ginette Legault, André Gilbert, 5. Claude Mariello, Lisa Goyer, Jean Dagenais, Diana Jenkevics, Marie-Paule Trudeau.

Ont mérité un prix: — Josette Bourdage, Lucienne Cadieux, Jacques Bourdieu, Robert Chevrete, Monique Beauchemin, Micheline Thérien, Maurice Cloutier, Serge Roy, Yves Robitoux, Nicole Rivest, Michel Falardeau, Lise Dagenais.

5.—Classe-6 à 12 mois: — 1. Lise Fautou, 2. Monique Sauriol, 3. Michel Lesage, 4. Francine Valiquette, Denise Lesage, Gisèle Clermont, Francine Chénier, 5. Lise Thibault, Micheline Sarrazin, Mireille Cantin, Jacques Perreault.

Ont mérité un prix: — Jacques LaJoie, Lucille Girard, Serge Gagnon, Denise Lalonde, Jacques Clermont, Gilles Joly, Nicole St-Jean, Gisèle Brisson, Yvon Renaud, Suzanne Nadeau, Arlette Gadois.

6.—Classe-12 à 18 mois: — 1. Betty Simpkins, 2. André Hébert, 3. Pierre Cantin, 4. Louise Dalpe, Gilles Perron, Normand Lévesque, 5. Michel Mercier, Claudette Delorme, Normand Emond, Claire Bonneau.

Ont mérité un prix: — Diane St-Denis, Jacques Légaré, Claire Girard, Joseph DeMartre, Mariette Bourque, Claude Van Geenvan, Raymond Lavalée, Donald Bruce Warren, Suzanne Papineau, Jean-Claude Poirier, Claudette Brault, Robert Russell.

7.—Classe-18 à 24 mois: — 1. Richard Grisé, 2. Jean-Guy Valois, 3. Jacques Gagnon, 4. Monique Chénier, 5. Lise St-Vincent, Carol Allott, Nicole Brodeur, Lise Séguin.

Ont mérité un prix: — Denise Richard, Claudette Martin, Lise Carignan, Ginette Martel, Jean Arnold, Lise Céré, Marie Verdon, Huguette Auclair, Marie-Claire Matte, Donat Anggrignon, Jacqueline Roy.

Des Prix d'Excellence sont attribués aux centres de consultations qui ont obtenu les meilleurs résultats avec les candidats présentés à l'élimination finale d'après le mode suivant.

100 points pour le classement 1. 85 points pour le classement 2. 65 points pour le classement 3. 40 points pour le classement 4. 10 points pour le classement 5.

1er prix: Consultation St-Alphonse. 2ème prix: Consultation St-Vincent-de-Paul.

3ème prix: Consultation St-Eusèbe. Mention honorable: Consultation St-Stanislas.

Prix d'alimentation maternelle pour 1941: Consultation Immaculée-Conception.

Faits divers

Blessée par une auto

Armande Brady, fillette de 5 ans, dont les parents habitent 1490-A, rue Dezery, fut renversée par une auto, vers 4 h. 30 samedi après-midi, en traversant la chaussée à l'angle des rues Ste-Catherine et Darling. On la transporta d'urgence à l'hôpital Ste-Justine, où les autorités médicales nous déclarent, hier soir, qu'elle souffrait de traumatisme crânien ainsi que fracture à la cuisse droite et que son état général était plutôt médiocre.

Présumée tentative de suicide

Mme Agnès Sainte-Croix, 53 ans, 2070, rue Université, fut transportée de son domicile à l'hôpital Victoria, peu avant 3 h., hier après-midi. On constata qu'elle souffrait d'empoisonnement par le permanganate de potasse. Elle est présentement surveillée par une matrone de la police municipale, car elle sera accusée de tentative de suicide, dès qu'elle sera en état de quitter cette institution. Le sergent Sidney Letchford, du poste No 10, (rue St-Luc), fit enquête avec les agents Lacoste et Hétu, de Radio-Police, et les sergents détectives Caron et Bonnevillie, de la Sûreté municipale.

Une poire pour la soif: Achetez des Certificats d'épargne de guerre.

Le gouvernement recueillera les cartes d'identité

On devra les remettre aux autorités après la mort de leurs détenteurs

Québec, 14 (Du correspondant parlementaire du CANADA) — "Les cartes d'identité émises à la suite de l'inscription nationale de 1940, doivent être remises au gouvernement après la mort de chaque bénéficiaire; le ministère de la Santé et du Bien-Être Social, par l'intermédiaire de la division de démographie, vient d'assumer la tâche de retracer et de recueillir les certificats d'inscription nationale après la mort de leur détenteur". Voilà ce que vient de déclarer l'honorable Henri Groulx en remettant aux membres de la Tribune des Journalistes un article expliquant le mode de récupération adopté par son département.

Dans la province de Québec, on fera la collection des certificats d'identité en même temps que celle des formules de décès. Quatre catégories de personnes collaboreront à cette récupération: les curés, les autorités municipales, les hôpitaux et les entrepreneurs de pompes funèbres. Puisse le public collaborer avec eux. Quand une personne décède, que l'on remette sa carte d'identité à qui de droit. Dans les villes, les entrepreneurs se chargent généralement de tout. Que la famille s'empresse de leur remettre le certificat. Dans les centres moins importants et à la campagne, c'est aux curés, collecteurs attitrés, qu'il faut remettre la carte d'inscription nationale.

On demande aux autorités municipales de ne pas émettre leur permis d'inhumation, ni leur permis de transport, avant le dépôt de la formule de décès et du certificat d'inscription. Médecins, coroners et hôpitaux sont priés de rappeler ces dispositions aux familles, le cas échéant.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne)

Le 15 décembre 1916. — Les Français pénètrent jusqu'à deux milles derrière les lignes de l'ennemi près de Verdun. Défaite des Roumains près de Buzou. Le gouvernement grec accepte l'ultimatum allié demandant la démobilisation de l'armée. Succès des Britanniques à Kibata, en Afrique orientale allemande.

L'hon. Athanase David sera le conférencier d'honneur

L'année prochaine, la Cité de Montréal célébrera le 300ième anniversaire de sa fondation. En l'honneur de ce grand événement dans la vie de la métropole commerciale du Canada, la Ligue du Progrès Civique organise un déjeuner-causerie qui aura lieu le 17 décembre prochain, à midi trente, dans le salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor.

Le conférencier d'honneur sera l'honorable sénateur Athanase David, c.r. Il a intitulé sa conférence: "Montréal 1942". M. Taggart Smyth, président de la Ligue du progrès civique, présidera.

Bulletin météorologique

(Presse Canadienne)
Températures minimales et maximales hier (Les chiffres en caractères gras indiquent les degrés sous zéro):

	Mn. Mx.	Mn. Mx.
Dawson	17	1
Simpson	16	4
Port Smith	16	4
Pr. Rupert	37	42
Victoria	42	48
Vancouver	41	49
Kamloops	18	27
Pr. George	12	28
Jasper	3	24
Edmonton	5	16
Regina	7	28
Calgary	8	28
Lehighridge	22	42
Med. Hat	11	41
Saskatoon	10	12
Regina	2	12
Winnipeg	1	18
Kenora	2	20
Port Arthur	8	28

Promesses pour les différents

régions climatiques du Canada
Vallée du Haut St-Laurent et Vallée de Poutouais: — Vents frais et violents; beau; modérément froid; neige en certains endroits.
Haut St-Laurent: — Vents frais et violents; froid; neige.
Nord-Ontarien: — Partiellement nuageux; modérément froid.
Lac Supérieur: — Vents frais; beau; froid.
Kenora et Rainy River: — Beau; neige.
Manitoba: — Beau; froid.
Saskatchewan: — Partiellement nuageux; neige.

PUNAISES

Concurrez et les œufs etc.
E. X. T. E. R. M. N. A. T. I. O. N.
Garantie en quelques heures
Meubles, etc., désinfectés dans
nos voitures

CORPORATION PARA LTEE
F. CHARBONNIER, directeur-gérant
100, 2451* Le soir DO. 1019

Optométristes opticiens

Specialistes: H.A. 5544

EXAMEN DE LA VUE.

ADJUSTEMENT DE VERRES

A. PHANEUF-A. MESSIER

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

1767 St-Denis Montreal

PROCUREZ-VOUS DES CARTES DE SOUHAITS
GRATUITES AUX BANQUES OU BUREAUX DE
POSTE EN ACHETANT DES CERTIFICATS
D'EPARGNE DE GUERRE POUR VOS
cadeaux des "Fêtes"

Une partie de bridge,
ce soir, avec du Cream
Porter CHAMPLAIN
(étiquette rouge).
Bon, je t'attends.



Le "CREAM PORTER" CHAMPLAIN
EST BON POUR VOUS

Ne manquez pas

LE SPECTACLE DE L'ANNÉE!

2 — Représentations différentes — 2

Le CAFE
LE PLUS
CHIC DU
CANADA

Le TOC

DINER \$1.50
PAS DE
FRAIS DE
COUVERT

1258 Stanley -- PL. 8000

PROPOS FÉMININS

Dans le Monde

Mme Desmond Clarke donnait un thé-dansant, samedi, au Ritz Carlton, en l'honneur de sa fille, Rosemary, débutante de la saison. La grande salle de bal était décorée de chrysanthèmes blancs, roses et jaunes et la tribune réservée aux musiciens, de palmiers et de fougères. Mme Clarke portait une robe de crêpe noir avec empiècement bleu pâle au corsage, un chapeau de velours noir garni d'une fantaisie d'autruche et une touffe d'oeillets roses à l'épaule. Mlle Clarke portait une robe de tulle rose de velours noir et bouquet de gardenias. Deux cents cinquante invitations avaient été lancées pour cette réception.

M. et Mme Guy Pérodeau, d'Ottawa, ont passé la fin de semaine à Montréal.

Le mariage de Mlle Marie-Ange Levesque, fille de M. Eugène Levesque, décédé, et de Mme Levesque, avec M. Joseph Carignan, fils de M. Raoul Carignan, décédé, et de Mme Carignan, sera célébré le samedi 27 décembre, à onze heures, en l'église Saint-Joseph de Mose-Jaw. Pas de faire-part.

Mlle Pamela Booth, d'Ottawa, était à Montréal, samedi, à l'occasion du thé-dansant donné, au Ritz Carlton, par Mme Desmond Clarke.

Samedi matin, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Viateur d'Outremont, le R. P. Deschamps, c.s.c., a béni le mariage de Mlle Marie Mauffette, fille du docteur et de Mme Joseph Mauffette, de l'île Perrot, avec M. Jacques Racine, fils de M. et de Mme C.-E. Racine. Le choeur et la nef étaient décorés de chrysanthèmes et de pompons blancs disposés dans de larges corbeilles, et de massifs de palmiers. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de satin ivoire à corsage ajusté et à jupe froncée, une voile de tulle illusion maintenue sous un bandeau de fleurs d'orange; des lis composant sa gerbe. M. Racine était le témoin de son fils. Mme Lionel Lambert et Mlle Carmen Mauffette, demoiselles d'honneur, portaient des robes de crêpe, l'une perle, l'autre rose paillette, de petites toques d'autruche assorties avec voi-

les de tulle illusion et des bouquets de roses "American Beauty". MM. Lionel Lambert et Eugène Mauffette plaçaient les invités. Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté par Mlle Armandine Legault, MM. Émile Gour et Paul-Émile Corbeil.

Mme Mauffette mère de la mariée, portait une robe de velours-chenille noir, un chapeau assorti garni de gardenias et d'une voilette de chantilly, un manteau de phoque d'Hudson et un bouquet de gardenias à l'épaule. Mme Racine, mère du marié, portait une robe de crêpe noir et lamé argent, un chapeau de velours peluche noir avec voilette et un manteau de phoque d'Hudson et une touffe de gardenias à la taille. Après une réception dans les salons Bleu et Chêne, les nouveaux mariés partirent pour un voyage au Domaine d'Esther. Mme Racine portait alors un ensemble de lainage vert tortue avec broderie or, un feutre-Richelle brun, un manteau de rat musqué et des accessoires bruns. Les nouveaux mariés demeureront à Outremont.

Mlle Jeanne Duguay, de Québec, est actuellement à Montréal l'invitée de Mme J.-A. MacDonald.

Mlle Lise Gilbert est retournée à Québec après avoir passé quelques jours en ville, l'invitée de Mme J.-E. Madore.

Plusieurs personnalités ont souscrit à l'Exposition de Peinture

Parmi les souscripteurs au fonds de garantie pour le transport, l'assurance et la garde des tableaux qui seront présentés au public de Montréal à l'exposition des chefs-d'oeuvre de la peinture en février prochain, et dont la valeur se chiffre à des millions de dollars, nous relevons les noms de personnalités telles que: l'hon. sénateur Charles Beaubien, M. de Gaspé-Beaubien, M. Arthur Berthelme, M. Bernard Dufresne, M. Albert Dupuis, l'hon. sénateur Raoul Dandurand, le juge E.-Fabre Surveyl, Mme Rodolphe Lemieux, M. Jean Landmann, M. J.-C. Perrault, le vicomte de Roumefort, M. Arthur Terroux, M. Alfred Tarut, Mme J.-C. Trudeau.

Magnifique shower de jouets à la Crèche de la Miséricorde

Donné samedi après-midi, sous la présidence de Mme Adhémar Raynault

Mlle Marcelle Reeves, amie sympathique de la Crèche de la Miséricorde donnait samedi après-midi un shower de jouets, pour la Noël des tout-petits. Dames et demoiselles bienfaitrices de l'oeuvre ont répondu en grand nombre à la courtoise invitation de Mlle Reeves, organisatrice de la réunion. Quelques membres du clergé rehausaient de leur présence cette assemblée: le Rév. Père Léonide Barsalou, p.b., M. l'abbé L. Lacombe, directeur du bureau d'adoption, ainsi que le R. P. G. Sarasin, o.m.i., chapelain de la communauté. Mme la maîtresse Adhémar Raynault avait gracieusement accepté l'invitation de cette fête des enfants.

La visite des crèches a été suivie de l'exécution d'un programme artistique rendu par les élèves de Mlle Camille Bernard, directrice du Théâtre des petits. Ces artistes très jeunes ont mérité et conquis l'admiration et les applaudissements de l'auditoire.

Le R. P. L. Barsalou, p.b., président d'honneur, a offert ses félicitations et ses remerciements aux dames tout en leur souhaitant beaucoup de bonheur et de bénédictions en retour. Mlle Reeves, très reconnaissante envers ses coépicières, a exprimé un cordial merci. Le docteur René Benoit, médecin-chef de la Crèche de la Miséricorde, se fit l'interprète de la Rév. Mère supérieure pour dire combien elle était touchée de la charité, de la bonté descendante de ces dames et remercia de tout coeur pour tout ce qu'elles ont fait envers les tout-petits.

Le goûter fut servi par les élèves infirmières.

Nombreuse assistance

Outre les personnes déjà mentionnées, on remarquait dans l'assistance: Mme J.-E. Bélanger, Mlle Claire Sanche, Margot Charbonneau, Andrée Fleury, Yvette Boutin, Yvette Lafond, E. Poirier, Rolande Lagacé, Pauline Jobin, Fernande Lord, Jeanne Desjardins, Yvette Casavant, Lucille Jobin, Gisele Lafond, Suzanne Maille, Marie Pluze, Pauline Comeau, Mmes B. Lippé, B. Foisy, A. Godin, G. Desjardins, P.P. Sabourin, J.-A. Fournier, A. Légaré, Charles Rolland, M. Desjardins, Armand Champeau, Jean Champeau, Bertrand Joly, J.-A. Chevalier, Jeanne Reeves, A.-Z. Crépault, Ernest Bourassa, Anatole Rivest, A. Cousineau, H. Michaud, L. Gonneville, J.-B. Caron, A.C. Ricard, Gérard Joneas, Anna Joly, A. Sylvestre, Mlle Madeleine Lefort, Louise Lafrèrre, Marie Des Rosiers, Thérèse Juneau, Lucette Blanchard, Nina Parthenais, Kathleen Dumouchel, Béatrice Pluze, Madeleine Foisy, Lyse Levaque, Alice Paullet, Cécile Huet, Laura Lacombe, Marielle Lalonde, Thérèse St-Jacques, Françoise Landry, Marthe Durand, Liane Dulude, B. Desroches, A. Carle, Ant. Carle, Jeannine Desjardins, Lucie Godin, Jacqueline Lefebvre, Jeannine Levas, Simonne Sylvestre, A. Brassard, Juliette Desrosiers, Emée Desjardins, Jeanne Desrosiers, Dorothy Dart, Diane Soulière, Carmen Rinfret, Marie-Berthe Pichet, Manon Grothé, Yvette Bayard, Claire Mongeau, Pierrette Marcoux, Gabrielle Guérin, Jacqueline Crépault, Rolande Beaulieu, E. Alain, Cécile Mignault, Mariette Gouin, Mmes A. Bertrand, O. Lefebvre, Mlle Fleurette Bélair, Madeleine Leclair, Léona Bonneville, Mmes J.-E. Picard, L. Maille, Mlle Camille Bernard, Mmes Jean-B. Le Bel, E. Beauséjour, Mmes Fernande Falardeau, Céline Caron, M.-Thérèse Perrault, Madeleine Beaudin, Berthe Soulière, Colette Baribeau, Jeannette Fabien, Jeannine Lacroix, Marguerite Prince, Marcelle Tousignant, Marie-Pauline Guérin, Blanche Faucher, Madeleine Dupuis, Jacqueline Dupuis, Hélène Lemieux, Antoinette Mignault, Mme R. Benoit, Mlle Gisele Dubuc, Simonne Bertrand, Claude Beaudet, Andrée Beaubien, Lise Gagnier, Jacq. Nantel, Denise Picard, G. Tremblay, Alice Nolin, Gisele Beauséjour, Jacqueline Beauséjour, Auréa Montplaisir, Mme Moïse Clermont.

Démonstration culinaire

Mardi à 2 h. p.m., à l'école ménagère provinciale, 461 est, rue Sherbrooke, démonstration culinaire du dîner de Noël.

La coupe aux fruits à la menthe, le consommé à la "reine", les frites feuilletées aux champignons, la dinde farcie au céleri, la gelée d'atou, les patates dorées, la salade "poinçana", le plum-pudding flambé, la sauce au rhum, le gâteau blanc à l'étoile, les écorces de fruits confites.

La table sera dressée pour illustrer le service du menu et l'expliquer en détail.

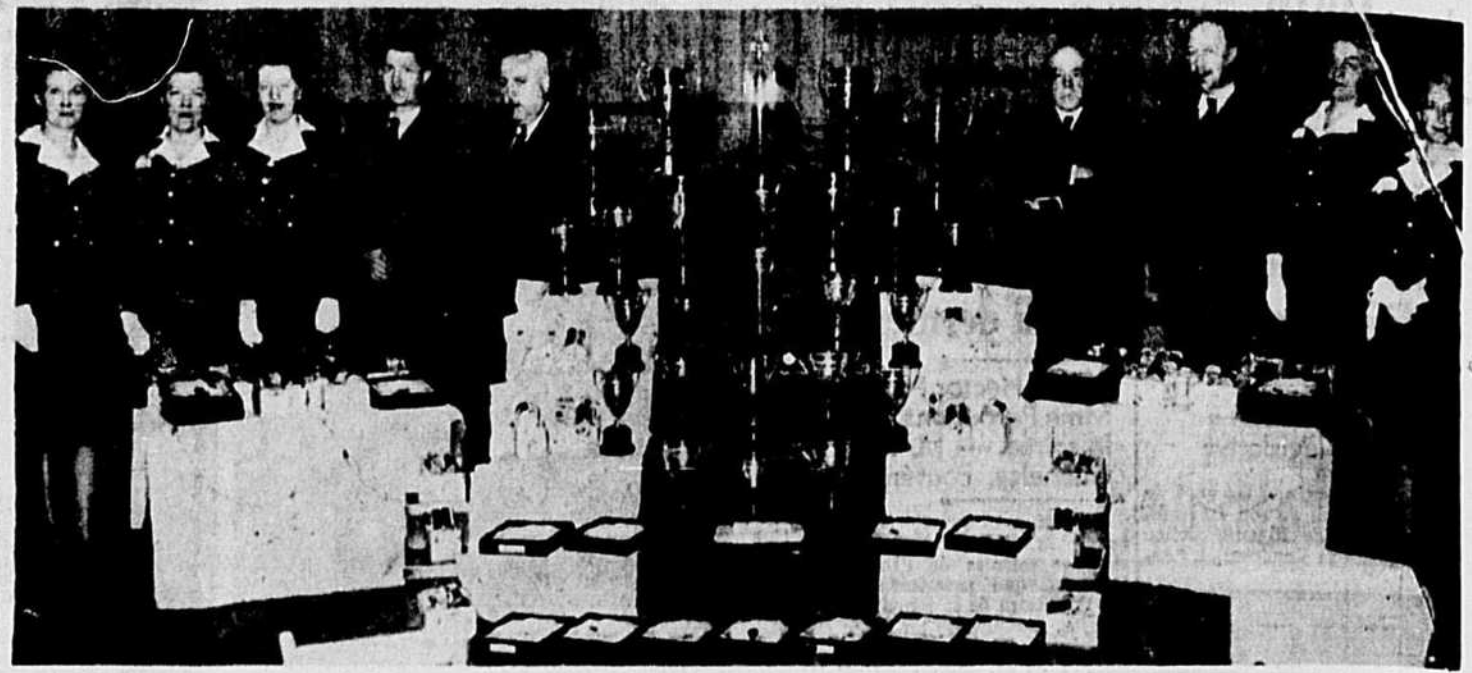
La maison du cadeau

Au Petit Versailles

Choix remarquable de Cadeaux de bon goût à partir de Un Dollar

930 rue S. CATHERINE 417

Le concours de santé de la Fédération d'hygiène infantile



La remise des prix du concours de santé de la Fédération d'hygiène infantile eut lieu, hier après-midi, à l'Auditorium du Plateau. Près de cent cinquante enfants, de quatre mois à deux ans, qui ont participé au concours dans les vingt-six centres de consultations de la fédération, ont reçu des prix. On voit sur la photo, de gauche à droite, les gardes-malades Jeanne Gosselin et Marie Pelletier, le docteur S. Vienne, le docteur G.-L. Miller, président de la fédération; le docteur L. Lamoureux, secrétaire de la fédération; le docteur C. Gagnon, directeur; les gardes-malades Cécile Joly, E. Lemay et B. Lamoureux. (Photo CANADA)

La Cuisine

Canapés pour Noël

Tranches de pain (découpées en formes d'étoiles avec un moule à découper); sandwich Spread; Petit piment.

Découpez le pain et faites-le griller d'un côté. Étendez le Sandwich Spread sur le côté non grillé et disposez des petites bandes de piment partant du centre et se dirigeant vers toutes les pointes de l'étoile. Faites refroidir et servez avec un cocktail au jus de tomate.

Bonbons au chocolat et au coco

4 carrés de chocolat non sucré, coupés en petits morceaux, 2-3 tasse de lait condensé sucré, 1-2 cuillerée à thé de vanille, 1-2 tasse de sucre, 1-4 tasse d'eau, 1 tasse de coco filamenteux.

Faites fondre le chocolat dans la partie supérieure d'un bain-marie; ajoutez le lait et mélangez bien. Dans un autre récipient chauffez le sucre et l'eau agitant jusqu'à ce que le sucre soit dissous; laissez bouillir une minute. Ajoutez ce sirop au chocolat. Brassez pour obtenir une préparation homogène. Enfin, ajoutez la vanille et le coco filamenteux. Jetez par cuillerées sur un papier cellophane, ayant soin de garder une certaine distance entre chaque bonbon. Laissez reposer ainsi pendant quelques heures ou jusqu'à ce que ce soit ferme. Cette recette donne trois douzaines de bonbons.

Il ne faudrait pas qu'ils soient oubliés

«Oh! mais c'est Mario?... Oui, Mario le pauvre... Mario de l'an dernier! Mario d'il y a deux ans! Mario de toujours! parce que vous savez bien qu'on nait tous les jours, à la Miséricorde! Cette année, ça me coûte un peu de venir frapper aux portes... et ça me gêne! Il y a tant d'autres misères dans le monde en ces temps de guerre! Mais vous savez... quand on a faim, quand on a froid! quand on a rien! Puis, votre charité infatigable et comme une douce confiance! et je sens mon coeur se dégonfler et mes larmes se sécher, en pensant à vous! Donc, je m'adresse à petits pas, avec mon petit bas de Noël bien vide... si vide!...

Si vous le voulez, vous y déposerez ce que vous désirez. Les petits pauvres de "La Miséricorde" ne choisissent pas mais acceptent tout avec reconnaissance! Ils aiment tout ce que les petits aiment. Ils ont besoin de tout ce qui est indispensable au petit pauvre, comme au petit riche. Car si vous pouvez nous aider de votre dévotion, celui qui compte tout, saura bien vous le rendre, centuplé! Mario vous tend la main pour l'amour du bon Dieu! Il tendrait bien aussi tout son coeur à un bon papa, à une tendre maman qui seraient inspirés de lui donner leur nom, et si vous saviez avec quel élan il se précipiterait dans leurs bras en leur apportant un bonheur qu'ils ne connaissent pas!

Timbre de Noël

Un S.O.S. à la population de Montréal

L'enthousiasme qui a accueilli l'apparition du Timbre de Noël s'est un peu refroidi. La population semble oublier que la Campagne n'est pas finie. Un grand nombre de personnes actuellement en possession de Timbre de Noël, n'ont pas encore envoyé leur contribution.

A l'heure présente, le public en a déjà été averti, l'objectif est loin d'être atteint.

Il semble nécessaire de faire quelques mises au point sur l'organisation et les buts de la Campagne du Timbre de Noël.

Cette année, l'organisation centrale de la Campagne, est devenue provinciale. Il s'agit de promouvoir la vente du Timbre de Noël, dans tous les centres où des comités et des ligues peuvent bien se charger du travail. Le problème tuberculeux n'affecte pas une localité à l'exception des autres. Le problème est provincial et c'est par un effort provincial qu'il sera résolu.

Depuis longtemps les organismes de lutte ont travaillé en ordre dispersé, alors que pour ces sortes de combat, il faut former un carré puissant. Cette nouvelle formule d'organisation doit créer entre tous les centres, une vive émulation de générosité. Montréal a toujours eu l'ambition d'être le premier dans ces joutes charitables. Nous espérons qu'il voudra maintenir son rang.

Les fonds recueillis pendant la Campagne, restent aux organisations montréalaises, pour aider à la lutte contre la tuberculose. Nous ne devons donc pas craindre de voir l'argent de la population employé ailleurs, à d'autres fins que les nôtres.

Le danger de la Tuberculose est égal pour tous, de quelque nationalité qu'ils soient, Canadiens-français ou Canadiens anglais, notre devoir est le même.

Il y a cependant pour nous un motif de faire notre part plus grand. Nos concitoyens anglais, ont fait pour leurs tuberculeux, plus que nous pour les nôtres. La proportion de leurs lits pour leurs malades est de 3,8 et la nôtre de 0,9.

Nous sommes moins bien défendus, nous devons donc faire davantage. Ayons la fierté d'assurer nous-mêmes et notre survie et notre sécurité.

Répondons à l'appel du Timbre de Noël. Retournons nos contributions sans plus tarder.

Réunions

Au Club Canadien, 438 est, rue Sherbrooke, la réunion hebdomadaire de l'oeuvre de la soupe avec participation de cartes aura lieu le mardi 16 décembre sous la présidence de Mmes Eveline Martel, E. H. Hébert et Mlle Murielle Fréneau.

Invitée d'honneur, Mme C.-J. Arcaud.

La Couture Chez Soi

Service des Patron

Effet deux-pièces

Patron No 9918

La robe à effet deux-pièces est bien en vogue actuellement. Les lignes en sont ordinairement simples comme l'illustre bien ce modèle. Avec son peplum et ses manches trois-quarts, cette toilette est très chic pour les réunions de l'après-midi, thé ou cocktails. L'encolure est une et montante mais peut s'ouvrir en deux petits revers. Une fleur en sequins ou un ornement épinglette de bon goût, voilà l'ornement tout désigné. Choisissez un beau crêpe de nuance riche pour la confection de cette robe. Pour la saison présente, l'on aimera le bleu poudre, le rouge clair, le jaune or, ou le beige. Les boutons de la robe et la boucle pour la ceinture seront de nacre de teinte plus claire que la robe.

Le patron No 9918 se fait dans les grandeurs 12, 14, 16, 18, 20, 30, 32, 34, 36, 38 et 40. La grandeur 16 demande 3 5/8 verges de tissu de 39 pouces de largeur.

Vous pouvez vous procurer ce patron en faisant la demande au Service des Patron LE CANADA, 33 ouest rue Saint-Jacques, Montréal, en ayant soin d'inclure la somme de vingt sous en monnaie ou bon de poste. Indiquez clairement votre nom, votre adresse, le numéro du patron choisi et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente aux bureaux du CANADA et ne sont pas échangeables. Les timbres-poste ne sont plus acceptés.

Mme Rita Schuurman décédée à Palo Alto

Mme Rita Schuurman, épouse de l'ancien consul-général des Pays-Bas à Montréal et Ottawa est décédée à Palo Alto, Cal., le 11 de ce mois, d'après un télégramme reçu en fin de semaine.

Le rôle des parents dans les réformes scolaires

L'époque que nous traversons fait ouvrir les yeux à maints parents qui jusqu'ici se sont désintéressés des problèmes d'éducation, croyant qu'il suffisait de les laisser résoudre par les spécialistes. En effet, il appartient aux pédagogues de déterminer ce qu'il faut enseigner à tel âge et comment. Mais les parents qui connaissent le milieu économique et social dans lequel leurs enfants seront appelés à jouer un rôle et qui ont une part de responsabilité dans la formation de l'ordre moral et politique qui succédera au présent conflit, ont le devoir de coopérer avec les pédagogues en leur indiquant à quels besoins l'éducation doit répondre chez nous. Dans quelle mesure l'école doit-elle tenir compte de ces suggestions? C'est ce que M. Léon Lortie exposera ce soir à la réunion de l'Ecole des Parents, dans un causerie intitulée: "Ce que les parents attendent de l'école". Cette conférence aura lieu au

Cercle Universitaire 515, rue Sherbrooke est, à 8 h. 30. L'auditoire est invité à participer à la discussion qui suivra l'allocation. Cela ajoutera encore de l'intérêt à une réunion que tous les parents, heureux de pouvoir prouver leur esprit de coopération et de progrès, attendent avec impatience.

Prière de présenter sa carte de membre de l'Ecole des Parents à l'entrée. Le public est invité.

Aux infirmières enrôlées pour le service national

Le comité conjoint d'enrôlement des infirmières pour le service national, après avoir tenu une assemblée d'urgence, prie toutes les infirmières enrôlées pour service national de donner immédiatement leur numéro de téléphone, soit en écrivant ou en téléphonant au bureau de l'Association des gardes-malades enrôlées de la province de Québec, chambre 1015, édifice Medical Arts, 1538 rue Sherbrooke ouest, Fitzroy 0843.

LEUR CLARTÉ DURE LONGTEMPS

Ampoules
**EDISON
MAZDA**

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

Ne cédez pas aux Rhumes de Poitrine

Si les rhumes vous causent des douleurs ou de la constriction musculaires, de la toux ou de l'irritation des bronches supérieures, soulagez vos souffrances par un "massage VapoRub".

Grâce à ce traitement complet, l'action cataplasme-et-vapeurs, du Vicks VapoRub, pénétre efficacement dans les voies respiratoires irritées, y répandant ses vapeurs médicamenteuses calmantes... STIMULE la poitrine et le dos, comme un cataplasme ou emplâtre réchauffant.

fant... Commencez immédiatement à soulager les souffrances! Les résultats enchantent même les amis de longue date du VapoRub.

Pour obtenir tous les effets salutaires du "massage VapoRub", frictionnez pendant 3 minutes avec du VapoRub, l'IMPORTANT, la région COSTALE DU DOS, ainsi que la gorge et la poitrine; mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un linge chaud. SOYEZ SÛR d'employer le véritable VICKS VAPORUB, qui a fait ses preuves.

Articles Religieux pour CADEAUX



CHAPELETS en perles de verroterie, pierres véritables, perles satin incassables avec monture fantaisie, or doublé, de... \$1.00 à \$25.00

CRUCIFIX en noyer ou marqueterie, avec filets cuivre, de... \$1.00 à \$10.00

CHAINETTES et MEDAILLES scapulaires en or doublé, argent sterling ou or solide (10 carats), modèles de fantaisie, de \$1.00 à \$5.00

PLAQUETTES et BENITIERS, onyx d'Algérie, dimensions et sujets variés, de... \$1.00 à \$15.00

STATUETTES, MEDAILLONS, CADRES, LIVRES DE PRIERES, reliures de luxe et titres variés; paroissiens, missels, recueils de prières, etc.

LIVRES DE SPIRITUALITE, de 50c à \$7.50 Necessaires pour bureaux, sujets religieux, calendriers religieux avec bloc. Cartes de souhaits religieux pour Noël et le Jour de l'An.

Crèches et personnages en couleurs et simili-marbre.

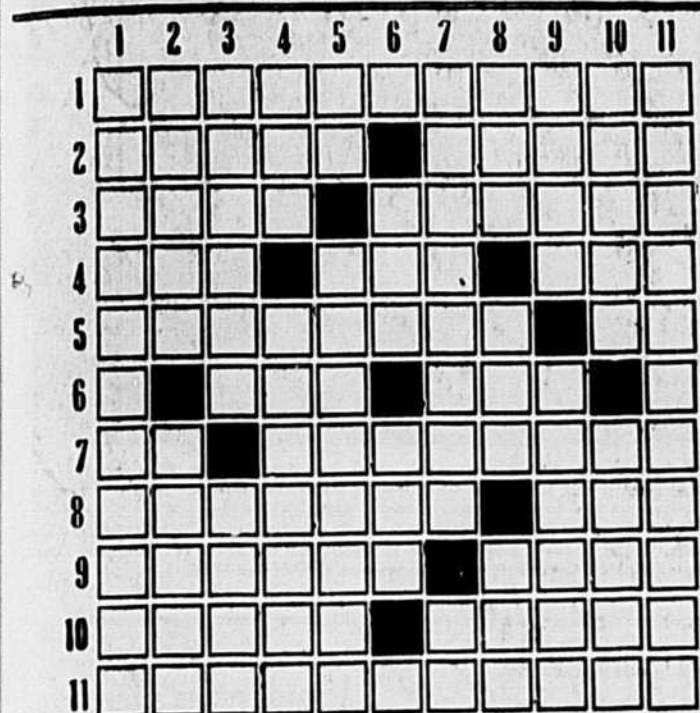
CHOIX D'IMAGES POUR NOËL

GRANGER FRÈRES

Libraires, Papeters, Importateurs
54 Ouest, rue NOTRE-DAME — LA. 2171

Nos magasins ferment à 5 heures le samedi en décembre.

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"



- HORIZONTALEMENT**
- Instrument pour constater si une lumière a déjà subi le phénomène de la polarisation.
 - Grand établissement de fabrication — Action d'arrêter.
 - Fait tort — Supplication adressée à la Divinité.
 - Un des sens — Rivière de Suisse — Salet et sèche à la fumée.
 - Nomade — Adjectif numéral.
 - Époque — Large cuvette.
 - Ancienne ville de Chaldée — Qui est atteint d'amétropie.
 - Garon d'écure de course — Ornement en forme d'oeuf.
 - Orléanais — Adjectif.
 - Frappé d'une vive commotion physique ou morale.
 - Rivière de France.
 - Dieu marin, époux de Doris — Calme et sans inquiétude.
 - Nerfs défilés par un effort violent.
- VERTICALEMENT**
- Qui est à l'état de poussière.
 - Qui ose — Manquer.
 - Ruban fort étroit — Jaune de couleur d'or.
 - Solipède — Gros perroquet — Vanus au monde.
 - Île de l'Atlantique — Renouveau.
 - Aux échecs, joueur qui n'a que son roi à jouer.
 - Première femme.
 - Nom vulgaire de la serrature — Deux fois.
 - Éclat de voix — Indubitable — Gé.
 - Précipitamment — Du nord.
 - Je des eaux.
 - République de l'Amérique méridionale — Salin.
 - Qui éternuent souvent.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT



La natalité a fléchi durant le mois d'août

On a enregistré 6,293 naissances et 2,470 décès durant ce mois

Nécrologie

BERTHAUME — A l'hôpital du Sacré-Coeur est décédé le 12 décembre 1941, Cécile Berthiaume, fille de feu M. et Mme Joseph Berthiaume, née Antoinette Joly, Funérailles ce matin à l'église St-Alphonse d'Youville à 9 h.

BLANCHARD — A Montréal, le 12 décembre 1941, à l'âge de 61 ans, est décédé J.-Elie Blanchard, époux de Flor Penoy, Funérailles ce matin à l'église St-Joseph, Bordeaux à 8 h. 30.

BUZEAU — A Montréal, le 11 décembre 1941, à l'âge de 74 ans, est décédé Mme veuve Aimée Buzau, née Christina Vesina, demeurant chez son gendre, M. Georges Gagnon, 2401 Frontenac, Funérailles ce matin à l'église St-Joseph à 8 h.

CAZELAIS — A Montréal, le 11 décembre 1941, à l'âge de 41 ans, est décédé Mme Charles Cazela, née Marie-Ange Lévesque, Funérailles ce matin à l'église du Perpetuel Secours à 8 h. 30.

DES COTES — A Montréal, le 11 décembre 1941, à l'âge de 88 ans, est décédé Joseph DesCotes, ex-bijoutier, demeurant à 552 St-Catherine Est, époux de feu Rosina Paquette, Funérailles ce matin à l'église St-Jacques à 9 h.

DUBE — A Montréal, le 10 décembre 1941, à l'âge de 38 ans, est décédé Mme Lorenzo Dube, née Annette Audet, demeurant 6766 St-Hubert, Les funérailles ont eu lieu samedi le 13 courant à 9 h. 30 à l'église St-Jean-de-la-Croix.

DUPOUR — A Sainte-Agathe des Monts, le 12 décembre 1941, est décédé Ovide Dupour, âgé de 73 ans, époux de feu Marie-Louise Hotte, Les funérailles ont eu lieu mardi, le 9, à Sainte-Agathe des Monts.

DURAND — A Montréal, le 12 décembre 1941, à l'âge de 35 ans, est décédé Ernest Durand, fils de feu Xavier Durand et d'Assilida Labèque, demeurant au No 1486 Dorchester Est, Funérailles ce matin à l'église St-Brigitte à 9 h. 45.

FILION — A Montréal, le 11 décembre 1941, à l'âge de 60 ans, est décédé Mme veuve Genevieve Filion, née Cordellier Imbeau dit Mantha, Funérailles ce matin à l'église St-Etienne à 8 h.

FUOCO — A Montréal, le 11 décembre 1941, à l'âge de 54 ans, est décédé Joseph Fuoco, époux de Catherine Marimano, Funérailles ce matin à l'église Notre-Dame du Mont-Carmel à 8 h. 30.

DECES

CAMPEAU — A Montréal, le 12 décembre 1941 à l'âge de 58 ans est décédé M. J. Ferdinand Campeau, époux de Yvonne Duhamel, demeurant à 2705 St-Hubert, Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant.

Le convoi funèbre partira des Salons Mortuaires de la Société Coopérative de Frais Funéraires, No 302 est, rue Ste-Catherine à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Louis de France où le service sera célébré à 9 heures a.m., et de là au cimetière de Lachine.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Entierement à 2705, rue Saint-Hubert.



Sous la présidence d'honneur de Mme Adhémar Raynault, mairesse de Montréal, et du R. P. Lénide Barsalou, p.b., avait lieu, samedi après-midi, à l'hôpital Général de la Miséricorde, le shower de jouets organisé par Mlle Marcelle Reeves pour la troisième année consécutive. Les petits de la Crèche de la Miséricorde recevront ces jouets lors du dépouillement de l'arbre de Noël qui se fera, dimanche prochain, à la maison d'oeuvres, au Sault-au-Recollet. On voit ici un groupe d'invités, photographiés au shower. De gauche à droite, première rangée: la Révérende Mère Sainte-Aimée, supérieure de la Miséricorde, Mlle Marcelle Reeves, Mme Adhémar Raynault, le R. P. Barsalou, Mme J.-E. Belanger, et le R. P. G. Sarrazin, chapelain de la Communauté. Deuxième rangée, au centre: Mlle Fernande Lord et Mlle Claire Sanche. A leurs côtés cinq élèves de Mlle Camille Bernard qui interpréteront quelques pièces de diction et de chant. Ce sont: Mlle C. Caron, Madeleine Foisy, L. Gagnier, S. Magnier et L. Larocque. Mlle Andrée Beaubien, présidente de l'Œuvre de la Soupe et Mlle Madeleine Leclair, vice-présidente de la Ligue de la Jeunesse Féminine qui n'apparaissent pas sur cette photo étaient au nombre des invités. (Phot. CANADA)

Le Bridge-Contrat

Pour sauver un arrêt

Dans la donne suivante, le Déclarant doit concéder une ronde de carreaux afin d'entretenir les lignes de communications avec le jeu du mort. Le coup doit être exécuté avant le retrait des atouts, au risque de recevoir une coupe des adversaires si l'un des deux ne détient qu'un carreau et que son partenaire retourne la même couleur. Si l'attaque n'est pas conduite ainsi, Ouest pourra encaisser tous ses trèfles maîtres puisqu'il détient quatre cartes à l'atout.

Donneur: Sud.
Est-Ouest vulnérables.

♠ R 6 3	♠ 10 5 2	♠ A 7
♥ 10 7 5 4	♥ N	♥ R 5 4
♦ 6	♦ 10	♦ 9 8 6 4
♣ R D V 9	♣ A D V 9	♣ A 8 3
		♣ 7 4 5
		♣ 10 5

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1	3	3	3
3	3	3	3
3	3	3	3
3	3	3	3

A Trois-Rivières, le gérant municipal sera nommé par le Conseil

Trois-Rivières, 15 (Du correspondant du Canada) — Son Honneur le maire Arthur Rousseau a annoncé que le gouvernement provincial permettra au conseil de ville de nommer un gérant municipal, sans avoir à faire approuver la décision par un référendum. M. Rousseau a déclaré que cette nouvelle lui avait été communiquée par l'honorable Oscar Drouin, ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales.

Le conseil avait demandé récemment l'autorisation de voir à l'engagement d'un gérant. Mais le conseil voulait avoir l'assurance que le projet serait favorisé par le gouvernement provincial avant d'entreprendre des démarches coûteuses. On veut également empêcher des délais inutiles. On peut s'attendre à ce que cette question soit bientôt réglée.

LE CONGRES DES INGENIEURS FORESTIERS LES 22 ET 23 DECEMBRE

L'Association des ingénieurs forestiers de la province de Québec tiendra son congrès annuel à Québec, les 22 et 23 décembre.

En 1938 cette Association préparait un programme d'action et de politique forestière pour le Québec, et depuis, les articles de ce programme ont fait l'objet des assemblées annuelles subséquentes. Cette année le programme d'études de l'Association portera sur "la conservation en rapport avec l'aménagement des forêts, la protection des massifs boisés contre le feu, l'entomologie forestière, la pathologie forestière, les sols forestiers, et, enfin, la cynégétique".

Les réunions

Grande assemblée de la Ligue des propriétaires de l'Est et des contribuables de Montréal, le mercredi, 17 décembre prochain, à 8 heures, et le 22 du soir, en l'école de la Nativité, 2055, rue St-Germain.

Ordre du jour: rapports, correspondance.

Me Lorenzo Dutil parlara sur le sujet suivant: "Comment la Cité de Montréal peut-elle réaliser un profit de six millions de dollars".

Deuxième conférencier: Me Roland Langlois parlera des rapports entre locataires et locataires.

DONNEZ DES CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE POUR ÉTRENNES ET CONTRIBUEZ À RETABLIR LA LIBERTÉ DANS LE MONDE

L'INSTITUTION QUI PRATIQUE LE CRUTE DES DÉFUNTS

La Société Coopérative des Frais Funéraires

202 est, rue St-Catherine
Tél.: PL. 7-9-11

AUTRES SALONS
7030 rue St-Denis
MONTREAL
88 rue Longueuil
Tél.: 208-6-200
LONGUEUIL

Le traitement par inhalation DUKE-FINGARD

D'après les statistiques, plus de personnes souffrent de tuberculose que jamais auparavant.

Entre les âges de 15 et de 40 ans, les années les plus productives et les plus responsables de la vie humaine, 2,846 personnes sont mortes de tuberculose dans la province de Québec, l'année dernière.

De nombreux médecins, de toutes les parties du monde, ont ordonné et ordonnent encore le traitement par inhalation Duke-Fingard, pour les infections du haut et du bas du poulmon.

Nous citons des extraits d'un article qui a paru dans le "Medical Press" et dans une circulaire, sous la signature du docteur J.-Raymond Thornton, M.R.C.S., du professeur D. F. Fraser Harris, D.Sc., F.R.S.E., et de M. St-George Vaughan, B.A., M.D., surintendant médical du Eversfield Chest Hospital.

"Le traitement par inhalation Duke-Fingard a été en usage durant les deux dernières années, dans plusieurs grandes institutions dont le sanatorium Croydon Borough, l'hôpital Eversfield Chest et le sanatorium Peamount, à Dublin. Les résultats obtenus jusqu'ici, dans des cas sur lesquels on disait n'avoir plus d'espoir, ont été extrêmement encourageants et donnent l'impression que l'adoption du traitement par inhalation, qui est considérée par les écrivains comme une arme très définie et très puissante dans la lutte contre la tuberculose, devrait être incluse dans le traitement routinier de plusieurs patients tuberculeux.

"On a trouvé que des infections catarrhales et secondaires avaient été enrayées, dans tous les cas traités avec cette méthode. La toux fut considérablement soulagée et les interventions médicales ne furent des lors plus nécessaires. La condition générale de tous les patients s'est améliorée parallèlement et la perspective mentale a définitivement changé pour le mieux. Ces améliorations se sont continuellement maintenues jusqu'à l'heure actuelle. On a conclu que, en dehors de tout effet spécifique que la vapeur Duke-Fingard peut posséder, elle est spécialement utile pour débarrasser des complications des bronches secondaires qui sont si désastreuses et, fréquemment, fatales dans les cas de tuberculose pulmonaire.

Il y a de nombreuses reproductions de revues médicales sur le traitement par INHALATION DUKE-FINGARD, que l'on peut obtenir en écrivant à l'un des trois hôpitaux d'Inhalation Duke-Fingard, Winnipeg, Ottawa et 923 RUE DU COLLEGE, Toronto, ou à M. EDWARD H. FINGARD, présentement à l'HOTEL BERKELEY, RUE SHERBROOKE OUEST, TELEPHONE MA. 7351, et qui demeurera à Montréal pendant un bref séjour afin de conférer avec les médecins et les patients qu'intéresse ce traitement.

Ecole des Beaux-Arts

3450 rue SAINT-URBAIN
Montréal

Dessin et Peinture d'Art Architecture
Gravure Art Décoratif
Art Publicitaire (Décoration d'intérieurs)
Céramique Modelage Ornemental et Statuaire

(Orientation vers les créations d'art domestique)

Obtention des Diplômes d'Architecte et de Professeur de Dessin

COURS DU JOUR ET DU SOIR GRATUITS

"Le patriotisme bien compris doit s'intéresser tout d'abord aux oeuvres du terroir.

"C'est par ses artistes que se révèle la physiognomie d'un pays, le caractère d'un peuple; l'empreinte laissée dans leurs oeuvres est durable; elle reste, à travers les siècles, la source de gloire à laquelle viendra puiser chaque génération.

"Afin d'encourager cette mission, de préparer les voies de l'avenir, nos foyers devraient s'honorer de posséder chacun une oeuvre d'artiste canadien"

CHARLES MAILLARD,
Directeur des Beaux-Arts.

SON COEUR LA GUIDAIT...

par H.-J. MACOG

No 10 15 décembre 1941
(suite)

— Enfin, quoi? grogna Honorine, presque agressive. Te décideras-tu à le dire?

Elle pantelait de curiosité surexcitée; sa bonne face rougeâtre, vernissée de graisse, se balançait au-dessus de l'hébetement d'Arnould; ses petites yeux brillaient d'impatience et ses larges oreilles décollées s'avancèrent, prêtes à englober la confidence.

— C'est monsieur, expliqua Arnould accrochant son regard à la réalité plantureuse que représentait sa femme et cherchant manifestement à immobiliser sa pensée.

Et il répéta, en assemblant péniblement ses mots, comme un écolier annonçant une réponse difficile à élaborer.

— C'est monsieur qui a passé la nuit...

Sa droite tendue désignait l'atelier.

— Et il ne veut pas que j'entre, poursuivait-il. Conséquent, il m'a mis dehors... Il est tout drôle.

ment que le lui permettait sa pesanté.

La manoeuvre l'amena sur la porte de l'office au moment où deux jeunes femmes en déshabillé du matin pénétraient dans la salle à manger. Le regard de la première atteignit la cuisinière en pleine fuite; ses sourcils se froncèrent.

— Ne vous gênez pas, Honorine, jeta-t-elle sarcastiquement. Si la salle à manger ne vous suffit pas, on pourra ouvrir le salon pour vos réceptions.

— Bien sûr que j'ai tort et que madame a raison de m'attraper! geignit la voix de la cuisinière, réfugiée dans l'ombre de l'office. Si j'eux plus venir chercher une assiette!...

Les lamentations s'arrêtèrent, en même temps sans doute que la retraite, parce que Mme Eloi Marcus, satisfaite de cette première victoire, fonçait maintenant sur Arnould.

— Et vous que faites-vous là? Qu'attendez-vous pour aller nettoyer l'atelier?

L'entrée de la maîtresse de maison avait dressé le valet de chambre; mais l'alerte n'accrut pas sensiblement le trouble et de l'admiration, il ne retint qu'un prétexte à revenir au sujet qui le tracassait.

— Madame peut croire que j'y suis allé. Mais monsieur m'a mis dehors, protesta-t-il. Et monsieur est tout drôle... Mais je ne l'ai vu comme ça. Il a passé la nuit dans l'atelier et, quand j'ai voulu entrer, il m'a renvoyé.

Il s'avancait en parlant et gesticulait, pour forcer une attention qu'on ne lui accordait qu'avec parcimonie.

Narrateur maladroit, il n'énonçait que

des détails négligeables, masquant sans doute la cause véritable de son effarement. Le fait d'avoir essuyé les rebuffades d'un maître sans doute enclin aux sautes d'humeur et aux bizarreries des artistes, ne justifiait pas tant d'émotion; le valet de chambre aurait dû être habitué à de telles réceptions et ce n'était certainement pas la première fois que, dérangé par lui en pleine fièvre créatrice, le sculpteur Eloi Marcus l'accueillait sans aménité.

Qu'avait donc vu Arnould dans l'atelier de son maître pour garder en ses yeux ce reflet d'inquiétude et presque d'effroi? Dix bonnes minutes s'étaient écoulées depuis l'expulsion dont il se plaignait et il n'avait pas retrouvé son calme; au contraire, l'effort de réflexion auquel le contraignait la nécessité d'expliquer son émotion en augmentait l'intensité; respectivement, il s'étonnait davantage et souhaitait faire partager les sentiments qui l'agitaient.

A en juger par l'indifférence des deux jeunes femmes, il n'était pas en voie d'y parvenir; elles ne présentaient rien, parce que la parfaite insignifiance des mots que prononçait Arnould ne pouvait rien faire pressentir. C'étaient des mots comme on en dit tous les jours, à propos des menus incidents de la vie quotidienne. Pouvait-il y avoir là de quoi s'effrayer?

— Monsieur est tout drôle! répéta moqueusement Alice Marcus, en parodiant l'intonation consternée du valet de chambre. Est-ce que vous l'avez déjà vu autrement?

Sa moue disait clairement qu'elle

était habituée aux lubies de son génial toqué, à ces crises d'humeur farouche, au lendemain des nuits épuisantes, passées dans l'atelier, à poursuivre vainement la forme fuyante d'un rêve.

Et ces lassitudes ou ces nervosités de l'artiste ne parvenaient plus à émouvoir l'épouse.

Y avait-elle jamais réussi? Le marbre devait pouvoir s'animer davantage que l'impassible beauté, par laquelle l'épouse d'Eloi Marcus avait d'abord conquis son mari.

— Un beau Paros!

Sensible à l'harmonie des lignes, entraîné à s'enthousiasmer devant l'immobilité des formes dont la pureté le séduisait, il était mieux préparé que quiconque à se méprendre sur la nature et l'admiration que lui avait attachée cette exclamation, lorsqu'il s'était pour la première fois trouvé en présence d'Alice Chenelay.

Un sculpteur peut s'éprendre d'un marbre; ce fut ce qui arriva à Eloi Marcus, qui put son exaltation artistique pour de l'amour. Un simple malentendu. Il s'en aperçut trop tard — après la noce.

Mme Eloi Marcus ne soupçonnait même pas cette déshérence qu'elle ne partageait point. Elle était à la vérité fort incapable d'aimer, selon le sens exalté que le sculpteur donnait à ce verbe.

Refractaire à l'amour, elle ne désirait pas en inspirer, voulant seulement qu'on l'admire, peut-être parce qu'accoutumée depuis l'enfance à entendre vanter sa beauté, elle n'avait plus pu se passer de cet hom-

mage. Certaines destinsées furent ainsi fixées — ou figées par un compliment prématuré.

Vraiment belle, c'était un fait incontestable qu'elle accaparait les regards et éclipait les beautés, condamnées par imprudence ou mauvaise fortune à voisiner avec la sienne. Sa cousine Jeannine, repoussée dans l'ombre par son rayonnement, avait été la première à en éprouver le funeste effet.

Pouvait-on, cependant, soutenir qu'elles étaient différentes. A les bien examiner, il n'y avait point dans leurs traits de ces dissemblances essentielles qui désapparent deux visages; elles avaient même qu'un air de famille — les mêmes yeux noirs, les mêmes cheveux dorés qui, lorsqu'elles étaient petites, les avaient fait surnommer: "les cousines blondes".

D'où venait alors que lorsqu'elles apparaissaient ensemble, les regards allaient à Alice et négligeaient Jeannine? D'où venait que, si on les comparait, la seconde ne semblait qu'une pâle réplique, une copie estompée de la première, le même visage vu, non plus sous l'éblouissante caresse du soleil de midi, mais à travers le voile mélancolique du crépuscule?

Cela tenait peut-être à ce que les yeux de l'une avaient plus de douceur et moins d'éclat, ou à ce que l'or de ses cheveux l'aurait d'une flamme moins vive; mais cela tenait aussi — surtout — à autre chose: à la différence d'expression de leurs visages, à ce qu'elles y laissaient apparaître de leurs âmes dissimilées.

C'était volontairement que Jeannine s'environnait d'ombre, alors qu'Alice recherchait la pleine lumière; le charme de la première se refusait à la banalité profane des hommages; elle l'enfermait en elle et n'en laissait voir que ce qu'elle ne pouvait dissimuler: la fraîcheur du teint, la pureté des traits, la couleur des yeux réfugiés dans l'ombre des longs cils. Mais, le regard était sans flamme et la bouche ne produisait pas ses sourires. Un jour devant venir où les paupières, se levant, livreraient enfin le regard de Jeannine et tout ce qu'il contenait de lumineuse tendresse, ou tout le visage cesserait d'être grave, ou tout le visage s'animerait; ce serait une révélation et une transformation. Mais un seul verrait cela — un seul, qui saurait le voir.

Au contraire, Alice ouvrait hardiment ses grands yeux pour en brûler les adorateurs avec une insensibilité d'idole. Accueillir l'hommage, presque le provoquer, lui semblait un devoir — à fonction. Et sa beauté s'efforçait avec une paisible impudeur; elle voulait, par les regards, appartenir à tous les desirs. Aucun ne l'effusquait.

Mais aucun, non plus, ne l'atteignait et les plus audacieux ne parvenaient point à percer la cuirasse de marbre à l'abri de laquelle ne battait pas son coeur. Elle n'était qu'une statue.

Les statues ont l'avantage de n'être que ce qu'elles paraissent; c'est-à-dire froideur et insensibilité.

(à suivre)

Cinéma—Lettres—Radio—Théâtre

Trois expositions à ne pas manquer

La Société d'Art Contemporain.
La collection Archdale
Chez Pellan

Les amateurs d'art à Montréal ont actuellement l'avantage de prendre connaissance de plusieurs œuvres remarquables. Durant le mois de décembre, il se tient en effet quelques expositions, qui nous fournissent l'occasion d'apprécier des artistes contemporains de grande valeur. Nous nous contentons ici de les signaler au public et de l'inviter à aller se rafraîchir les yeux et l'esprit devant des œuvres dont quelques-unes pourront de prime abord lui paraître étranges, mais dont il apprendra peu à peu à goûter l'authenticité.

Jusqu'à la fin du mois, la Société d'Art Contemporain présente chez Morgan des dessins, des estampes et des sculptures. Nous retrouvons là des noms d'artistes connus pour leur incontestable mérite. Le plus grand de tous, Pellan, expose quelques dessins qui traduisent sa très pure inspiration et l'incomparable poésie de la forme. D'un trait sûr, il livre un message qui sans lui serait demeuré incommunicable. A retenir également, des dessins, habilement conçus et un peu tristes, de Robert, de très agréables modèles de Sybil Kennedy, des dessins de John Lyman, qui rachète par un métier solide un souffle un peu

court. Plusieurs autres exposants témoignent d'une belle lucidité et réussissent à faire chanter la ligne. La Société d'Art Contemporain mérite des félicitations pour avoir facilité au public l'accès de travaux dont aucun n'est vraiment indifférent.

Il est rare que nous ayons l'occasion d'admirer les toiles des grands peintres français de notre époque; nous devons nous contenter des reproductions des revues d'art. Grâce à la collection Archdale, à la Galerie des Arts, rue Sherbrooke, nous voyons réunies quelques œuvres de Braque, de Modigliani, de Picasso, de Rouault, de Roger de la Fresnaye, d'Utrillo, de Viaminck et de quelques autres. Cela nous rappelle le temps où la maison Reed et Lefebvre procurait à Montréal chaque année le bénéfice d'une exposition de maîtres français.

On ne soulignera jamais assez l'influence profonde qu'a exercée sur l'art de notre temps l'Espagnol Pablo Picasso. Deux dessins le représentent et d'une composition grandiose où se révèle un génie créateur exceptionnel. D'un de ses disciples, Georges Braque, nous admirons des natures mortes d'une grande simplicité de conception et d'une exquise délicatesse de style. Georges Rouault ne recherche pas les suffrages du public, on ne découvre chez lui aucune complaisance. C'est un art qui exige de l'amateur l'abandon des habitudes reçues; il ne livre son secret que par la modestie de notre adhésion. Ses œuvres sont parmi les plus belles et les plus mémorables de l'exposition. Nous signalons aussi quelques toiles lumineuses d'Utrillo et une très émouvante "Petite servante" de Modigliani.

Enfin, il ne faut pas manquer de passer cette semaine des instants magnifiques dans l'atelier d'Alfred Pellan, 3714, rue Jeanne-Mance. On peut visiter l'exposition de 2 heures à 10 heures du soir et l'entrée est libre. A côté des œuvres que nous avons admirées à son retour d'Europe, Pellan présente les toiles qu'il a rapportées de ses vacances dans le comté de Charlevoix. Il y a là des compositions puissamment originales, une façon très personnelle d'envisager notre nature. A son sujet, il est facile de suggérer des rapprochements avec les plus célèbres confères français de Pellan, mais il ne demeure soumis à aucune influence, il obéit à la loi de son talent altier et exigeant, qui l'empêche de se répéter. Dans un cadre sympathique, les créations de Pellan exercent leur séduction. Personne ne regrettera d'avoir goûté un art qui refuse tout aux facilités de l'académisme et du conventionnel.

R. D.

Michèle Morgan au Saint-Denis

Les Musiciens du Ciel, est l'un des meilleurs films de l'année

Le théâtre Saint-Denis a remis à l'affiche "Les Musiciens du Ciel". Cette création met en vedette la charmante Michèle Morgan, René Lefebvre, Michel Simon, Marcelle Pince et autres excellents artistes de l'écran français.

"Les Musiciens du Ciel" est l'histoire d'une salustite qui se dévoue sans compter au rachat d'une âme. Michèle Morgan exerce un rôle d'apôtre auprès d'un être ignoble qu'elle veut ramener dans le droit chemin. Drame captivant, car le dénouement est l'un des plus poignants que l'on puisse imaginer. La jeune Salustite par sa bonté, son amour réussit à gagner le cœur de l'homme pour qui Dieu n'est rien. Des sacrifices que s'impose Michèle auprès de René Lefebvre, un sentiment d'amour naît. Sentiment pur, noble, désintéressé qui fait naître dans le cœur de ce pauvre être la soif du beau, du grand.

Enfin, il revient au bercail et après de celle qui l'a sauvé, il la voit mourir sans que jamais elle lui ait avoué son amour. Ce film vaut la peine d'être vu. Il est classé au nombre des meilleurs qu'ait produits le cinéma français.

Le Palace présente un film plein de gaieté et d'esprit

Charles Laughton et Deanna Durbin sont les vedettes de "It Started With Eve"

Les studios américains, qui excellent dans les comédies légères et divertissantes, ont réussi un film de belle qualité avec "It started with Eve", qui poursuit sa carrière au Palace pour une seconde semaine. L'intrigue de cette aventure à peine sentimentale n'éblouit pas par son originalité, mais on aura rarement vu traité avec autant d'adresse et de savoir-faire un thème qui a si souvent servi de prétexte aux plus indigestes navets. Un vieux monsieur, qui va mourir, demande à son fils de lui présenter sa fiancée. Cette dernière est pour l'instant impossible à localiser. Pris de désespoir, le jeune homme en est réduit à inviter une demoiselle du vestiaire dans un grand hôtel à simuler pour le moribond qu'elle est véritablement la fiancée. Mais la nature connaît des ressources inépuisables; loin de s'éteindre, le vieux monsieur prend du mieux et s'intéresse beaucoup à la fiancée de son fils. Comment lui dire la vérité? D'autant plus que la demoiselle d'occasion utilise maintenant le stratagème à ses propres fins. Elle rêve de plus en plus de devenir cantatrice, n'est-ce pas le moment de se faire présenter à Stokowski? Les complications s'enchaînent, chaque mensonge ajoutant à la confusion générale. Finalement, comme l'on s'en doute, tout finit par s'arranger au gré des âmes sensibles.

Charles Laughton n'a jamais été plus maître de ses moyens. Il s'est composé une tête parfaite de vieillesse, d'enfant gâté et irrité. Son attachement sincère à la toute jeune fille qui deviendra la femme de son fils ne laisse pas d'être touchant. Outre de chanter fort agréablement tout en s'accompagnant elle-même au piano, Deanna Durbin révèle des dons solides d'interprète. Elle joue avec le naturel de son âge sans chercher à imiter les manières des vedettes consacrées. Sa danse de la conga avec Laughton est inoubliable de drôlerie. Plusieurs autres scènes sont également marquées au coin d'une spirituelle cocasserie. Robert Cummings complète ce charmant trio. "It started with Eve" est l'un des meilleurs comédies de l'année.

A remarquer aussi dans le programme du Palace, un sujet court de propagande, très habilement conçu, mettant en vedette Leslie Howard qui explique avec justesse les valeurs éternelles de notre civilisation, et des actualités sur le conflit entre le Japon et les Etats-Unis.

R. D.

A l'Impérial

A partir d'aujourd'hui, et pour quatre jours seulement, le principal film à l'affiche du cinéma Impérial sera "The Little Foxes", avec Bette Davis. "International Squadron" avec Ronald Reagan, Olympe Bradna et William Lundigan, passera en second.

Le film "The Little Foxes", raconte la vie d'une femme intrigante et arriviste, Regina Giddens, qui, pour parvenir à la fortune, n'hésite pas à écourter la vie de son mari. Ce rôle est joué par Bette Davis, la grande artiste qui avait déjà remporté un tel succès dans "The Letter". Bette Davis excelle dans les rôles féminins, surtout si ces rôles sont antipathiques.

"International Squadron" raconte les aventures d'un pilote américain qui accepte de piloter un avion des Etats-Unis jusqu'en Angleterre. En Angleterre, il rencontre d'anciens amis et décide de se joindre, pour le plaisir de la chose, à l'escadrille internationale de la R.A.F.

Vous voulez hâter la victoire? Prêtez votre argent pour la défense de la Liberté en souscrivant aux Certificats d'épargne de guerre.

L'hon. Hector Perrier et la campagne du livre français



Le Comité des Œuvres sociales de la Chambre de Commerce des Jeunes a organisé une "campagne du livre français" pour nos compatriotes de l'Ouest. Cette photographie a été prise au bureau de l'hon. Hector Perrier, qui a donné une grande quantité de livres à la Chambre de Commerce des Jeunes. Autour de M. Perrier, on remarque MM. Damien Villeneuve, bibliothécaire de la Chambre de Commerce des Jeunes, Claude Dams, conseiller juridique de la Chambre de Commerce des Jeunes, Roger Martel, président de la Chambre de Commerce des Jeunes, Ernest Brassard, secrétaire de la campagne du livre français, Raoul Gauthier, directeur des relations extérieures de la Chambre de Commerce des Jeunes, Roger Faquet, président de la campagne du livre français, M. Fernand Picard, trésorier, M. Roger Laberge, trésorier du Comité des Œuvres sociales, Jean Dorais, président du Comité des œuvres sociales et Dostaler O'Leary.

(Photo CANADA)

Le grand ouest au cinéma Princess

"Badlands of Dakota" est une oeuvre puissante. Les héros d'une course à l'or

Ceux qui sont friands de fortes émotions sont servis à souhait, cette semaine, au cinéma Princess, où l'on montre "Badlands of Dakota". C'est une épopée du grand ouest américain, après la guerre civile. On y retrouve le général Custer (Addison Richards), Calamity Jane (Frances Farmer), et Will Bill Hickok (Richard Dix), héros d'une course à l'or, dans une réserve des Sioux barbares, le hameau de Deadwood.

Bob Holliday (Brod Crawford) le meilleur pistolet de l'endroit, dirige tout, mais il fait secrètement partie d'une bande de voleurs de grands chemins. Son jeune frère Jim (Robert Stack) arrive à Deadwood, mais Bob le prie de retourner à Boston pour lui ramener une amie de jeunesse, Anne Greyson (Ann Rutherford), dont il désire en faire sa femme.

Jim accomplit sa mission, mais la beauté d'Anne lui fait oublier Bob, et il épouse la promise de son frère à bord du bateau à vapeur qui les ramène vers Deadwood. Bob, furieux, décide de se venger; il fait nommer son jeune frère sheriff dans l'espoir de le "coincer".

Après un vol hardi dans le désert, Jim poursuit celui qui semble être le chef de la bande et reconnaît son frère déguisé en indien. Jim garde ce secret jusqu'au jour où les vrais Sioux attaquent et brûlent le hameau. Un groupe dévalise la banque et le sheriff y court au risque de sa vie. Il retrouve son aîné déguisé en sauvage, mais cette fois il ne lui pardonne pas. Bob allait tuer Jim, lorsque Calamity Jane, l'amie de toujours de Bob, le tire à bout portant parce que le courage de Jim a sauvé toute la population d'un sort atroce.

Au programme aussi, "Cracked Nuts", savoureuse folie à la Hollywood, avec une Merkel, Mischa Auer et Stuart Erwin.

2e semaine de "Two-faced Woman"

Greta Garbo renouvelle, dans ce film du Loew's, son succès de "Ninotchka"

Greta Garbo renouvelle son succès de "Ninotchka" dans "Two faced Woman", qui passe une deuxième semaine sur l'écran du Loew's. Nous voyons d'abord Garbo dans le rôle d'une calme, impassible et froide skieuse professionnelle. Un digne, Melvyn Douglas, réussit à transformer la sportive en une femme amoureuse; et les deux s'épousent.

Le roman d'amour est vite interrompu par l'arrivée du partenaire de Melvyn Douglas. Ce partenaire convainc le mari que ses affaires importantes avant tout. Si bien que la querelle surgit dans le jeune ménage et que le mari retourne à son bureau, laissant sa femme faire du ski, tout à son gré.

Mais la championne skieuse aime son mari et décide de se rendre à New-York pour le rejoindre. A cette occasion, elle abandonne sa rigidité et consent à revêtir des toilettes somptueuses afin de plaire à un homme qui a fini par en avoir assez de la vie des chalets de ski. Malheureusement, la skieuse métamorphosée s'aperçoit que son mari est quelque peu accablé par une actrice, Constance Bennett. Elle se fait donc passer pour une sœur jumelle de la championne skieuse, pour la belle-sœur de Melvyn Douglas. Surpris et charmé de trouver en sa prétendue belle-sœur tant de charme et surtout, tant de différence avec sa femme, Douglas devient amoureux de cette femme aguicheuse et mondaine. Jusqu'au moment où tout se découvre.



Récit de meurtre au cinéma Capitol

"Ladies in Retirement" est une histoire hallucinante. Ida Lupino s'est surpassée

"Ladies in Retirement" que présente cette semaine le théâtre Capitol, est une création émouvante dans laquelle Ida Lupino, Louis Hayward, Elsa Lanchester, Edith Barrett et Esobel Elson se révèlent artistes accomplis. Cette création cinématographique dirigée par Charles Vidor, présente des scènes hallucinantes où le meurtre se mêle à la folie, la bonté à l'ingratitude.

Ida Lupino joue le rôle d'une jeune fille qui cherche à procurer un foyer à ses deux sœurs atteintes de folie. Dame de compagnie, Ida Lupino n'hésite pas à assassiner sa bienfaitrice. Louis Hayward joue le rôle d'un neveu de la criminelle. Les effets scéniques sont des meilleurs réalisés en studio, ils sont réalistes à s'y méprendre surtout dans le brouillard qui couvre l'Angleterre, là où se déroule "Ladies in Retirement". C'est le film qu'il ne faut pas manquer, il est passionnant au possible.

En programme double, "The Stork pays off" avec Maxie Blumenthal, Victor Jory et Rochelle Hudson, scénarisé par Horace MacMahon, George McKoy et autres bons artistes.

Ezo Pinza à Montréal

Ezio Pinza, basse du Metropolitan, donnera un récital demain soir en notre ville. Il a choisi un programme qui lui donnera toutes les chances de faire valoir les merveilleuses ressources de sa voix. Le registre de voix de Pinza est si étendu que cet artiste peut chanter les airs pour baryton comme les airs pour basse. Pinza a même déjà tenu les rôles de baryton dans "Faust", "Mignon", et "Carmen".

Avant de reprendre ses engagements au Metropolitan, Pinza a entrepris une tournée de récitals à travers le continent. Pinza a déjà chanté pendant trois saisons à La Scala de Milan sous la direction d'Arturo Toscanini. Il est maintenant la première basse du Metropolitan.

Les fêtes à bord des avions d'Air-Canada

Les jours de Noël et du Premier de l'An, les passagers des avions d'Air-Canada dégusteront des mets spécialement préparés pour ces jours de fêtes, rapportés M. W. Swindon, gérant général du service des wagons-lits et des wagons-restaurants du Canadian National, de qui relève le soin du bon confort des voyageurs par avion.

En ces jours de fêtes, le passager d'Air-Canada aura le menu de Noël suivant: céleri, olives, pampelmoises,

Mia Slavenska en vedette au Cinéma de Paris

"La Mort du Cygne" est de nouveau à l'affiche, à la demande générale

La direction du Cinéma de Paris a remis "La Mort du Cygne" à l'affiche, samedi dernier, à la demande générale. L'on sait que Mia Slavenska, grande vedette des Ballets Russes, tient la tête d'une imposante distribution de ce film dont l'éloge n'est plus à faire.

Premier prix de l'Exposition de Paris, applaudi et admiré dans toutes les villes du monde, grandement apprécié par la critique, "La Mort du Cygne" constitue le plus bel hommage que le cinéma puisse rendre à la déesse de la danse.

Les raisons du succès constant de cette pellicule de grande classe sont multiples: le scénario est de Paul Morand; la réalisation, de Jean-Benoît-Lévy; l'interprétation, celle du corps de ballet de l'Opéra de Paris; le décor, celui de l'Opéra lui-même. Dans de telles conditions un film ne peut être qu'une oeuvre d'art.

"Mort du Cygne" a aussi pour vedette Yvette Chauvire, première danseuse de l'Ecole nationale de musique de Paris (l'Opéra), et Jeannine Charvat, une petite qui ira loin. Le reste, c'est la danse. La danse, art difficile qui demande des sacrifices, du travail, de la persévérance.

En dehors des symboles qu'il représente, le film comporte aussi un fait dramatique poignant qui précède un dénouement inattendu. Le scénario de Paul Morand est un modèle du genre en ce sens qu'il incorpore une action intensément dramatique sans nuire au spectacle proprement dit qui est la danse. Une danseuse craignant la concurrence d'une camarade imagine un plan diabolique qui rendra cette dernière incapable de danser. C'est le point de départ du drame.

La musique des ballets, le décor de l'Opéra, des centaines de danseuses, un monde nouveau pour le cinéma, on trouve tout cela dans "La Mort du Cygne".

On ajoutera de nombreux wagons pour les écoliers

Pour faciliter le retour au foyer à 10,000 garçons et filles, qui vont chez eux à l'occasion de la Noël, le Canadian National ajoutera de nombreux wagons à ses trains réguliers. C'est ce que nous apprend M. O. Trudeau, agent du service des voyageurs dans la région de Montréal.

se, poulet froid, jambon et sauce aux canneberges, salade aux légumes, etc. Il recevra aussi une carte de souhaits.

L'horaire des spectacles

ST-DENIS	
"Les Musiciens du Ciel"	11 h. 20, 3 h. 41, 6 h. 32, 10 h. 02, 9 h. 55.
"La Murraine de Charley"	1 h. 44, 5 h. 15, 8 h. 46.
LOEW'S	
"Two Faced Woman"	11 h. 20, 2 h. 00, 4 h. 35, 7 h. 10, 9 h. 55.
CAPITOL	
"Ladies in Retirement"	10 h. 24, 1 h. 50, 4 h. 10, 7 h. 09, 9 h. 55.
"The Stork Pays Off"	11 h. 55, 2 h. 45, 5 h. 40, 8 h. 35.
PRINCESS	
"Badlands of Dakota"	11 h. 25, 2 h. 15, 4 h. 55, 7 h. 30, 10 h. 10.
"Cracked Nuts"	10 h. 25, 1 h. 00, 4 h. 40, 6 h. 15, 8 h. 55.
PALACE	
"It Started With Eve"	11 h. 25, 2 h. 00, 4 h. 40, 7 h. 20, 10 h. 00.
CINEMA DE PARIS	
"La Mort du Cygne"	12 h. 20, 2 h. 45, 5 h. 10, 7 h. 35, 10 h. 00.

Il est tombé 12 pouces de neige sur la ville samedi

(Suite de la page 16)

main-d'oeuvre et toutes ces machines ont si bien fonctionné qu'hier soir le déneigement était chose à peu près complétée en dépit du fait que la neige était lourde et très difficile à déplacer, en dépit du fait aussi que, presque toute la nuit de samedi à dimanche, un vent assez violent s'est chargé de défaire une partie du travail accompli.

Les employés de la Ville qui ont dirigé la manoeuvre ont déclaré, hier soir, que les choses se seraient bien mieux passées et que le déneigement se serait effectué plus rapidement si plus d'automobilistes n'avaient pas laissé stationner, samedi soir, pour toute la nuit, leurs voitures sur la voie publique. On a compté, dans la soirée, que leurs propriétaires avaient négligé de garer dans des endroits où ils n'auraient gêné personne. Dans l'ouest et dans l'est de la ville, c'était encore pire. On a calculé que les quatre à cinq mille de ces automobiles avaient été ainsi abandonnées qui ont terriblement dérangé les ouvriers préposés au déneigement. "Ces autos, a dit l'un d'eux, ont été pour nous un véritable cauchemar".

On comprend que la police prendra désormais des mesures beaucoup plus sévères pour empêcher les automobilistes négligents de nuire ainsi au bon entretien des rues.

On n'a pas utilisé, cette fois-ci, les nouveaux appareils à déneigement que la Ville a achetés, il y a déjà quelques mois, et dont elle attend la livraison ces jours-ci. Cette dernière tarde un peu parce que les contrats de guerre ont la priorité sur tous les autres.

UNE INVITATION

Quand vous faites une sortie, pourquoi ne pas encourager le seul café chic appartenant à des Canadiens français à Montréal — Au programme, des spectacles venant directement de New-York.

John ST-JEAN, président.

\$1.50 — Diner, Spectacle, Danse — \$1.50

Souper de la VEILLE DE NOËL

SERVI APRES LA MESSE DE MINUIT

Il y aura une représentation complète et danse jusqu'à la fermeture

Célébration de la VEILLE du JOUR de L'AN

PAS DE FRAIS DE COUVERT — PAS DE BILLETS EN VENTE

Addition minimum: \$5 par personne

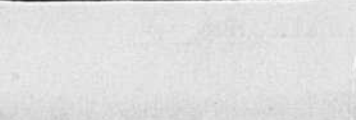
MANCEZ ET BUVEZ POUR CE MONTANT

Téléphones au

Commis des réservations — MA. 4114

Pour renseignements supplémentaires

CHEZ MAURICE



Chronique ouvrière

Les débardeurs réélisent MM. Trolsaas et Shannon

Le premier est le président, et le second, le secrétaire-trésorier du local 375 de l'Union internationale des débardeurs. — Les membres accordent leur aide aux blessés russes

MM. Karl Trolsaas et J.-M. Shannon ont été réélus par acclamation président et secrétaire-trésorier, respectivement, du local 375 de l'Union internationale des débardeurs, à la mise en nomination qui eut lieu dernièrement. Les autres directeurs, choisis au cours de l'élection, sont les suivants: MM. Gédéon Therrien, premier vice-président; Arthur Gravel, second vice-président; Léo Brotherton, secrétaire-archiviste anglais; Albert Tremblay et Amable Lafontaine, maréchaux; Téléphone Brulé et Lucien Morel, Georges Duchaine, rélu interprète. Dans son rapport aux membres, réuni en assemblée générale, M. J. M. Shannon a révélé que les finances du local accusent un surplus de plus de \$10,000.

M. Omer Gaucher est nommé organisateur canadien de l'Union des boulangers

Le président du local 55 de l'Union internationale des boulangers, M. Omer Gaucher, vient d'être nommé organisateur de cette union pour tout le Canada. Il est ainsi chargé de l'organisation des boulangers dans tout le pays. Fondateur du local de Montréal qui compte, maintenant, plusieurs centaines de membres, M. Gaucher occupera ces fonctions aussitôt qu'il aura reçu ses lettres de créance des quartiers généraux de Chicago de l'Union internationale.

Comité national formé pour aider les grévistes de Kirkland Lake

Ottawa, 14. (P.C.) — Un comité national représentant les unions affiliées au Congrès canadien du travail a été formé dans le but de coordonner toutes les activités relatives à la grève des mineurs d'or de Kirkland Lake, a-t-on annoncé, ce soir.

Autres nouvelles du monde ouvrier

Reunion plénière des employés manuels de la Ville de Montréal

Le Syndicat des employés de la Ville de Montréal tiendra une réunion plénière des employés manuels de tous les services municipaux, demain soir, à 8 h., à la salle de l'école De Salaberry, située à l'angle des rues Beaudry et Robin. M. A. Courcelle présidera. Le secrétaire-correspondant, M. J. M. Périard, recommande à tous les intéressés de "mettre leurs griefs de côté et de venir entendre les chefs du syndicat pour se convaincre que toutes les déclarations faites jusqu'ici, ont toujours été basées sur la franchise et l'honnêteté".

Reunion des poseurs de lattes de bois

Le Syndicat des poseurs de lattes de bois tiendra une réunion ce soir, à 8 h., sous la présidence de M. A. Maréchal, au No 1231 est, rue De Montigny. Les membres étudieront en particulier un mode d'élection pour leurs directeurs. D'autres questions de première importance seront à l'ordre du jour. Tous les patrons sont aussi invités à la réunion. L'agent d'affaires, M. J.-E. Lamoureux, invite tous les ouvriers du métier à adhérer au syndicat.

A Victoriaville

Le comité paritaire de la construction de Sherbrooke a nommé M. Raymond Paradis, de Victoriaville, inspecteur dans les villes de Granby, Masson, Coaticook et Farnham. Comme M. Paradis était président du Syndicat des métiers de la construction de Victoriaville, sa nomination a créé une vacance. Il a été remplacé à ce poste par M. Marcel Bédard et par M. John Vaudreuil, au poste d'agent d'affaires.

Ottawa, 14. — On a commandé à la Chrysler Corporation de Canada plus de 6,000 camions pour l'armée et le corps d'aviation, selon monsieur J. H. Berry, directeur général de la production des véhicules-moteurs, ministère des Munitions et approvisionnement. Ces camions, qui doivent être livrés au début de 1942, serviront à la défense de l'empire.

Cartes d'affaires

General Machine Works Ltd
115, rue St-Jacques - A. 5406
Outils et machines
Machines d'imprimerie et
Soudure à l'oxygène et à l'acétylène
Convoyeurs à journaux
SPECIALISTE REPARATIONS
Propriétaire: L. Gullbault

Vente d'équipement à des prix sans
précédents — 500 Underwood
Longue période de garantie
CLAVIGRAPHES
Underwood, Royal,
Remington
"quilliers et portatifs"
Termes sur portatifs:
\$1.00 comptant et
\$1.00 par mois.
Calculatrices, Machi-
nes à additionner, Ré-
parations. Accessoires
N. MARTINEAU & FILS
1019, RUE BLEURY
entre les rues Villerie et LaSalle
Bélair 2318 — Montréal
Ouvert le samedi jusqu'à 6 h. p.m.
Pour plus amples informations,
écrivez ou menez ce coupon
NOM.....
ADRESSE.....

24

Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau à l'usine de Bouchard



C'est Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, qui a béni vendredi soir, le centre récréatif baptisé du nom de Jean Brillant, à Bouchard. On voit ci-haut, à droite, Son Excellence photographiée au moment même de la bénédiction de l'imposant édifice, en présence de plus de mille personnes, employés et invités. Son Exc. Mgr Charbonneau était assistée de M. l'abbé Edmond Lacroix, curé de Ste-Thérèse, à sa droite, et de M. l'abbé Paul Lacroix, aumônier des D. I. L. à sa gauche. A l'arrière plan, il y a des membres de la Patrouille de Vimy (succursale Vimy de la Légion canadienne) qui ont donné le salut aux drapeaux de plus de quinze pays différents. Dans la photo de gauche, le lieutenant Jean-Rodrigue Brillant comme il dévoilait la plaque commémorative dédiée à son oncle, le lieutenant Brillant a procédé au dévoilement en l'absence du lieutenant-colonel Jules-A. Brillant, frère du héros, à la demande du colonel Henri Des Rosiers, D.S.O., sous-ministre de la défense nationale du Canada. (Photo CANADA)

La Société St-Jean-Baptiste

Achat des fêtes
Directives aux sections
Assemblées de la semaine

Le Conseil général de la Société demande à ses membres et à la population canadienne-française de faire des maintenant leurs achats: cadeaux des fêtes et articles de maison. Et cela, pour deux raisons principales: 1. Le choix, aujourd'hui, est plus grand et plus varié. 2. L'achat de bonne heure aidera considérablement à décongestionner les magasins dans les derniers jours de décembre et soulagera d'autant les employés dans leur travail. Il faut se laisser guider dans cette pratique par une pensée de bienfaisance et de charité envers ces employés, afin qu'une trop grande fatigue ne les empêche pas de jouir en famille des belles fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Il faut aussi encourager la petite industrie et l'artisanat, en achetant des choses d'art fabriquées par nos artistes et des produits ouverts par nos artisans.

On doit prêter une attention spéciale dans l'achat des calendriers, des cartes de souhaits, des jeux d'enfants, afin que les légendes et les inscriptions soient bien en français.

Le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal demande aux sections d'inclure à l'ordre du jour de leurs assemblées du mois de décembre les directives suivantes:

1. Encourager la petite industrie et les notions dans les emplettes des fêtes; 2. Acheter des calendriers, des cartes de souhaits et des jeux pour les enfants avec légendes et inscriptions françaises; 3. Continuer le recrutement des membres.

Le lundi 15 décembre

Iberville — Soirée dramatique et musicale à 8 h. 15, à la salle du foyer, 532, rue Vinet. On jouera un drame en cinq actes dont le titre est: "L'Heure de Dieu". Le public est cordialement invité.

Saint-Paul — Assemblée régulière à 8 h. 15, à la salle municipale rue de l'Eglise.

Saint-Eusèbe — Réunion mensuelle à 8 h. 15, au sous-sol de l'église.

Pointe-aux-Trembles — Séance du mois à 8 h. 15, au sous-sol de l'église.

Saint-Antoine — Soirée récréative à 8 h. 15, au profit des œuvres paroissiales, au sous-sol de l'église, à l'angle des rues Snowdon et Coolbrook. Dames et messieurs pareillement invités.

Le mardi 16 décembre

Conseil Général — Séance exceptionnelle à 8 h., au Monument National.

Noire-Dame-du-Très-Saint-Sacrement — Assemblée bimensuelle à 8 h. 15, à la salle Eymard, 4460, rue Saint-Hubert.

Le mercredi 17 décembre

De la Nativité d'Hochelega — Réunion à 8 h. 15, à 1855, rue Désery, salle des enfants de chœur.

Jeanne Mance — Assemblée à 8 h. 15, à la salle Valade, 6508, 1ère avenue, dans la paroisse de Saint-Marc de Rosemont.

Cours publics

Les cours publics gratuits organisés par la Société de Saint-Jean-Baptiste, avec la collaboration du Secrétariat provincial, du Conseil supérieur de la Coopération, de la Ligue d'Action nationale et des Chambres de Commerce de Montréal, ont lieu au Monument national, 1182, rue Saint-Laurent.

Voici l'horaire des cours de cette semaine: lundi et jeudi: Cours d'académie et de chant, M. José Delaquerrière, salle 31, 7 h. 45.

Mardi, Cours de publicité, M. le Dr Donat Voghel, salle 11 à 8 h.

Mardi, Cours de diction française, Mlle Idola Saint-Jean, salle 30 à 7 h. 30.

Jeudi, Cours d'alimentation rationnelle. Sujet: Les fruits et les légumes, Mlle Michelle Gosselin, salle 11 à 8 h.

Pour faciliter le travail des préposés aux Postes

Avec le temps des fêtes, le trafic postal augmente de façon considérable, ce qui force le service des Postes à se servir d'un certain nombre de personnes non expérimentées, pour classer et distribuer les lettres et colis. Dans son propre intérêt, on demande à chacun d'adresser ses lettres complètement et d'ajouter, au numéro et à la rue, le quartier ou la section de la banlieue du destinataire.

L'importation des laques

Ottawa, 14. — Pour donner un aperçu complet de l'usage que fait l'industrie du Canada des produits chimiques importés, l'honorable C. D. Howe, ministre des Munitions et Approvisionnement, a annoncé qu'on ne peut plus importer au pays, sauf avec un permis du régisseur des produits chimiques, vingt-sept produits chimiques servant à la fabrication de laques siccatives pour automobiles ou meubles.

L'ILE DU PRINCE EDOUARD ET L'AVIATION

Ottawa, 14. — La réponse de l'île du Prince-Edouard à l'appel lancé par le Canada a été si enthousiaste et si complète qu'il n'est plus besoin d'y maintenir en permanence un centre de recrutement de l'aviation. Telle est la déclaration faite aujourd'hui par le quartier général.

CHANGEMENT DE PAPIER

Ottawa, 14. — Les périodiques comiques, les revues et quelques livres imprimés au pays auront à employer du papier d'une couleur jaunâtre, lorsque les stocks actuels de papier de pâte de bois seront épuisés. C'est ce qui découle d'une déclaration de l'honorable C. D. Howe, ministre des Munitions et approvisionnement, annonçant que les restrictions sur l'emploi du chlorure pour le blanchiment du papier seront encore plus rigoureuses.

LE FINI DES AUTOS

Ottawa, 14. — Les automobiles que l'on fabriquera l'an prochain n'auront pas un fini brillant. M. C. D. Howe, ministre des Munitions et des approvisionnement, a rendu une ordonnance en vue d'éliminer l'emploi des métaux essentiels à l'effort de guerre et en vue de prohiber l'emploi de finis brillants: chrome étincelant et nickelage utilisés par les années passées.

Un congrès temporaire au docteur E. Pagé, d'Oka

Les autorités de l'Institut Agricole d'Oka ont gracieusement consenti à accorder un congrès temporaire au docteur Edouard Pagé, professeur de chimie biologique et de nutrition, à cette institution. M. Pagé a en effet accepté de prêter ses services à l'Université de Toronto. Il y fera du travail de recherche en physiologie, au laboratoire Banting et Best, de la faculté de médecine. A l'occasion de son départ, l'Institut d'Oka lui a offert un souper intime, au cours duquel ses collègues lui ont exprimé leurs souhaits et présenté un cadeau souvenir. M. le docteur Pagé a remercié de ces marques de sympathie.

dont il était l'objet, et a assuré les autorités de l'Institut et ses collègues qu'en toutes circonstances, il sera fier de faire apprécier l'œuvre féconde qui s'accomplit à Oka.

Partie de cartes pour le noviciat des Trinitaires

Mercredi soir, 17 décembre, à 2 h. 30, au numéro 1935, rue Saint-Antoine, aura lieu une partie de cartes au profit du noviciat des Pères Trinitaires. Cette partie de cartes sera sous la présidence de R. Père Pierre, supérieur.

Prière d'apporter cartes et marqueurs. Pour renseignements, téléphoner à Wlbank 3330 ou à Wlbank 3341.

Vos fonds sont en sûreté dans les mains de l'Etat. Placez vos économies dans les Certificats d'épargne de guerre.

A L'OCCASION DES "FÊTES" SOYONS GÉNÉREUX ET FAISONS NOTRE

devoir

EN DONNANT COMME ÉTRENNES DES CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE



Une date importante pour
968,000 PATRIOTES CANADIENS

968,000 souscripteurs à l'Emprunt de la Victoire 1941 ont maintenant droit au premier paiement des intérêts semi-annuels dus sur leur obligation.

Si vous avez souscrit à cet emprunt et si vous n'avez pas encore détaché et encaissé le premier coupon annexé à votre obligation, faites-le le plus tôt possible, car le Gouvernement du Dominion est prêt à vous payer en argent. Cet argent vous appartient... allez le réclamer. Vous n'avez qu'à présenter vos coupons au caissier de n'importe quelle

banque à charte du Canada qui vous paiera le plein montant inscrit sur ces coupons, sans frais.

Peut-être n'avez-vous pas besoin de cet argent maintenant. Vous ne pourriez alors en faire meilleur emploi qu'en le prêtant au Gouvernement et en achetant des Certificats d'Épargne de Guerre ou d'autres obligations de la Victoire.

Et n'oubliez pas que l'argent qui dort, tout comme les mains qui ne travaillent pas, constituent un handicap pour la Patrie en danger.

COMITÉ NATIONAL POUR LA FINANCE DE GUERRE

Le naufrage du "Windflower" vu par un montrealais

La plupart des victimes ont été tuées par l'explosion, dit Joseph Charrier

Le marin Joseph-Georges Charrier, 21 ans, un des survivants de la corvette "Windflower", a été reçu par sa mère, Mme Blanche Gagné, et sa famille, à sa descente du train, à la gare Bonaventure, samedi matin.

Charrier a quatre ans de service à son crédit dans la marine canadienne. Il est un survivant du "Saguenay" qui a été torpillé l'hiver dernier. Harcelé de questions et pris de tous côtés par ses amis et ses parents, Charrier essaya de donner quelques précisions sur l'accident dont son navire a été victime.

"J'étais en charge d'une des chaloupes de sauvetage et je courus à mon poste lorsque le cargo nous heurta. Après quelques minutes seulement l'eau qui entra dans le bateau atteignit les bouilloires et se produisit immédiatement une très forte explosion. Aussitôt tout l'équipage se dirigea de mon côté et sauta dans mon embarcation. Elle coula immédiatement jusqu'au plat-bord et nous nous trouvâmes assés dans l'eau glacée jusqu'à la ceinture."

C'était extrêmement brumeux à ce moment-là et la plus grande peur des hommes dans les bateaux et de ceux qui étaient obligés de nager était de se faire frapper par un bateau. Le cargo qui était entré en collision avec le "Windflower" détacha immédiatement des chaloupes de sauvetage pour prendre les survivants à son bord. Le jeune Charrier et ses compagnons demeurèrent une heure dans leur périlleuse position.

"Finalement, il me fallut nager", dit-il, "et nager dans l'eau glacée sans aucune protection n'est pas du tout l'idée que je me fais du plaisir. Mais je fus plus chanceux que plusieurs autres, et je crois que la plupart de ceux qui ont péri ne se sont pas noyés mais ont été tués par l'explosion."

Offensive allemande imminente contre Gibraltar et l'Afrique

(Suite de la page 1)

Russie croit que le plus grand coupable dans la guerre, c'est Hitler et que, s'il est vaincu, tous ses alliés et ses satellites tomberont ou "pourraient être réduits sans grande difficulté".

Il a dit qu'il ne pouvait faire aucune déclaration publique au sujet des bases aériennes de la Sibirie, mais son attitude n'a laissé aucun doute dans l'esprit de ses auditeurs que la Russie est prête à céder son territoire pour la cause commune contre "les gangsters internationaux".

Il a dit que les trois puissances (Russie, Grande-Bretagne et États-Unis) s'entendent ou ne sont pas loin de s'entendre au sujet de savoir laquelle d'entre elles concentrera ses plus grands efforts et son énergie sur un secteur déterminé et qu'elles "seront dirigées en ce sens par les intérêts de la cause commune".

Position stratégique de la Sibirie
La position de la Sibirie est particulièrement importante du fait de la position géographique de la Sibirie.

Quoi qu'il soit possible de bombarder le Japon des Philippines et de l'Alaska, le tremplin le plus pratique et le plus naturel pour exécuter des attaques de grande envergure, c'est la région située autour du port de Vladivostok.

Offensive hitlérienne de l'Espagne et du Portugal

Cependant, dans les milieux diplomatiques ici, on a commencé à discuter la possibilité de voir Hitler prendre l'offensive du Portugal et de l'Espagne afin de contre-balancer les succès alliés en Libye et d'obtenir des bases aériennes et sous-marines dans le sud de l'Atlantique.

On s'attendait à ce mouvement depuis longtemps en certains milieux et il y a actuellement des indices qu'il s'agit d'une possibilité imminente. En premier lieu, Hitler retire des unités de terre et de l'air du front russe et ce geste, survenant après la déposition du général Maxime Weygand comme procureur de l'Afrique du Nord française, semble signifier une poussée prochaine en direction de l'Afrique.

Par ailleurs, la Turquie constitue un point entre l'Europe et l'Afrique, mais les mêmes conditions atmosphériques qui ont forcé les Allemands à ralentir leur poussée sur la capitale russe prévalent également en ce pays durant les mois d'hiver.

Le deuxième point, entre l'Espagne et le Maroc, serait plus facile à franchir, du point de vue allemand, du fait des relations amicales que Francisco Franco, le dictateur espagnol, et son ministre des Affaires étrangères et beau-frère, M. Serrano Suner, entretiennent avec les Nazis.

L'aviation attaque les chars d'assaut japonais

(Suite de la page 1)

muniqué, des avions de chasse soutiennent nos troupes.

(A Londres, on mande de source autorisée que des troupes japonaises avaient aussi pénétré du Siam dans le sud de la Birmanie, près de Victoria.)

(Citant des dépêches de Malaisie, la B.B.C. a dit que la ligne de défense de la frontière était tenue par des troupes anglaises, écossaises et indiennes.)

Singapour a eu une autre alerte aérienne au cours de la journée, mais on n'a rapporté aucun bombardement.

On mande également que les avions de chasse britanniques ont repoussé les bombardiers japonais qui ont tenté à trois reprises de poursuivre les raids de la semaine dernière sur la côte orientale, à Penang.

Par ailleurs, Singapour a pris les dispositions nécessaires pour loger environ 600 femmes et enfants européens venus de Penang, qui a subi les

L'hon. L. St-Laurent assiste au baptême de sa petite-fille

Québec, 14. (Du correspondant du Canada) — L'hon. Louis St-Laurent, le nouveau ministre de la justice du Canada, a assisté, cet après-midi, au baptême de sa petite-fille Marie-Laurence, née à Québec le 5 décembre, fille du capitaine Jean-Paul St-Laurent, avocat, et Mme St-Laurent (Madeleine Hamel).

L'enfant a été baptisée en l'église du Saint-Cœur-de-Marie, par le R.P. Lannier, eudiste, et a eu pour parrain son grand-oncle, M. Maurice Saint-Laurent, de Compton, et pour marraine, sa grand-tante, Mlle Laurence St-Laurent, de Compton, qui était représentée par Mme Frank Lafferty. Le ministre de la justice et Mme St-Laurent ont maintenant six petits enfants: Hélène, Louis et Marie Saint-Laurent, enfants du capitaine et de Mme J.-P. St-Laurent; Louise, Monique et Thérèse Samson, enfants du Dr et Mme Mathieu Samson.

M. St-Laurent passe la fin de semaine au milieu de sa famille et retournera à Ottawa demain.

Les Philippines subissent des assauts moins intenses

(Suite de la page 1)

Etats-Unis: reconnaissances aériennes étendues par l'aviation de l'armée américaine.

Wake subit 2 autres raids

La marine a rapporté deux autres attaques aériennes japonaises sur l'île Wake, défendue par des fusiliers marins. L'une de ces attaques aurait été exécutée par une "force considérable", mais on ne rapporte aucun dommage sérieux. Deux bombardiers ennemis ont été abattus.

Rapport de M. Knox sur la situation à Hawaii

Le président Roosevelt attend un rapport personnel du secrétaire de la Marine Frank Knox sur la situation à Hawaii. M. Knox doit arriver par avion ce soir de cet endroit, où il a fait enquête sur les dommages causés par l'aviation japonaise à la flotte américaine et à la base de Pearl Harbor, dimanche dernier. Il renverra le président demain.

Les Japonais perdent 10 navires

Par ailleurs, en Extrême-Orient, le total connu des pertes de transports de troupes japonais s'est élevé à huit lorsque les quartiers-généraux du lieutenant-général Douglas MacArthur, commandant de l'armée américaine en Extrême-Orient, ont annoncé que quatre navires ennemis avaient été coulés au large de la côte nord de l'île Luçon, probablement par des avions.

Antérieurement, des sous-marins hollandais avaient coulé quatre transports de troupes au large de la Malaisie, alors qu'ils tentaient apparemment de renforcer leurs effectifs qui marchent sur Singapour.

(En dernière heure, la marine hollandaise a rapporté ce soir que ses unités avaient envoyé par le fond deux autres navires ennemis, un cargo et un pétrolier.)

Lourdes pertes infligées à l'ennemi

En faisant la revue de la première semaine de guerre dans le Pacifique, le général MacArthur a décrit la situation comme étant bien en main, à la fois sur terre et dans les airs. Il a en outre rapporté que 14 raids aériens majeurs et au moins quatre tentatives de débarquement en vue d'une attaque sur les fortifications de Manille avaient coûté très cher à l'ennemi.

Les pertes japonaises comprendraient en effet deux cuirassés — de la classe du "Haruna" et du "Conogo" — coulés ou endommagés, pas moins de 40 avions abattus et des pertes incalculables en hommes et en matériel.

Les Japonais ont opéré des débarquements "en nombre limité" sur l'île Luçon à Vigan, 200 milles au nord de Manille, Appari, encore plus au nord, et Legaspi, 250 milles au sud-est de Manille. Le quatrième et principal débarquement, à Lingayan, 100 milles au nord-est de Manille, aurait été repoussé par une division de l'armée des Philippines.

Les prétentions japonaises, couvrant tout les théâtres des opérations, veulent qu'une offensive générale sur terre et dans les airs contre Hong-Kong ait été entreprise aujourd'hui, qu'une division britannique mécanisée ait été détruite au cours de l'avance japonaise en Malaisie vers Singapour et que 21 unités navales américaines et britanniques, y compris un sous-marin américain, ont été coulés ou mis hors de combat.

Hong-Kong a refusé de se rendre

L'offensive contre la colonie britannique de Hong-Kong, disent les quartiers-généraux japonais à Tokio, a été déclenchée après que les forces britanniques eurent rejeté un ultimatum leur enjoignant de se rendre. Des dépêches du front mandent par ailleurs que les troupes du général Tchang Kai-Shek attaquent le flanc et l'arrière des forces japonaises dans les environs de Hong-Kong, en vue d'alléger la pression que subissent les défenseurs alliés, au nombre desquels se trouvent des troupes canadiennes.

Enfin le département américain de la Guerre a annoncé samedi que plus de 20 avions japonais ont été détruits lors des raids sur Hawaii dimanche dernier.

Dés aujourd'hui, plus de pneus de rechange aux voitures neuves

(Suite de la page 1)

sur abandon d'un vieux pneu qu'il est impossible de réparer.

"L'ordre d'hier, prohibant la fabrication en caoutchouc exigeant l'utilisation de caoutchouc neuf, n'est également qu'une disposition provisoire. Quand l'ordre actuellement en vigueur expirera le 2 janvier, une réglementation permanente sera instituée. Ces règlements restreindront l'emploi du caoutchouc, aux besoins de guerre et aux exigences domestiques les plus importantes."

gros des attaques aériennes japonaises jusqu'ici.

Les avions et les batteries contre avions britanniques ont abattu cinq appareils japonais samedi, sans éprouver de pertes.

Environ 5,000 automobiles abandonnées ont nui au déneigement



Cette photo, prise hier soir, vers 9 heures, rue Sherbrooke près de la rue Bleury, illustre de façon saisissante le fait que les propriétaires d'automobiles qui laissent, pour la nuit, leur voiture sur la rue gênent énormément, par leur négligence, le travail des employés du service municipal de la voirie, chargés de déneiger la voie publique après les lourdes chutes de neige. Cette voiture, en effet, n'a pas bougé depuis samedi soir, et il a été impossible de nettoyer l'endroit où elle se trouve. On rapporte qu'il y en a environ cinq mille dans ce cas-là, lorsqu'il est tombé deux pouces de neige de samedi à dimanche. Les propriétaires ne peuvent pas prétendre que la tempête les a surpris, car celle-ci a commencé vers 3 heures de l'après-midi. (Photo CANADA)

M. Joseph E. Davies sera à Montréal jeudi prochain

Il portera la parole en faveur de la campagne de la Croix-Rouge

M. Joseph E. Davies, diplomate américain qui fut ambassadeur des États-Unis en Russie, viendra à Montréal jeudi prochain, pour parler en faveur de la souscription de \$500,000, lancée par la Croix-Rouge, à travers tout le Canada. M. Davies parlera à l'hôtel Windsor et à un rassemblement au Forum. On sait que la célèbre actrice Louise Rainer, ainsi que M. Thomas L. Thomas, baronnet de Metropolitan de New-York, prêteront leur gracieux concours à ce rassemblement.

Les billets pour le déjeuner et pour le rassemblement sont en vente aux quartiers-généraux du Comité de l'aide médicale Russe, 1563, immeuble Sun-Life. Pour le rassemblement il y aura aussi des billets en vente à la porte du Forum.

Les funérailles de M. M.-A. Dionne

Elles ont eu lieu samedi matin à St-Lambert — Nombreuses sympathies

Saint-Lambert, 15. (Spécial au Canada). — A 9 heures 30 samedi matin ont eu lieu, en l'église paroissiale des funérailles de M. Marc-Aurèle Dionne, voyageur de commerce. Le service funéraire fut célébré par M. le chanoine Albert Lessard, curé, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Antonin Legendre, curé de Saint-Blaise et J. Poulin, vicaire de Saint-Lambert.

Conduisaient le deuil: MM. Edgar A. Dionne, surintendant régional de la Commission d'assurance-chômage pour la province de Québec, et Léon M. Dionne, gérant de la Banque Canadienne Nationale, succursale Cherrier, de Montréal, frères du défunt, MM. O. Odilon Arsenault, de Saint-Lambert, son beau-père, et Roland Gervais, son gendre; MM. Emile Michaud, Roch Lambert, le Dr L. Laporte et le Dr G. Valois, ce dernier de Lachine, ses cousins; MM. Bertrand et Denis Lamarre, Hubert et Raymond Soucie, Roger Trudeau, Paul Dionne et Emile Valières, ses neveux; MM. Georges E. Soucie, Philippe Lamarre, Willie Arsenault et Aimé Trudeau, ses beaux-frères.

Un long cortège suivait dans lequel on remarquait l'hon. sénateur J.-H. Rainville, MM. P.-A. Favreau, ancien chef de la ville, J.-T.-R. Boisy, ancien maire, A.-J. Gouin, O. Duchesneau, Edmond Sarrazin, B. Robert, A. Lavoie, E. Blanchet, A. Martail, le Dr Jean Brault, J.-O. Marchand, J.-C. Lachapelle, le Dr D.-R. McLaren, E. Perrais, J. Sarrazin, MM. M. Bizard, René Church, A. Gravel, Georges Pelletier, Georges David, E. Maillois, Henri Turgeon, M. Duranleau, de Saint-Jean, Québec, J.-H. Gingras, Maurice Lamarre, J.-O. Larivière, J.-H. Blain, A.-P. Blain, W. Cannings, de Stratford, Ontario, Joseph Duclos, de Saint-Angèle, L.-J. Gélinaud, de Marieville, L.-E. Gauvin, agent de douanes, de Granby, M. Lévesque, H.-P. Massé et Eddie Bayard, ces trois derniers de Montréal.

On remarquait également une délégation de la Société Saint-Jean-Baptiste, section Côte-Cherrier, délégation composée de MM. Alexandre Dupont-Hébert, président, J.-R. Bonnier, vice-président, Me Roger Marchand, secrétaire, L.-P. Renaud, J.-A. Ferland, Dr Henri Dval, Denis Désilets, S. Lamotte et M. Cormier.

Décès du ministre nazi des affaires religieuses

Berne, 14 (P.A.). — Le Dr Hans Kerrl, ministre allemand des Affaires religieuses depuis 1935, est décédé à Berlin, mande l'agence D.N.B. ce soir.



L'unité nationale repose sur l'amour de la patrie

"L'unité d'un peuple n'exige pas identité de coutumes et de croyances", dit M. J.-B. Côté

M. J.-B. Côté a déclaré, récemment, dans une causerie sur l'unité nationale donnée au poste CKAC, sous les auspices de la Ligue du progrès civique et du Municipal Service Bureau, "qu'il n'est pas indispensable à l'unité d'un peuple qu'il ait identité de coutumes, de croyances ou de langues; il suffit, a-t-il dit, qu'il y ait harmonie parfaite dans l'amour de la patrie, que les diverses nationalités s'estiment mutuellement".

M. Côté a dit que cette condition a été réalisée en petit dans le dosage de la nationalité canadienne-française par l'apport de sang écossais fourni par les quelques milliers d'Écossais qui se sont établis parmi nous après la conquête. Les historiens trouveront peut-être la raison lointaine de la bonne entente qui a toujours existé entre les Canadiens français et les Écossais.

Le conférencier a ajouté, toutefois, que les Canadiens français et les Canadiens anglais ne se connaissent pas beaucoup après près de deux siècles, en ajoutant que très peu de gens des deux nationalités peuvent comprendre suffisamment la langue de l'autre pour le mieux connaître et apprécier. "On conviendrait, dit-il, qu'il existe là un climat éminemment favorable à l'éclosion de germes de soupçons, de méfiance et de division. Aussi des politiciens sans vergogne ont-ils exploité ces préjugés nationaux en cultivant le souvenir de griefs qui n'ont plus, maintenant, qu'un intérêt historique."

Puis le conférencier signale en passant que l'ennemi russe éprouve les moindres signes de méfiance. Il s'en sert pour constituer ses sinistres cinquièmes colonnes. La résistance étonnante de la Russie s'explique sans aucun doute par le fait que Hitler n'a pu y former ses organismes de trahison, alors qu'en France, de mauvais Français ont écouté d'une oreille trop complaisante la voix perfide de l'Allemand qui lui soufflait la haine contre l'Angleterre.

Permis accordé aux salons de coiffure

Ils pourront fermer à 9 h. du soir jusqu'au 31 décembre prochain

A l'approche des fêtes de Noël et du premier de l'An, l'inspecteur en chef du service d'inspection des établissements industriels et commerciaux de Québec, M. Clovis Bernier, informe tous les intéressés que le ministère du travail, pour satisfaire aux exigences de la coiffure, accorde une dérogation générale à la loi de la limitation des heures de travail dans les salons de beauté et de coiffure pour dames. Il autorise les propriétaires et les employés des deux sexes à travailler jusqu'à 9 h. du soir, tous les jours ouvrables de la semaine, à compter de demain jusqu'au 31 décembre 1941 inclusivement.

Toutes les questions relatives à nos forêts seront mises à l'étude, et spécialement la question des feux de forêts.

Le congrès des ingénieurs forestiers aura lieu à Québec les 22 et 23

Québec, 14 (P.C.). — Le 21e congrès annuel de l'Association des ingénieurs forestiers de la province de Québec se tiendra ici les 22 et 23 décembre, a-t-on annoncé récemment.

Toutes les questions relatives à nos forêts seront mises à l'étude, et spécialement la question des feux de forêts.

René Lavigne coupable de parjure

Hull, Qué., 14 (P.C.). — Tard samedi, le jury de la Cour d'Assises a trouvé René Lavigne, de Pointe-Gatineau, coupable de parjure. Il recevra sa sentence du juge A. Durand, à la fin des Assises.

L'accusation avait été portée à la suite du témoignage de Lavigne lors du procès de M. Rodolphe Moreau, ancien maire de Pointe-Gatineau, en décembre dernier. Moreau était accusé d'avoir volé des fonds de secours au gouvernement de Québec, alors qu'il était surintendant des secours directs, à Pointe-Gatineau, durant l'été 1939. Il fut acquitté.

Moreau subira un autre procès demain sous d'autres accusations d'avoir volé des fonds de secours.

Atterrissage forcé d'un avion près de Maxville

Maxville, Ont., 14 (P.C.). — Un bombardier parti de Dorval pour une envolée de pratique, a fait un atterrissage forcé près d'ici, samedi soir. Aucun des membres de l'équipage ne fut blessé et l'appareil ne subit aucun dommage.

Summer Montle est trouvé coupable de meurtre

Il est condamné à être pendu pour le meurtre de Mme Moranville, tuée le 18 juillet dernier

Sherbrooke, 14. (P.C.). — Summer Montle, fermier de Stanstead âgé de 55 ans, a été trouvé coupable du meurtre de Mme Amy Geer Moranville. Le procès s'est terminé samedi devant la Cour du Banc du Roi et le jury a rendu son verdict: après avoir délibéré pendant plus de deux heures et demie. Le juge Hector Verret a condamné Montle à être pendu le 20 mars prochain.

Le condamné a été conduit à la prison locale après le verdict, mais il sera transféré sous peu à la prison de Bordeaux.

L'avocat de la défense, M. Charles Mignault, a dit que l'on en appellerait probablement de la sentence.

Mme Moranville a été tuée le 18 juillet dernier sur la ferme de John Montle, frère de l'accusé. Elle fut tuée par une décharge de carabine. La défense a présenté un plaidoyer d'aliénation mentale.

L'usage du métal est contrôlé

M. Williamson pourra interdire la fabrication des panneaux-réclames faits de métal

Ottawa, 14. (P.C.). — Le ministère des munitions a annoncé que les pouvoirs du contrôleur des approvisionnements, M. Alan H. Williamson, ont été augmentés. Il aura maintenant la haute main sur tous les panneaux-réclames faits de métal et il pourra interdire la fabrication. Ces pouvoirs s'étendent également à la fabrication des machines à coudre, des lits, des matelas à ressorts, des sommiers et en général de tout article qui contient du métal.

Huit personnes meurent subitement

Mlle Béatrice Brown, 27 ans, mourut subitement, hier après-midi, dans la chambre qu'elle habitait au numéro 4188, rue du Parc-Lafontaine. Le cadavre fut transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête.

Kenneth Robert Hazard, bébé de trois mois, dont les parents habitent 5884, avenue Bannantyne, à Verdun, fut trouvé mort dans son berceau, vers 11 h., hier matin. Le corps fut transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête.

M. Honoré Charbonneau, 44 ans, dont le lieu de domicile est encore indéterminé, mourut presque subitement, samedi soir, à l'hôpital du Sacré-Cœur de Cartierville, où on l'avait transporté d'urgence. Le cadavre fut transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête.

M. Arthur Maheu, 42 ans, qui habitait 4084, rue Parthenais, mourut subitement, tard samedi soir, en son domicile. On ignore la cause de sa décès prématuré. Le cadavre fut transporté à la morgue, pour autopsie et enquête.

M. Augustin Saunders, 54 ans, qui habitait 524, rue des Inspecteurs, mourut subitement, samedi midi, dans une chambre d'un hôtel de l'ouest de cette ville. On ignore la cause exacte du décès prématuré de cet homme. Le cadavre fut transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête.

L'agent spécial Paul Lésperance, 55 ans, qui habitait 530, rue des Seigneurs, s'affaissa et mourut subitement, samedi matin, au cours de son service dans un moulin à farine sis au numéro 939, rue Mill. Le corps fut transporté à la morgue, où un verdict de mort naturelle fut rendu, subsequmment, en cour du coroner.

La dépouille mortelle fut alors remise à la famille du défunt, pour fins d'inhumation.

Mme Lyla Lyxay, polonaise dans la soixantaine, mourut subitement, samedi matin, dans la chambre qu'elle habitait au numéro 1385, rue Wellington. Un verdict de mort naturelle fut rendu, subsequmment, en cour du coroner, puis la dépouille mortelle fut ensuite remise à la famille de la défunte, pour fins d'inhumation.

Mlle Fernande Coulombe, 26 ans, de St-Hubert, (dans le comté de Berthier), mourut samedi matin, à l'hôpital du Sacré-Cœur de Cartierville, où on l'avait transportée d'urgence. Le corps fut transporté à la morgue, où les médecins légistes provinciaux constatèrent qu'il s'agissait d'un décès purement naturel. La dépouille mortelle fut ensuite remise à la famille, pour inhumation.

En travaillant pour vous, vous travaillez pour tous. Achetez des Certificats d'épargne de guerre.

Un raz-de-marée cause 500 morts à Huaraz, Pérou

On attribue la catastrophe à une éruption du volcan Rataquenhua

Lima, Pérou, 14 (P.A.). — Un raz-de-marée a causé, samedi, plus de 500 morts à Huaraz, capitale départementale, et a complètement banyé le quartier résidentiel de la ville.

Le propriétaire de la ligne d'autobus qui relie Lima à Huaraz a déclaré par téléphone, à la Presse Associée, que les conditions étaient "indécritibles". La vague d'eau entraînait pierre, vase et lave, était haute de 150 pieds et longue de plus d'un demi-mille. Cinq cents de plus sont à l'hôpital de la ville et des centaines sont étendus le long des routes jusqu'à six milles en dehors de Huaraz.

Aucun des habitants du quartier résidentiel n'a échappé à la mort. On croit que le raz-de-marée est dû à une éruption du volcan Rataquenhua. Plusieurs petits villages indiens ont été engloutis quand l'eau, s'échappant dans la Plata, a fait déborder la rivière.

Le gouvernement a dépêché des médecins, des infirmières et des produits médicaux, sur les lieux du désastre.

Menu spécial sur les trains

Du 20 décembre au 2 janvier on servira de la dinde à bord des trains

Les autorités du Canadian National nous informent que des repas à la dinde seront servis dans les wagons de cette compagnie du 20 décembre au 2 janvier. La compagnie a fait l'achat de 800 dindes, soit près de 9,600 livres de viande.

On servira, pendant la même période, 4,000 livres de poulets, soit deux mille livres de plus que l'an dernier. On fait aussi préparer 500 livres de plus de fruits éminés, qui entreront dans la confection de gâteaux. La préparation de ce repas gastronomique est un travail de géant, selon M. W. W. Swinden, surintendant général du service des wagons à voyageurs et des wagons-lits du Canadian National, et les cuisiniers devront se contenter de leurs cuisines relativement petites sur les wagons.

Feu M. Paul Owen

Québec, 14. (Du correspondant du Canada) — M. Paul G. Owen, ancien secrétaire de l'Association des marchands de bois de la province, qui fut longtemps un des gérants de la compagnie Price Bros et une des figures les plus connues et les plus estimées de l'industrie de la pulpe et du papier, est décédé, ce matin, à l'hôpital Jeffrey Hale de Québec après une longue maladie.

M. Owen laisse une veuve sans enfant.

Nouvelle retraite de Russie

(Suite de la page 1)

dement conduite, ont repris plus de 400 villages;

2.—Dans un seul secteur du front moscovite, l'armée rouge a détruit 4 chars, 16 canons, 7 obusiers, 54 motocyclettes et de grandes quantités de munitions;

3.—Dans le secteur de Leningrad, 400 soldats nazis ont été massacrés après qu'ils eurent chassés d'une position fortifiée;

4.—Sur le front méridional, entre Rostov et Taganrog, l'ennemi fut toujours et il a perdu, hier, 200 canons, 7 tanks et 11 canons, 6 avions et 1,000 hommes;

5.—Dans un autre secteur du front du sud, les Russes ont capturé 97 camions, 1,226 chevaux, 226 pièces d'artillerie de campagne, 319 mitrailleuses, 165 carabines automatiques, 1,250 carabines ordinaires, 1,055 charrettes, 30,000 obus, 500,000 balles et 500 mines.

Moscou, 14. (P.A.). — M. Henry C. Cassidy, correspondant de guerre de la Presse Associée en Russie, dit plusieurs autres journalistes étrangers sont revenus à Moscou, hier, après avoir quitté, cette ville, il y a deux mois, pour aller s'installer à Kibyshevo, capitale de l'U.R.S.S.

L'impression qu'ils ont eue en y arrivant a été la suivante: "Moscou ne ressemble pas à une ville en état de siège mais à une fièvre capitale qui a carrément fait face au danger et qui a vaincu ses ennemis. Son métro, ses tramways et ses autobus fonctionnent toujours. On y a l'électricité, l'eau et le gaz à volonté. Les magasins font des affaires d'or. Le Kremlin est intact. Les Moscovites n'hésitent pas à dire que la bataille de Moscou a été la plus intense de toute la guerre et la victoire qu'elle leur a donnée la plus retentissante de toutes."



Les Indes néerlandaises sont depuis longtemps convoitées par le Japon. D'une grande richesse en matières premières, ces colonies n'ont pas pu décider le Japon à entrer en guerre, car avant même que les Alliés ne soient directement transformés en matériel de guerre. Jusqu'ici les forces japonaises n'ont pas encore ouvertement attaqué ces riches colonies hollandaises.

M. Power entrevoit la mise en vigueur de toute la loi de mobilisation

(Suite de la page 16)

Parcours toute la gamme des émotions les plus diverses, le peuple canadien pense enfin clairement, salue, avec calme, dans un océan de paix, le vieux de trois siècles, le courage, la force et la foi dont il a besoin.

« Comme nos ancêtres, ces infatigables pionniers, vivaient et travaillaient dans la crainte continuelle de voir attaquer par le beau rouge, le guerrier et le soldat, le soldat et le guerrier, ainsi vivons-nous, maintenant nous comprenons que les distances ne comptent plus et que des sauvages, encore plus cruels que ceux d'aujourd'hui, nous devaient lutter sans cesse, peuvent fondre sur nos villages et nos villages et y semer la destruction et la mort. De même que ces hommes et ces femmes se réunissaient en bande pour se protéger mutuellement, de même qu'ils fondaient leurs propres familles, de même encore qu'ils transformaient leurs instruments aratoires primitifs en engins de guerre, de même enfin qu'ils attaquaient et se défendaient, ainsi nous unirons nos bras, ainsi notre peuple fabriquera de nouvelles armes et combattront jusqu'au bout, consentant que la défaite serait pire que la mort. »

« Ils ne sont plus les jours où nous étions assurés d'une victoire facile, mais également sont-ils passés les jours où la panique nous étreignait à la gorge. Seules demeurent une conception nette du danger et une détermination non moins farouche d'y faire face en invoquant le ciel, mais aussi avec hardiesse et, par-dessus tout, en agissant d'un commun accord. En présence de l'imminent péril qui nous menace nous ne pouvons faire autre chose. »

« Nous avons sous les yeux l'exemple de l'infatigable Grande-Bretagne. Le peuple britannique n'a pas toujours constitué une famille heureuse. Aujourd'hui, toutefois, le capitaliste et l'ouvrier, le propriétaire et le ténancier, le fils de famille et le pauvre d'origine, tous combattent et fournissent au monde un merveilleux exemple de solidarité. »

« Il y a un mois, les Etats-Unis étaient hésitants, incertains, indécis. Il y a cinq jours à peine, pacifistes, isolationnistes, partisans de l'interdiction armée, républicains, démocrates, nordistes, sudistes, Etats de l'est et de l'ouest, ont tous, avec quelle rapidité inouïe, brandi le glaive flamboyant de la guerre. Et cela — pour employer les paroles mêmes de l'ami — est un distingué président de la République américaine — parce que ce n'est qu'ainsi que nous nous assurons qu'une trahison de ce genre ne nous mettra plus en péril. »

Une nation américaine

« Nous aussi, nous formons une nation américaine. Je suis l'un de ceux qui n'ont cessé de prêcher la doctrine que le Canada était un "pays d'Amérique", et que son avenir, de même que ses intérêts reposent en ce continent. Je crois encore en cette doctrine. »

« Toutefois, lorsque le cyclone frappe, lorsque le ouragan se déchaîne, lorsque des fléaux de toute sorte s'abatent sur nous, pouvons-nous dire, — et d'ailleurs l'avons-nous dit, il y a cent ans, lorsque dans cette ville même les victimes du choléra et de la fièvre se comptaient par milliers — rien que le mal vient de l'étranger. »

« Non, les Américains le savent, et nous, Canadiens, le savons également, nous ne pouvons nous immuniser, ni nous isoler pour échapper à un mal qui tue tout sur son passage. »

« Le mal le plus insidieux, le plus destructeur que le monde ait jamais connu prend sa source à l'endroit même où se trouvent les hordes d'Hitler, les esclaves de Mussolini, les meurtriers du Japon. Une seule chose compte : détruire le mal à sa source. »

« Et c'est pourquoi je vous dis ce soir que Jean-Paul Sabourin, de Saint-Léonard de Prescott, qui, cette semaine, a abattu en une seule journée, trois avions ennemis au-dessus des sables de Lybie, combat pour le Canada; que Joseph "Larry" Robillard, d'Ottawa, dont les exploits dans le ciel de France lui ont valu une décoration de la main du Roi, combat pour le Canada; que les centaines de jeunes gens de cette province, de ma propre ville de Québec, présentement plongés dans le tournoi sanglant à Hong Kong, combattent pour le Canada. »

« Volontaires, tous ces hommes qui, tel un mur vivant, se dressent là-bas pour tenir loin de nos foyers le danger de la mort et de la destruction. Oui, tous ces hommes combattent pour le Canada. »

« Il combattent aussi pour le Canada ces diligents ouvriers, qui construisent des chars d'assaut, des canons, et des armes de toute sorte. »

« Et ces femmes, dont les mains délicates s'emploient à la fabrication de munitions, elles toutes combattent pour le Canada. »

« Vous-mêmes, lorsque, dans l'exercice de vos fonctions, vous, sur les trains, dans les hôtels, dans les bureaux, dans les magasins, venez en contact avec des milliers de personnes et que vous leur dites la vérité, si dur soit-elle, non pas en la murmurant à l'oreille, comme des messagers de la mort, mais ouvertement, franchement, en véritables champions du courage, de la foi, de l'union, vous aussi, vous combattez pour le Canada. »

« Envisageons donc sans crainte, sans exagération et sans préjugé les événements qui se sont déroulés la semaine dernière, mais avec calme et courage. Établissons notre bilan. »

« La guerre, en vérité, a pris le caractère d'un conflit mondial. Elle n'est plus confinée à des continents, voire à des hémisphères. Deux autres continents y ont été entraînés : l'Amé-

Hospice détruit par les flammes



Cette photo montre les ruines de l'hospice Saint-Antoine, à Saint-Lin, où la R. S. Louis de Charité, jeune et dévouée religieuse d'une trentaine d'années de la congrégation des Soeurs de la Providence, perdit la vie tragiquement en fin de semaine. Une centaine de religieuses et de pensionnaires de cette institution réussirent à se sauver sans blessure. Cet incendie se déclara peu avant 6 heures, samedi matin, et, malgré les efforts des pompiers volontaires de Saint-Lin et de l'Éphémère, le bel immeuble ne put être sauvé de la destruction complète. Les pertes sont évaluées à \$40,000.

tien de l'ordre public, ou la poursuite efficace de la guerre, ou pour maintenir les fournitures aux services essentiels à la vie de la collectivité.

« Aux termes de cette loi, le Gouvernement fédéral, à pleins pouvoirs et l'autorité voulue pour mettre en pratique le service national sélectif, non seulement dans le cas des hommes, mais encore dans celui des femmes. »

« Ces pouvoirs, nous nous proposons de nous en prévaloir dans l'état d'urgence auquel nous devons faire face, et afin de nous assurer que chaque homme et chaque femme au pays s'adonnent à la tâche susceptible d'aider le plus à l'état pris dans son ensemble. Grâce au capital masculin, nous organiserons la défense de nos côtes de façon à ne pas être un fardeau pour nos amis et alliés et afin que la cuirasse qui protège le front démocratique ne présente aucune fissure. »

« Les hommes seront également mobilisés afin de pousser davantage la fabrication de munitions et la production alimentaire, afin d'être un atout dans le jeu des forces alliées. »

« Nous organiserons le capital féminin, pour former la main-d'œuvre nécessaire aux arsenaux, aux usines et aux manufactures. »

« D'autres ministères mieux autorisés que moi aborderont les programmes de la marine et de l'armée. Pour ce qui est du Corps d'aviation royal canadien, et c'est là l'affaire qui m'occupe principalement, l'année 1941 a vu la réalisation de notre programme de construction et d'effectifs. En 1942, nous atteindrons le sommet de la courbe de production. Si, à l'heure actuelle, des milliers d'élèves formés en vertu du plan conjoint d'entraînement aérien, manœuvrent des avions de combat dans les îles britanniques et dans toutes les parties du monde, l'an prochain, à pareille date, le nombre des effectifs que nous aurons sur tous les fronts sera au moins triple, et tous ces hommes seront des volontaires. En dépit de ce que l'on a dit au cours des quelques mois écoulés sur la nécessité fondamentale d'une armée immense et de mobiliser des millions d'hommes si l'on veut en fin de compte gagner la guerre, une chose ressort à l'évidence des événements de la semaine dernière : à moins d'avoir la maîtrise absolue des airs, il ne restera pas de guerre à gagner. »

« Nous nous adresserons à chaque homme et à chaque femme, tout comme je m'adresse à vous ce soir, vous, qui plus que moi n'importe qui, avec l'occasion de visiter les quatre coins du pays, et nous leur demanderons d'applaudir les vaillants, d'encourager les faibles, de déserter les sceptiques, disant à tous que cette guerre est l'affaire de tous, que le pays se trouve en présence d'un danger plus grave que ceux dont il est fait mention dans notre histoire, mais que notre race n'est pas une race de lâches, de poltrons, de "flâneurs", de semeurs de panique, mais qu'elle descend de nobles ancêtres et que ses traditions sont des plus belles et des plus grandes. »

L'OPINION BRITANNIQUE

(Suite de la page 1)

En page éditoriale, le Times admet que la lutte ne sera pas facile. Il s'empresse d'ajouter, par contre, qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer au même de s'inquiéter. Si l'on peut, en effet, créer une véritable unité, forger une solide coalition entre tous les pays puissants, et disposant de ressources à peu près inépuisables, et ayant les mêmes buts de guerre et de paix, qui font face aux puissances du mal dans ce qui est devenu une guerre universelle comme l'histoire n'en a encore jamais vue, tous les espoirs seront permis.

En Russie, la retraite des armées d'avant-garde de l'envahisseur se poursuit. Partout, écrit le correspondant du Times à Kuibyshev, les Russes accentuent la pression qu'ils exercent sur les principales lignes ennemies et qu'ils repoussent devant eux. La reprise de Solnechnaya Gora, à 40 milles au nord-ouest de Moscou, vient d'être annoncée. Au cours des cinq derniers jours, les armées ont recapturé Rogache, Venov et Slaninogorsk. Dans les combats qui se déroulent du 16 novembre au 10 décembre, c'est-à-dire durant la période où l'ennemi lançait ses plus furieux assauts contre Moscou, les Allemands ont eu 8,000 hommes de tués et 1,434 chars d'assaut de capturés ou détruits. Il ont aussi perdu d'énormes quantités d'autre matériel.

Maintenant que les Russes ont repris l'initiative, on pourra se rendre compte de la puissance offensive de leurs réserves qui ont toutes été parfaitement organisées. Ils ont rassemblé partout d'importantes forces de cavalerie et il est plus probable qu'ils infligeront à l'adversaire de terribles dommages pendant que ce dernier tentera de se sortir des mauvais draps dans lesquels il s'est mis. Sur le front méridional, les nazis semblent faire de grands efforts pour stabiliser leurs positions défensives sur le Mius. Ils construisent à la hâte, le long de ce cours d'eau, des casernes en béton armé et des fortins de glace. Les Russes, toutefois, rapportent qu'ils ont, à plusieurs endroits, forcé le passage du Mius. Au cours de la dernière semaine, les Russes paraissent avoir aussi réussi à mieux équilibrer la puissance d'attaque de leur aviation. Des troupes soviétiques, spécialisées dans l'art de faire la petite guerre et comptant des détachements de cavalerie, au dire du correspondant du Times à Stockholm, font preuve d'une activité de plus en plus inquiétante pour l'envahisseur. Elles travaillent derrière les positions les plus avancées de ce dernier et même très loin à l'arrière de ses lignes.

Les rapports que la presse allemande reçoit parlent toujours des bandes d'irréductibles qui harcèlent sans répit les troupes d'Hitler, lesquelles, manquant d'abris, doivent dormir comme elles peuvent dans leurs véhicules, où il fait un froid terrible. Il y a bien des jours, maintenant, que des milliers de soldats allemands n'ont pas pu dormir confortablement, à leur saoul, dans de bons lits et à la chaleur. Le long de la mer d'Azov l'armée du maréchal Kleist continue de battre en retraite en Ukraine orientale. Elle n'a pas encore pu s'arrêter et faire face à l'armée rouge qui la talonne. Dans les Etats baltes, on a de plus en plus de peine à trouver où hospitaliser les soldats blessés ramenés du front de l'est. En Pologne, on constate partout une congestion effroyable qui est aggravée par la migration des industries de guerre du Reich vers l'est, migration rendue nécessaire par l'efficacité de l'offensive aérienne anglaise contre les usines allemandes.

Le correspondant du Times au Caire rapporte que, sous la pression continuelle qu'exerce sur elles, de trois directions à la fois, la 8e armée, les divisions du général allemand Rommel retraitent avec

encore plus de précipitation vers l'ouest. Des Néo-Zélandais qui faisaient partie de la garnison de Tobrouk ont avancé rapidement derrière les fuyards, en longeant la côte. Ils sont maintenant dans la banlieue orientale de Gazala, à 40 milles à l'ouest de Tobrouk. D'autres troupes hindoues et britanniques, remontant vers le nord, du sud-est, ont atteint un point situé à l'ouest de Gazala, ce qui fait que cette place forte est maintenant encerclée. Dans le secteur central du front libyen, la situation reste à peu près ce qu'elle était la semaine dernière, les Britanniques continuant d'y avoir le dessus.

Au sud de ce secteur, des colonnes anglaises poursuivent leur avance qui, si elle est lente, n'en progresse pas moins. Elles y vont avec prudence parce qu'il leur faut nettoyer quelques régions où l'on trouve encore des détachements ennemis. Le fait que l'on rapporte une poussée fructueuse vers l'ouest, en Libye, et que l'on ne parle presque pas de résistance italo-allemande ne signifie pas, cependant, que Rommel a abandonné la partie. Rommel est encore extrêmement dangereux et ce n'est pas lui qui refusera le combat, lorsqu'il jugera l'heure venue de se battre de nouveau. S'il recule, pour le moment, c'est parce qu'il est placé, selon lui, dans une position qui lui est défavorable. Il bat en retraite en résistant aussi souvent qu'il le peut et tout le terrain qu'il enlève il faut le lui arracher. Il ne le donne pas.

La société ne se sauvera que par la charité

(Suite de la page 16)

fait aimer le Bon Dieu. Continuez votre œuvre, qui remplit toute la terre, continuez-la avec le sourire, avec de bonnes paroles et Dieu sera votre récompense. »

Sur l'estrade on remarquait, outre Son Excellence Mgr Chaumont, M. J.-A. Julien, président général de la Société St-Vincent-de-Paul, M. le chanoine Alarie, de l'archevêché de Montréal, M. le juge Arthur Laramée, vice-président général, et M. S. Villeneuve, trésorier de la Société.

M. Julien a présenté un rapport des activités de la Société pendant l'année qui vient de se terminer. Le président a d'abord remercié Mgr Chaumont de sa bienveillante collaboration et il l'a félicité pour sa récente accession au trône d'évêque. Puis il a détaillé les différentes sources de revenus, qui ont apporté \$400,803.71 à la Société cette année. La Fédération des œuvres, a dit M. Julien, a contribué \$180,000; ce n'est pas tout ce que nous demandons, mais la Fédération était dans l'impossibilité de faire davantage et nous lui sommes très reconnaissants. Les organisations paroissiales ont apporté \$46,515.69, ce qui est un fort bon succès, au dire de M. Julien. L'effort paroissial, a dit le président, est un des meilleurs moyens pour se procurer des fonds; nos populations ne tiennent pas en arrière quand on leur tend la main, et elles sont toujours prêtes à nous aider, sous forme de guirlandes, de quêtes, de tombolas, de parties de cartes, etc. M. Julien a rendu hommage à la ligue de hockey Dépression, qui a souscrit \$505 à la St-Vincent-de-Paul, la plus forte somme depuis cinq ans. Nous avons reçu \$168,000 des corps publics, a dit le président, mais ces argent ne servent nullement au soulagement des misères des pauvres de la Société. Ces hommes sont employés pour secourir les chômeurs qui n'ont pu obtenir d'allocations de la Ville, et la Société St-Vincent-de-Paul les distribue bénévolement et sans obligations de sa part. Si la situation devient trop compliquée, les chômeurs "malchanceux" devront prendre un autre chemin que celui de la St-Vincent-de-Paul.

M. Julien a dit un mot du "Grenier des pauvres", situé au No 3436 de la rue de l'Hôtel-de-Ville. Cette œuvre a pour but de fournir à la St-Vincent-de-Paul les articles de ménage ou de vêtements qui lui sont nécessaires. Ces articles proviennent de la générosité des citoyens de Montréal, et le "Grenier des pauvres" se charge de les envoyer chercher à domicile. L'an dernier, on a reçu 4,182 appels et l'on a recueilli 40,000 articles de toutes sortes. Puis M. Julien a parlé des œuvres qui sont secourues par la Société, entre autres le Vestiaire des pauvres, qui a servi l'an dernier 81,666 soupes, 54,119 lunches et qui a donné 5,836 articles de vêtement.

Quel esprit anime nos sociétés? a dit en terminant M. Julien, quel est notre idéal? Nous voulons prouver la sainteté de l'Eglise, non par des discours, mais par des actes. Chaque société de la Société St-Vincent-de-Paul doit chercher à devenir meilleur, pour rendre les autres meilleurs ensuite. Notre arme suprême pour arriver à ce but, c'est la prière.

Voici le rapport financier de la Société St-Vincent-de-Paul pour l'année fiscale du 1er novembre 1940 au 1er novembre 1941.

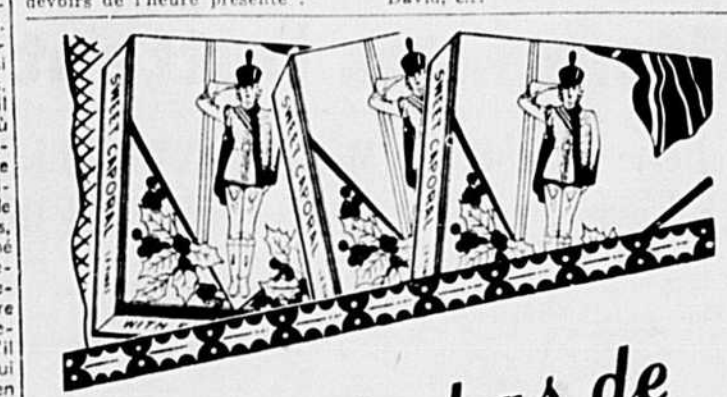
RECETTES			
Montant reçu de la Fédération des Œuvres de Charité Canadiennes			
Françaises	180,000.00		
Organisations paroissiales	46,515.69		
Quêtes aux séances	2,262.99		
Recettes diverses	3,744.00		
Océrol provincial	168,000.00		
	\$400,803.71		
DEPENSES			
Nourriture	\$244,909.19		
Chauffage	52,764.43		
Vêtements et chaussures	31,796.92		
Abri	6,844.00		
Médicaments	2,339.36		
Divers	40,575.71		
Familles de pauvres honteux	7,052.94		
	\$427,792.46		
Balance payable au 1er nov. 1940	28,276.37		
	\$456,068.83		
Montant payé durant l'année	499,031.50		
	\$42,037.33		
Balance payable par les conférences au 1er nov. 1941	\$12,037.33		
Moyenne dépensée par famille secourue mensuellement	\$17.97		
Moyenne dépensée par personne secourue mensuellement	4.20		
Rapports des dépenses soumis par chaque conseil particulier:			
	Dépenses totales	Fam. sec. pers.	Moy. par pers.
C.P. St-Jacques	\$8,848.49	4,391	16.896
C.P. St-Joseph	28,160.74	2,473	9.147
C.P. St-Georges	19,636.51	947	20.939
C.P. St-Zotique	21,628.75	1,477	14.632
C.P. St-Edouard	30,401.78	2,668	11.453
C.P. St-Eusèbe	68,639.39	4,569	19.000
C.P. St-Jean-Baptiste	45,621.14	2,846	16.206
C.P. St-Frs d'Ass.	20,844.19	1,077	19.428
C.P. St-Anges	18,362.02	1,005	18.277
C.P. St-Alphonse	18,121.32	775	23.396
C.P. St-Philippe	20,495.82	1,593	12.907
Dépenses des conseils particuliers et du Conseil central pour familles secourues mensuellement	427,792.46	28,811	14.849
Divers	20,671.88		
	\$448,464.34		
Moyenne de familles secourues mensuellement		1,984	
Moyenne de personnes secourues mensuellement		8.14	

L'hon. T.-D. Bouchard au Club St-Laurent Kiwanis

Le conférencier au prochain déjeuner-causette du Club St-Laurent Kiwanis, mercredi, le 17 décembre, à midi et 30, à l'hôtel Ritz-Carlton, sera l'honorable T.-D. Bouchard, ministre de la voirie et des travaux publics. Il a choisi comme sujet: "Si nous voulons être de véritables patriotes — Réflexions d'un Canadien-français de petite ville sur nos devoirs de l'heure présente".

Mardi soir prochain au Cercle Universitaire

Mardi, à 7 heures et 30 précises, le Cercle Universitaire recevra à dîner en l'honneur de M. le docteur Henri Laugier, professeur de physiologie à l'Université de Montréal. La conférence que prononcera M. Laugier est intitulée: "Radio-éducation". Le conférencier sera présenté par le docteur Jean Sauvier et remercié par l'honorable sénateur Athanase David, c.r.



Un plein bas de PLAISIR pour les FÊTES



Cigarettes SWEET CAPORAL

En attrayants paquets des Fêtes, 60¢ \$1.20 \$2.40

OFFREZ DES CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE EN CADEAUX DES FÊTES. VOUS PLAIREZ À VOS AMIS ET VOUS HÂTEREZ LA victoire

Canadiens battent Ottawa, 4-2; les Royaux écrasent Cornwall, 7-1

Joliette blanchit les Braves par 11-0

Léger et Bernard brillent pour les Cyclones

Joliette, 14. (P.C.) — Les Cyclones de Joliette, avec Leclerc dans leurs buts, ont blanchi aujourd'hui les Braves de Valleyfield par le score de 11-0 dans une partie de la ligue de Montréal.

Léger et Bernard ont mené l'attaque pour les vainqueurs avec chacun deux buts tandis que Lapointe y ait allé avec un but et quatre assistances. Earl Kelly, jouant sa première partie depuis qu'il a obtenu son congé des Pats de la ligue Québec Senior, a obtenu un but et une assistance.

Phil Daglish, joueur de défense du Valleyfield, a été blessé au cours de la partie, et trois points de suture ont été nécessaires pour fermer une blessure qu'il s'est infligée au visage.

Une lourde tempête de neige a retardé le club Valleyfield dans son voyage et la partie a commencé 80 minutes en retard.

VALLEYFIELD. — Buts: Roy, Défense: Slater et Daglish; Centre: Bennison; Ailes: Haslam et Paquet. — Subs: Boyer, Joannette, Dufour, Hystead, Lalonde, Dupleau, Leonard.

JOLIETTE. — Buts: Leclerc; Défense: Buan et Léger; Centre: Lapointe; Ailes: Bernard et Burr. — Subs: Arcand, Tremblay, Desautels, David, Albert, Levesque, Besette, Kelly. Arbitres: Martel et Murray.

Première période
1-Joliette: David (Besette-Kelly) 5:28
2-Joliette: Léger 14:21
Punitions: Hystead, Daglish, Lapointe, Tremblay.

Deuxième période
3-Joliette: Levesque (Albert) 6:55
4-Joliette: Kelly (David) 10:12
5-Joliette: Burr (Lapointe-Bernard) 11:52
6-Joliette: Léger (Buan-Besette) 15:38
Punitions: Lapointe, Burr, Paquet.

Troisième période
7-Joliette: Bernard (Lapointe) 5:40
8-Joliette: Lapointe (Bernard-Burr) 8:50
9-Joliette: Burr (Lapointe-Bernard) 4:40
10-Joliette: Léger (Levesque) 13:32
11-Joliette: Bernard (Léger) 14:29
Punitions: Daglish, Besette.

McGIBBON BRILLE AVEC CANADIENS DANS UN RALLIEMENT DE 4 BUTS

Morin et Kowcinak se signalent lorsque les Royaux écrasent les Flyers. — Deux protégés possibles des Sénateurs contre les Canadiens

Par PAUL PARIZEAU

Un superbe ralliement de quatre buts dans la troisième période a permis aux Canadiens de vaincre les Sénateurs d'Ottawa par le score de 4-2, hier après-midi au Forum, dans une des parties les plus rudement contestées jamais vue à date cette saison. Quelque 8.000 personnes ont vu Marcel Bessette compter le but décisif vers le milieu de la période finale après que Les Ramsay et McGibbon eurent compté tour à tour pour faire disparaître un déficit de deux buts. Environ cinquante secondes avant la fin, McGibbon a compté son deuxième but de la partie la plus brillante qu'il ait jouée avec le Tricolore.

En dépit d'un humiliant échec de 7-1 aux mains des Royaux dans la deuxième partie, les Flyers de Cornwall ont conservé la première position du classement, un point en avant des As de Québec, qui ont fait match nul, 4-4, dans la vieille capitale.

Ted Saunders a grandement impressionné dans sa première apparition locale avec les Sénateurs en comptant les deux buts de son club. Durant la première période les coups d'épaule n'ont pas été ménagés de part et d'autre et les arbitres Wilcox et Mullins n'ont pas eu le loisir de chômer. Leur prompt intervention dans chacune des petites querelles prêtes à éclater a tout moment seule empêché une bagarre générale.

Beau ralliement
Les Ramsay a compté le premier but des Canadiens après quelque quatre minutes de jeu dans la troisième période et moins de quatre minutes s'étaient écoulées lorsqu'un but de McGibbon, contre lequel l'entière équipe des Sénateurs a protesté, a placé les deux clubs sur un pied d'égalité.

McGibbon a compté le but qui devait changer complètement la situation au cours d'une mêlée générale dans le territoire des Sénateurs. Il



Georges Brown

est arrivé que la lumière rouge derrière la cage s'est allumée en même temps que se faisait entendre le coup de sifflet de l'arbitre Archie Wilcox. Après quelques instants d'hésitation l'arbitre Mullins a accordé le but et la mise au jeu s'est faite aussitôt.

Complètement déclassés depuis le commencement de la troisième période, les Sénateurs ont vainement tenté de reprendre un avantage perdu. Un but de Bessette sur une passe de Ramsay a donné aux Canadiens une avance bien méritée et jamais par la suite Fraser n'a été menacé.

Lorsque McGibbon s'est échappé, cinquante secondes avant la fin, il n'a pas eu de difficulté à faire sortir St-Denis de ses filets pour y loger la

passée. Georges Brown a fait du beau travail sur la défensive pour les Canadiens.

Cornwall déclassé
Dans la deuxième partie, les Royaux ont démontré qu'il faudra compter avec eux dans la course au championnat lorsqu'ils ont écrasé les leaders du classement par 7-1.

Les champions de l'an dernier ont déclassé les Flyers du commencement à la fin, comptant un but dans la première période, 2 autres dans la 2e et terminant avec quatre buts dans le dernier engagement.

Bobby Morin et Dick Kowcinak ont le plus brillé chez les Royaux avec chacun deux buts. Raymond, Mahaffy et Jimmy Haggarty ont compté les autres buts des Royaux. Lorrain Thibault a compté le seul but des Flyers.

Nous avons appris à l'issue de la partie d'hier après-midi entre les Sénateurs et les Canadiens que la direction du club Ottawa va protester auprès de la Q.A.H.A., premièrement contre le but prétendu "double" de McGibbon et ensuite contre les deux parties de la fin de semaine. Les directeurs du club Ottawa croient que Les Ramsay n'a pas le droit de jouer avec les Canadiens parce qu'il ne fait pas partie de la Royal Air Force ainsi qu'il devait le faire lorsqu'il a été appelé de Glace Bay pour son examen médical. Refusé dans l'aviation, Ramsay suit actuellement un cours d'étude à Cartierville et ces messieurs d'Ottawa prétendent qu'il ne peut pas jouer avec les Canadiens.

Première partie
OTTAWA. — Buts: St-Denis; défenses: Reinhardt et Grant; centre: Carthy; ailes: Greene, Saunders. Substituts: Pratt, Van Daele, T. Lemay, A. Lemay, Poirier, Creyne, Inglis, Creighton.

CANADIENS. — Buts: Fraser; défenses: Bicknell et Brown; centre: Walker; ailes: Smart et Dheere. Substituts: Anton, Harmon, Gruhn, McGibbon, Richard, Besette, Ramsey, McFadden. Arbitres: Ken Mullins et Archie Wilcox.

Première période
Aucun but.
Punitions: Anton, Harmon, T. Lemay, Reinhardt, Inglis, Pratt, McGibbon.

Deuxième période
1-Ottawa: Saunders (Carthy) 7:30
2-Ottawa: Saunders (Greene, Carthy) 8:09
Punitions: Creighton, Ramsey, Carthy, Grant.

Troisième période
3-Canadiens: Ramsey (Richard) 4:42
4-Canadiens: McGibbon 8:26
5-Canadiens: Bessette (Ramsey) 12:12
6-Canadiens: McGibbon (Bicknell) 19:10

CORNWALL. — Buts: Dion; défenses: Allaby et Maundrell; centre: Imachi; ailes: Gardner et Shaw. Substituts: Ritchie, Drummond, Lateski, Thibault, Belinger, Head, Lemire, Kipp.

ROYAUX. — Buts: Durnan; défenses: Currie et Southwick; centre: Kowcinak; ailes: Haggarty et Raymond. Substituts: McCurry, Ward, Davies, Mahaffy, Carragher, Morrison, R. Morin, Millar.

Première période
1-Royaux: Raymond (Kowcinak) 8:26
Punition: Drummond.

Deuxième période
2-Royaux: Kowcinak (Haggarty) 9:31
3-Royaux: R. Morin (Mahaffy, Millar) 15:28
4-Cornwall: Thibault (Lateski) 17:43
Punitions: Currie (2), Kipp, Mahaffy, Southwick.

Troisième période
5-Royaux: Mahaffy (Carragher) 3:35
6-Royaux: Kowcinak (Haggarty, Raymond) 7:00
7-Royaux: Haggarty (Raymond) 7:24
8-Royaux: R. Morin (Millar) 13:47
Aucune punition.

CHICAGO A RAISON DE GREEN BAY, 33-14

Chicago, 14. (P.A.) — Les Bears de Chicago ont compté 24 points dans la deuxième période et ils ont défait les Packers de Green Bay 33 à 14 ici cet après-midi pour s'assurer le championnat de la section ouest de la ligue Nationale de football.

Grâce à cette victoire, les Bears se sont assurés le droit de rencontrer les Giants de New-York, champions de la section est, dans la finale, dimanche prochain à Wrigley Field.

Grabowski permet aux As d'annuler 4-4 avec les Pats

Il compte trois minutes avant la fin de la période supplémentaire

Québec, 14. (P.C.) — Jo-Jo Grabowski a compté un but dans la période supplémentaire qui a permis aux As de Québec de faire match nul, 4-4, avec les Pats dans une partie rapide de la ligue Québec Senior, ici aujourd'hui.

Le but de Grabowski a été compté après que les Pats eurent effectué deux ralliements, d'abord pour égaliser le score et ensuite pour prendre l'avantage.

Les As a compté une fois dans la première période et une autre fois dans la deuxième mais les Pats ont fait disparaître ce déficit au commencement de la troisième période.

Puis, au milieu de la période, Fernand Majeau a égalisé le score de nouveau après que Jules Blais eut donné une avance de 3-2 aux As.

Les Pats ont pris l'avance après 45 secondes dans la période supplémentaire lorsque Ray Mullins a compté tandis que Guy Labrie achevait de purger une punition. Le but avait semblé suffisant pour donner la victoire aux Pats lorsque Grabowski a compté sur des passes de McMahon et Rozzini après sept minutes de jeu.

PATS. — Buts: Dickie; défenses: Marchand et Laforce; centre: Huguet; ailes: Mullins et Murray. Substituts: Mattson, Riley, Gaudette, Lahoche, Wilkinson, Majeau, Carroll, Jotkus.

QUÉBEC. — Buts: Bouvrette; défenses: McMahon et Stahan; centre: Hamel; ailes: Blais et Rozzini. Substituts: Robertson, Grabowski, Rossignol, Gaudreault, Lee, Nicholson, Labrie, Brennan. Arbitres: Breen et Paquet.

Première période
1-Québec: Blais (Robbini, Hamel) 10:50
Punition: Marchand.

Deuxième période
2-Québec: Rossignol (Grabowski, Robertson) 6:31
Punition: Brennan.

Troisième période
3-Pats: Riley (Mattson) 2:45
4-Pats: Gaudette (Mattson) 3:35
5-Québec: Blais (Hamel, Rozzini) 3:48
6-Pats: Majeau (Murray) 6:56
Punition: Labrie.

Période supplémentaire
7-Pats: Blais (Mattson) 4:45
8-Québec: Grabowski (McMahon, Rozzini) 6:51

Shawinigan défait Lachine, 3-1, dans la ligue Montréal

Dixième victoire en onze parties pour les Cataractes

Shawinigan Falls, 14. (P.C.) — Les Cataractes de Shawinigan ont gagné aujourd'hui leur dixième victoire de la saison lorsqu'ils ont défait les Rapides de Lachine par 3-1 dans la ligue Montréal.

Les Cataractes se sont assurés une avance de deux buts dans la troisième période et les visiteurs ont vainement tenté de reprendre le terrain perdu par la suite. F. Gauthier, Larry Laframboise et McEvoy ont été les compteurs pour Shawinigan tandis que G. Gauthier a marqué le seul but du Lachine.

SHAWINIGAN FALLS. — Buts: Bessette; défenses: Hebert, Bergeron; centre: Vallancourt; ailes: Blake, Gauthier. Subs: Raymond, Lavoie, McEvoy, Laframboise, Gladu et Fillion.

LACHINE. — Buts: Martel; défenses: Belhumeur, Noseworthy; centre: Brown; ailes: Terriault, Lafontaine. Subs: Whitehead, Taylor, G. Gauthier, Hayes, Forget, Ouellette, Carignan.

Première période
Aucun point.
Punitions: Hayes, McEvoy, Ouellette, Noseworthy.

Deuxième période
1-Lachine: G. Gauthier (Belhumeur, Taylor) 6:25
2-Shawinigan: F. Gauthier (Lavoie) 19:40
Punitions: Taylor, Forget.

Troisième période
3-Shawinigan: Laframboise (Fillion, McEvoy) 14:22
4-Shawinigan: McEvoy (Bergeron, Fillion) 15:05

CANADIENS PERDENT UN MATCH CONTESTÉ PAR 3-2 A OTTAWA

Ottawa, 14. (P.C.) — Les Sénateurs d'Ottawa ont battu les Canadiens de Montréal, 3-2, dans une partie contestée de la ligue Québec Senior, ici samedi soir.

Après que Jack Carthy leur eut donné une avance de 2-1 au commencement de la troisième période, les Sénateurs ont reçu instruction de l'entraîneur Gene Chouinard de jouer sur la défensive pour le reste de la partie. Ils ont suivi ce conseil à la lettre et ont remporté la victoire.

Albert Lemay, Carthy et Inglis ont

La Q.A.H.A. permet à Lorrain Thibault de jouer avec les Flyers de Cornwall

Elle approuve aussi le transfert de Bouvrette — Dawe et Thérien choisis comme délégués au meeting de la C.A.H.A.

Québec, 14. (P.C.) — Réunis ici pour la deuxième fois au cours de la saison 1941-42, les officiels de la Québec Amateur Association ont réglé plusieurs questions soumises à leur étude.

L'approbation officielle du transfert de Lionel Bouvrette des Pats de Montréal aux As de Québec a été donnée. Il a été décidé aussi que Moe White, jouant actuellement dans les Maritimes sans avoir une carte, demeure la propriété de la Q.A.H.A.

En réponse à un récent protêt des As de Québec contre l'éligibilité de Lorrain Thibault avec les Flyers de Cornwall par le fait que sa suspension professionnelle n'a pas été levée, il a été annoncé que tout en n'étant pas réinstallé, Thibault peut jouer avec les Flyers tant qu'il restera avec ce club mais qu'il devra retourner dans les rangs professionnels si jamais il quitte les Flyers.

Les transferts de Ferdinand Rastger et de Steve Nickart, anciens joueurs de la défunte ligue de hockey Provinciale, comme remplaçants militaires à Sherbrooke ont été sanctionnés. Il a aussi été décidé que seuls les arbitres demeurant dans la province de Québec ou dans les districts de Cornwall ou d'Ottawa peuvent être affiliés à la Q.A.H.A.

Le président Norman Dawe et le secrétaire Alphonse Thérien ont été délégués pour représenter l'association au meeting semi-annuel de la Canadian Amateur Hockey Association qui sera tenu à Régina, le 11 janvier.

Les officiels se sont aussi réunis aux Trois-Rivières aujourd'hui. Étaient présents aux meetings le président Norman Dawe, le secrétaire-trésorier Alphonse Thérien, Lionel Fleury, représentant de la Q.A.H.A. dans le district de Québec, Emmett Kenalty, T. D. Robertson, George Slater, président de la ligue Québec Senior, Eddie Grosman, vice-président de la même ligue, Tony Baril, arbitre en chef de la Q.A.H.A. et plusieurs officiels locaux.

compté pour les Sénateurs tandis que Smart et Bicknell ont obtenu les buts des visiteurs.

Alex Smart a donné l'avance aux Canadiens au commencement de la troisième période mais Lemay a égalisé le score vers le milieu de la première reprise. Carthy et Inglis ont compté tour à tour dans la troisième période avant que Bicknell obtienne un but pour Canadiens quelques secondes avant la fin.

MONTREAL. — Buts: Fraser; défenses: Anton, Snowdon; centre: Gruhn; ailes: McFadden, Harmon. Subs: Bicknell, Brown, Meronek, Richard, Smart, Ramsey, Dheere, Bessette.

OTTAWA. — Buts: St-Denis; défenses: Pratt, Van Daele; centre: Cheyne; ailes: Brunning, Inglis. Subs: Grant, Reinhardt, T. Lemay, Poirier, A. Lemay, Greene, Carthy, Saunders.

Première période
1-Canadiens: Smart (Meronek) 3:24
Punitions: Anton (2), Reinhardt.

Deuxième période
2-Sénateurs: A. Lemay (Van Daele) 11:39
Punitions: Grant, Van Daele, Snowdon.

Troisième période
3-Sénateurs: Carthy (Greene, Saunders) 3:05
4-Sénateurs: Inglis 15:12
5-Canadiens: Bicknell 19:51
Punitions: Snowdon, Brown, Snowdon (mauvaise conduite), Greene.

Voulez-vous
LUI
faire plaisir?
Offrez-lui
des
CADEAUX
PRATIQUES

TELS QUE :

- Pyjamas
- Foulards
- Cravates
- Chemises
- ETC.

Bonin
"OU L'ON S'HABILLE BIEN"
901 est. rue Sainte-Catherine
(coin Saint-André)
3623 est. Ontario

POUR LA GENT masculine DE VOTRE FAMILLE

Cravates, plusieurs importations britanniques \$1 à 3.50

Chaussettes, Jaeger, Wolsey, Allon Solly \$1 à 2.50

Foulards, laine à compter de 1.95
soie à compter de 3.50

Chemises à compter de 2.00

Pyjamas à compter de 2.50

Robes de chambre à compter de 7.50

Chandails à compter de 3.50

Gents à compter de 2.00

Si vous voulez lui plaire, donnez-lui des étrennes que les hommes apprécient.

L'étiquette Lechasseur est une garantie sûre que votre cadeau sera accueilli avec enthousiasme.

Lechasseur
COMPTES COURANTS OU BUDGETAIRES
281, est. rue Ste-Catherine — 974, ouest, rue Ste-Catherine
274, rue St-Jacques, dans l'immeuble Insurance Exchange

DEUX SAGES CONSEILS DE MOLSON

POUR LES FÊTES!

Faites vos emplettes de bonne heure

... et surtout, n'oubliez pas de vous approvisionner de

MOLSON
... la bière toujours préférée des Canadiens

Quand vous serez fatigué d'aller dans les magasins, dites simplement:

"POUR MOI TOUJOURS MOLSON"

Les Canadiens battent les Amerks 3-2

ACK PORTLAND COMPTE LE BUT DECISIF

La mise en échec est rude dans le match — Dutton fait des siennes

Par Phil SEGUIN

Pour la première fois cette saison, les Canadiens ont réussi une "série" de deux victoires consécutives, lorsqu'ils ont battu les Américains de Brooklyn 3-2 samedi soir au Forum, devant une foule d'environ 6,000 amateurs.

Tout comme jeudi soir, contre Toronto les Canadiens sont venus de derrière à la troisième période, et ils ont assuré leur victoire dans la supplémenaire. Gerry Heffernan, qui avait compté le but décisif contre les Maple Leafs, a commenté l'assaut qui a donné leur triomphe aux Habitants samedi, et il a donné une passe parfaite au colossal Jack Portland, qui a réussi à déjouer Charlie Rayner.

C'était le premier but de Portland cette saison. Jack qui semble avoir retrouvé son aplomb, a eu une autre excellente partie à la défense, et il a compté son but habituel. Portland a reçu la rondelle à la ligne bleue des Amers, et, quoique à demi-remu par un joueur des Amers, il a réussi à l'avancer jusqu'à la ligne des buts, où il a fait une feinte, faisant sortir Rayner du filet, et Jack a ensuite, poussé la rondelle dans le coin de la cage.

La joute a été un duel de gardiens de buts entre Paul Bibeault et Rayner. Tous deux ont été sensationnels, leurs nombreux arrêts miraculeux ont empêché les deux clubs d'accumuler un score imposant.

La joute a été rude au possible, et le manque de sévérité de l'arbitre Clancy a encouragé les joueurs, qui ont porté leurs bâtons haut tout le temps. Il est heureux que dans les circonstances, personne n'ait été blessé sérieusement.

Dutton fait des siennes

Vers la fin de la supplémenaire, la bagarre générale a failli éclater, et c'est encore "Red" Dutton, le foudroyant des Américains, qui a mis le feu aux poudres. Terry Reardon passait près du banc des Amers lorsque Dutton s'est emparé de son bâton. Terry n'a pas hésité et il a porté un coup de poing à Dutton, et un rien de temps, tous les joueurs du banc étaient debout, tandis que les autres qui étaient sur la glace étaient réunis près de la clôture.

Terry Reardon, qui était retenu par deux autres joueurs, a réussi à s'écarter et il a asséné un coup de poing à Dutton, mais le coup n'a pas été porté assez rudement. Ceci a valu une punition de 10 minutes et une amende automatique de \$25 à Reardon. Clancy a annoncé après la joute qu'une amende de \$50 était aussi imposée à Dutton, pour avoir porté un coup à Reardon. Red est maintenant à une somme de \$250 en amendes qui lui ont été imposées. Il s'est retiré deux amendes de \$100 récemment pour avoir sauté sur la glace pendant les joutes pour protester contre certaines décisions des arbitres.

Clancy n'est pas sévère

Il n'est pas étonnant qu'il y ait eu de la bataille. Dès le début du match les Amers, cherchant à mettre fin à une série de sept défaites, se sont montrés agressifs et ils n'ont pas hésité à se servir de tous les moyens pour tenter de ralentir les Habitants, et comme Clancy n'a pas sévi assez sévèrement, les Amers ont pu continuer à se servir de ces tactiques, mais les Habitants ont répliqué de la même façon, de sorte que le match a été l'un des plus rudes qu'on ait vus au Forum depuis longtemps.

Clancy a infligé 12 punitions mineures, en plus de la punition de 10 minutes à Terry Reardon dans la supplémenaire.

Les deux clubs ont bataillé à termes égaux dans la première période, mais peu après le début de la seconde, chaque côté a compté une fois, à moins de deux minutes d'intervalle. Les Canadiens ont d'abord pris les devants, pendant que Pat Egan purgeait une punition.

Gettiffe compte

Après que Rayner eut bloqué cinq fois les lancers à bout-portants, Ray Gettiffe a enfin réussi à compter, prenant une passe de Buddy O'Connor pour déjouer Rayner avec un lancer de la ligne rouge.

Une minute et demie plus tard, les Canadiens ont oublié leur défense, et quatre Amers ont commencé un assaut, avec deux joueurs seulement à la ligne bleue des Canadiens. Une série de passes a donné la rondelle à Pat Kelly près du filet, et Kelly a compté facilement. Joe Kroll et Tommy Anderson ont obtenu des assistances.

Groll, qui a été le meilleur joueur des Américains samedi, a compté le deuxième but des siens, aidé de Norm Larson et Murray Armstrong, après 10 minutes de jeu à la troisième période.

Ce revers a stimulé les Canadiens, qui ont attaqué furieusement, mais ce n'est que six minutes avant la fin de la période qu'ils ont réussi à égaliser les chances. Terry Reardon comptant au cours d'une mêlée, sur des passes de Toe Blake et Charlie Sands.

Les deux côtés ont joué prudemment pendant le reste de la période, mais 15 secondes avant la fin, Kroll a réussi à compter de nouveau lorsqu'il est arrivé seul devant Bibeault. Kroll a dû passer la rondelle à la jambe de Bibeault, après quoi la rondelle a ricoché sur le poteau, restant à quelques pouces du filet, où Bibeault s'en est emparé pour la lancer dans le coin de la patinoire.

La période supplémenaire durait depuis trois minutes lorsque les Canadiens ont compté le point décisif. Après cela, les Canadiens ont pratiqué un jeu défensif serré, et Bibeault a dû exécuter une série d'arrêts diffi-

LYNN PATRICK COMMET UNE ERREUR FATALE

Lynn lance la rondelle dans son propre filet et Toronto gagne 2-1

Toronto, 14. (P.C.) — Lynn Patrick, le brillant ailier gauche qui est en tête des compteurs de la ligue Nationale et qui a le talent de compter des buts dans la dernière minute de jeu, a accompli son exploit une autre fois ici samedi soir, mais il s'est trompé de filet.

Patrick a lancé la rondelle dans le filet des Rangers, alors qu'il restait à peine 25 secondes à jouer, et ce but, qui a été porté au crédit de Lorne Carr, a donné une victoire 2-1 aux Maple Leafs de Toronto. Ce triomphe a laissé Toronto en tête de la N.H.L., au moins temporairement.

Une foule de 11,194 amateurs a vu Turk Broda jouer une partie sensationnelle dans les buts de Toronto, comme les Rangers ont eu l'avantage du jeu presque tout le temps. Jim Henry, dans les buts des Rangers, a aussi été effectif, mais il a été beaucoup moins occupé que Broda.

Privés de Wally Stanowski et Reggie Hamilton, les Leafs n'avaient que trois défenses dans leur alignement. Kampan, Church et Bucko McDonald, et aucun des trois n'a été très effectif.

Le seul point des Rangers a été chanceux. Un lancer de Grant Warwick a frappé le patin de Kampan, et a ricoché derrière Broda, égalisant le score à 1-1, au début de la troisième période.

Les Leafs ont compté leur premier but dans la troisième minute de jeu. Syl Apps a reçu la rondelle de Kampan dans le territoire et il s'est avancé vers les buts des Rangers. Apps a ensuite passé à Gordie Drillon, qui lui a redonné la rondelle et, après que Henry eut bloqué le premier lancer de Syl, celui-ci a repris la rondelle pour compter.

NEW-YORK — Buts, Henry: défenses, Conner et Pratt; arbitres, N. Colville, H. Hill, Watson, Warwick, Patrick, Smith, Hextall, Pike, Tustin, Junda.

TORONTO — Buts, Broda: défenses, Kampan et Church; centre, Apps; ailiers, Drillon et N. Metz; subs, McDonald, Davidson, Langelle, Carr, Schrier, McCready, Taylor, Goyen.

Arbitres, North: lignes, Obs: O'Brien et Bert McCaffrey.

Première période
1-Toronto: Apps
(Drillon-Kampan) 2-12
Punitions: Davidson, Patrick.

Deuxième période
Aucun point
Punitions: Church.

Troisième période
2-New-York: Warwick 5-01
2-Toronto: Carr 7-25
Punitions: Church, Heller.

LE GOLF

BYRON NELSON GAGNE L'OMNIUM DE MIAMI

Miami, 14. (P.A.) — Byron Nelson de Toledo, Ohio, a gagné aujourd'hui le tournoi de golf omnium de Miami de \$10,000 pour la deuxième année successive avec une ronde finale de 66 et un total record de 269 pour 72 trous.

Il a défait Ben Hogan de Hershey par cinq coups après que ce dernier eut mené le bal durant trois journées. Sam Snead de Hot Springs a pris la troisième place avec 275.

Voici la liste des vainqueurs et leurs prix:

Byron Nelson, Toledo, Ohio 269-66-269, \$2,000.
Ben Hogan, Hershey, Pa., 262-72-274, \$1,250.
Sam Snead, Hot Springs, Va., 264-69-275, \$1,000.
Craig Wood, Mamaroneck, N.Y., 210-67-277, \$750.
Jim Ferrier, Elmhurst, Ill., 208-69-277, \$650.
Ben Lovin, Miami, 214-67-271, \$500.
Bill Hla, Noblesville, Ind., 211-71-283, \$350.
Clayton Heafner, Linville, N.C., 215-67-282, \$325.
Edmund Zwolski, Kewanee, Ill., 214-69-283, \$312.50.
Jack Paton, Manchester, Vt., 210-73-283, \$312.50.
Herman Barron, White Plains, N.Y., 213-70-282, \$312.50.
Jack Frank, West Pittston, Pa., 213-71-283, \$312.50.
Frank Moore, Belleville, Ill., 213-71-284, \$312.50.
Laffoon, Chicago, 211-73-284, \$312.50.
Johnny Revolta, Evanston, Ill., 213-71-284, \$312.50.
Tommy Armour, Boca Raton, Fla., 210-74-284, \$312.50.
Billy Burke, Belleair, Fla., 213-72-285, \$312.50.
Penna, Dayton, Ohio, 215-71-286, \$75.

Les deux clubs ont bataillé à termes égaux dans la première période, mais peu après le début de la seconde, chaque côté a compté une fois, à moins de deux minutes d'intervalle. Les Canadiens ont d'abord pris les devants, pendant que Pat Egan purgeait une punition.

Une minute et demie plus tard, les Canadiens ont oublié leur défense, et quatre Amers ont commencé un assaut, avec deux joueurs seulement à la ligne bleue des Canadiens. Une série de passes a donné la rondelle à Pat Kelly près du filet, et Kelly a compté facilement. Joe Kroll et Tommy Anderson ont obtenu des assistances.

Groll, qui a été le meilleur joueur des Américains samedi, a compté le deuxième but des siens, aidé de Norm Larson et Murray Armstrong, après 10 minutes de jeu à la troisième période.

Ce revers a stimulé les Canadiens, qui ont attaqué furieusement, mais ce n'est que six minutes avant la fin de la période qu'ils ont réussi à égaliser les chances. Terry Reardon comptant au cours d'une mêlée, sur des passes de Toe Blake et Charlie Sands.

Les deux côtés ont joué prudemment pendant le reste de la période, mais 15 secondes avant la fin, Kroll a réussi à compter de nouveau lorsqu'il est arrivé seul devant Bibeault. Kroll a dû passer la rondelle à la jambe de Bibeault, après quoi la rondelle a ricoché sur le poteau, restant à quelques pouces du filet, où Bibeault s'en est emparé pour la lancer dans le coin de la patinoire.

La période supplémenaire durait depuis trois minutes lorsque les Canadiens ont compté le point décisif. Après cela, les Canadiens ont pratiqué un jeu défensif serré, et Bibeault a dû exécuter une série d'arrêts diffi-

LE DOMAINE DU TURF

CHOIX DU JOUR

A CHARLESTOWN
1-Dainty Ford, Last Bet, Roman Boy.
2-Flying Falcon, Ervin's Girl, Caballito.
3-Chief Cherokee, Cauldwell, Bo, Jewel Song.
4-In Port, Fitz Edward, Lady Jaffe.
5-Fritz, Silver Beam, Sun Monta.
6-Irish Lancer, Bold Risk, Rough Time.
7-Ara-ornas, Alamo, Bay 14, Lady Jaffe.
8-Dark Friend, Stadio, Clock Mouse.

LES INSCRITS

Charles Town

PREMIERE COURSE 4-1/2 furlongs — Flying Eye 112, Blenheim Lass 107, Last Bet 112, Fredal Net 109, Junior Prom 111, Dainty Ford 102, Roman Boy 113, Fitz Edward 107, Paper Girl 109, Zylaxie 109, Westing 109, Adolph 107, Sir Echo 110, Never Home 115.
DEUXIEME COURSE, 1-1/8 mile — Pipers Tune 109, Unluminated 102, Yankee Lad 112, Ervin's Girl 105, Canisip 109, Flying Falcon 112, Bar Ship 110, Sanders 114, Screw Driver 109, Connematta 104, Tyr 112, Trick 114, Slingshot 108, Lorton 112.
TROISIEME COURSE, 7 furlongs — Cautious Bo 112, Chakra 105, Chief Cherokee 105, Arrow Girl 110, Advancer 112, Jewel Song 108, Saranille 112, Miss Hopeful 110, Aunt Caddie 110, Trotter 108, Meadow Gold 110, Jeane Jack 110, Great Bear 115, Showball 113.
QUATRIEME COURSE, 6-1/2 furlongs — Lady Jaffe 111, Scuttle 104, Counterpart 109, Little Doty 109, Skewer 109, Sun Scene 109, Fitz Edward 112, Misty Eye 109, In Port 109, Ring Up 104, Ring Up 114, Long Legs 104, Falcon 109, Tramosa 112.
CINQUIEME COURSE — Glitter Girl 112, Dais 112, Don Dash 097, Beemly 106, Butcher Boy 109, English 112, Sun Monta 106, High Rose 109, Fritz 107, Silver Beam 109.
SIXIEME COURSE, 1-1/8 mile — Royal Boudine 117, Irish Lancer 114, Sarah 108, Redside 114, Five O'Clock 114, Rough Time 116, Reluctant 117, Clapair 109, Bold Risk 106.
SEPTIEME COURSE, 1 mile 1 furlong — Rippling Bay 108, Richman 108, Luculent 111, Bull Terrier 111, Hot Man 106, Ala Mode 112, Almony Kid 111, Ara Ornis 108, Sue Judge 111, Legal Light 111, Zac Pam 99, Sages 109, Strumming 108, Sweep 106.
HUITIEME COURSE, 1-1/8 mile — Devil's Run 108, Clock Mouse 114, Lopington 109, Dark Friend 112, Cottillon 109, Jacotte 114, Stadium 106, Hoffers 107, Blenheim 104, June Date 104, Ivy X 109, Dark Ace 109, Rough Brigade 111, My One 104.

Rotation Numérique

Charlestown									
Date	Nombre	Combin.	Combin.	Date	Nombre	Combin.	Combin.	Combin.	Combin.
12	538	3	12	24	538	3	12	24	538
13	538	3	12	25	538	3	12	24	538
14	538	3	12	26	538	3	12	24	538
15	538	3	12	27	538	3	12	24	538
16	538	3	12	28	538	3	12	24	538
17	538	3	12	29	538	3	12	24	538
18	538	3	12	30	538	3	12	24	538
19	538	3	12	31	538	3	12	24	538
20	538	3	12	1	538	3	12	24	538
21	538	3	12	2	538	3	12	24	538
22	538	3	12	3	538	3	12	24	538
23	538	3	12	4	538	3	12	24	538
24	538	3	12	5	538	3	12	24	538
25	538	3	12	6	538	3	12	24	538
26	538	3	12	7	538	3	12	24	538
27	538	3	12	8	538	3	12	24	538
28	538	3	12	9	538	3	12	24	538
29	538	3	12	10	538	3	12	24	538
30	538	3	12	11	538	3	12	24	538
31	538	3	12	12	538	3	12	24	538
1	538	3	12	13	538	3	12	24	538
2	538	3	12	14	538	3	12	24	538
3	538	3	12	15	538	3	12	24	538
4	538	3	12	16	538	3	12	24	538
5	538	3	12	17	538	3	12	24	538
6	538	3	12	18	538	3	12	24	538
7	538	3	12	19	538	3	12	24	538
8	538	3	12	20	538	3	12	24	538
9	538	3	12	21	538	3	12	24	538
10	538	3	12	22	538	3	12	24	538
11	538	3	12	23	538	3	12	24	538
12	538	3	12	24	538	3	12	24	538
13	538	3	12	25	538	3	12	24	538
14	538	3	12	26	538	3	12	24	538
15	538	3	12	27	538	3	12	24	538
16	538	3	12	28	538	3	12	24	538
17	538	3	12	29	538	3	12	24	538
18	538	3	12	30	538	3	12	24	538
19	538	3	12	31	538	3	12	24	538
20	538	3	12	1	538	3	12	24	538
21	538	3	12	2	538	3	12	24	538
22	538	3	12	3	538	3	12	24	538
23	538	3	12	4	538	3	12	24	538
24	538	3	12	5	538	3	12	24	538
25	538	3	12	6	538	3	12	24	538
26	538	3	12	7	538	3	12	24	538
27	538	3	12	8	538	3	12	24	538
28	538	3	12	9	538	3	12	24	538
29	538	3	12	10	538	3	12	24	538
30	538	3	12	11	538	3	12	24	538
31	538	3	12	12	538	3	12	24	538
1	538	3	12	13	538	3	12	24	538
2	538	3	12	14	538	3	12	24	538
3	538	3	12	15	538	3	12	24	538
4	538	3	12	16	538	3	12	24	538
5	538	3	12	17	538	3	12	24	538
6	538	3	12	18	538	3	12	24	538
7	538	3	12	19	538	3	12	24	538
8	538	3	12	20	538	3	12	24	538
9	538	3	12	21	538	3	12	24	538
10	538	3	12	22	538	3	12	24	538
11	538	3	12	23	538	3	12	24	538
12	538	3	12	24	538	3	12	24	538
13	538	3	12	25	538	3	12	24	538
14	538	3	12	26	538	3	12	24	538
15	538	3	12	27	538	3	12	24	538
16	538	3	12	28	538	3	12	24	538
17	538	3	12	29	538	3	12	24	538
18	538	3	12	30	538	3	12	24	538
19	538	3	12	31	538	3	12	24	538
20	538	3	12	1	538	3	12	24	538
21	538	3	12	2	538	3	12	24	538
22	538	3	12	3	538	3	12	24	538
23	538	3	12	4	538	3	12	24	538
24	538	3	12	5	538	3	12	24	538
25	538	3	12	6	538	3	12	24	538
26	538	3	12	7	538	3	12	24	538
27	538	3	12	8	538	3	12	24	538
28	538	3	12	9	538	3	12	24	538
29	538	3	12	10	538	3	12	24	538
30	538	3	12	11	538	3	12	24	538
31	538	3	12	12	538	3	12	24	538

CHEZ NOS QUILLEURS

LIQUE DES TYPOS

METRO	104	99	126	531
M. Desrochers	113	86	147	246
G. Leblanc	113	86	147	246
M. Normandin	110	103	114	327
E. Desjardins	108	110	114	327
E. McGown	145	123	114	382
Total	582	651	631	1764

COMPO

J.P. Gauthier	105	147	99	351
C. Mignault	96	123	151	370
E. Grenier	116	149	127	392
A. Raymond	116	141	105	362
L. Vidicair	116	141	105	362
Total	528	715	576	1819

LIDULOW

H. Major	67	156	97	320
----------	----	-----	----	-----

CHEZ RONCARI
Meilleur spaghetti en ville
Propriétaire et administrateur
CANADIEN
BIERE • REPAS • VIN
Rue Saint-Laurent - - - - coin Dorchester

CHEZ NOS QUILLEURS

Café
Dance - Bière - Vin
Cuisine renommée
DEPUIS DES ANNÉES
SPECIALS tous les jours
DINER à 1.50
Repas de 11 h. à 1 h. à la ferme
• OUVERT LE DIMANCHE •
Hébergement professionnel, avec Jeux Musicaux
2 REPRESENTATIONS CHAQUE SOIR
2005 BLEURY, coin Ontario

Le Canadien passe en 6e place—Toronto garde son avance en tête

LES CANADIENS TRIOMPHENT 4-2 A NEW-YORK

Kenny Reardon compta deux buts — Morin et O'Connor se distinguent

New-York, 14 (P.P.C.) — Les Canadiens de Montréal ont pris une avance 3-0 dans la première période et ils ont remporté leur troisième victoire consécutive, 4-2, aux dépens des Américains de Brooklyn ici ce soir. Les Habitants avaient battu les Amers 3-2 hier soir à Montréal.

Grâce à cette victoire, les Canadiens sont restés seuls en sixième place de la N.H.L., et ils ne sont plus qu'à deux points de la cinquième position, comme Detroit a perdu aux mains de Toronto ce soir.

Pour les Américains, cette défaite est leur neuvième de suite, et leur douzième en 16 parties depuis le début de la saison. Les Amers ont gagné trois joutes et ils en ont annulé une autre.

Kenny Reardon, le combatif joueur de défense, a mené l'attaque des Canadiens avec une paire de buts ce soir, tandis que Buddy O'Connor et Pete Morin, qui sont devenus professionnels récemment, ont obtenu deux assistances chacun. Tony Graboski et Johnny Quilty ont compté les autres points des Canadiens et les compteurs de Brooklyn ont été Mel Hill et Ken Mosdell.

La victoire a été coûteuse aux Habitants. Bunny Dame a été blessé à une jambe lorsqu'il a été mis rudement en échec par Pat Egan vers la fin de la troisième période. On n'a pu déterminer immédiatement la gravité de la blessure.

Punition coûteuse aux Amers
Une punition au jeune Harry Watson a été fatale aux Américains. Harry était à peine installé sur le banc des punitions lorsque Graboski a compté le premier but du match, après sept minutes de jeu, aidé de Morin et O'Connor. 29 secondes plus tard, Reardon a compté son premier point, avec l'aide lui aussi de Morin et O'Connor.

Quilty a pris une passe parfaite de Jos Benoit pour arriver seul devant Charlie Rayner vers le milieu de la période et porter le score à 3-0.

Les Américains se sont ralliés à la seconde, et pendant quelques moments, il a semblé qu'ils pourraient reprendre le terrain perdu. Mel Hill a compté leur premier point dans la deuxième minute de jeu, et 15 minutes plus tard, Mosdell a porté le score à 3-2.

Ce deuxième but a stimulé les Canadiens, qui ont commencé une autre offensive. Toe Blake attaquant en compagnie de Reardon, Blake a contourné la défense avant de passer à Reardon, qui était allé se poster devant le filet, et Kenny n'a eu qu'à faire dévier la rondelle derrière Rayner.

Pendant la troisième période, les Canadiens ont pratiqué une mise en échec serrée et ils ont réussi à protéger leur avance. Paul Bibeault a de nouveau été brillant dans les buts de Montréalais et il a réussi plusieurs arrêts difficiles. Bibeault a été particulièrement efficace dans les dernières minutes de jeu, lorsque les Américains ont attaqué désespérément, tentant de reprendre le terrain perdu.

La foule de 10,159 amateurs a été émerveillée par le brillant jeu d'ensemble de la "Petite Ligue" des Canadiens. Le trio O'Connor-Morin-Heffernan, qui a fait ses débuts avec les Habitants il y a deux semaines, en était à sa première joute à New-York, et les trois jeunes ont été applaudis par la foule à chacune de leurs apparitions sur la glace.

AMERICAINS — Buts: Rayner; défenses: Branigan et Field; centre: Thurrier; ailes: Hill et Benson; subs: Egan, Kelly, Anderson, Armstrong, Boll, Larson, Krol, Mosdell, Watson.

CANADIENS — Buts: Bibeault; défenses: Reardon et Graboski; centre: Quilty; ailes: Benoit et Dame; subs: Gouppille, Portland, Blake, Sands, Gettiffe, Houchard, Morin, O'Connor, et Heffernan.

Arbitres: Bill Chadwick, Sam Babcock, John Wilken.

Première période
1—Canadiens: Graboski (O'Connor et Morin)..... 7.12
2—Canadiens: Reardon (Morin et O'Connor)..... 7.41
3—Canadiens: Quilty (Benoit)..... 11.08
Punitions: Watson, Portland, Anderson, Heffernan, et Egan.

Deuxième période
4—Brooklyn: Hill (Anderson et Thurrier)..... 1.24
5—Brooklyn: Mosdell (Krol et Anderson)..... 16.55
6—Canadiens: Reardon (Blake)..... 18.25
Punitions: Heffernan et Branigan.

Troisième période
Punitions: Portland, Anderson, Heffernan, et Egan.

LE HOCKEY

Samedi soir
LIGUE NATIONALE
Canadiens 2, Américains 2.
Toronto 2, Rangers 1.
LIGUE SENIOR
Ottawa 2, Canadiens 2.
LIGUE AMERICAINE
Cleveland 3, Indianapolis 2.
Pittsburgh 4, Buffalo 2.
Washington 7, Philadelphie 5.
Springfield 8, Hershey 5.

Hier après-midi
LIGUE SENIOR
Canadiens 4, Ottawa 2.
Roxbury 7, Cornwall 1.
Québec 4, Pats 4.
LIGUE MONTREAL
Shawinigan 2, Lachine 1.
Joliette 11, Valleyfield 6.

Hier soir
LIGUE NATIONALE
Canadiens 4, Américains 2.
Toronto 4, Detroit 0.
Boston 3, Chicago 2.
LIGUE AMERICAINE
Cleveland 4, Washington 3.
Buffalo 2, Philadelphie 0.
Providence 4, Springfield 3.
New-Haven 4, Hershey 2.
Indianapolis 3, Pittsburgh 1.

Ce soir
LIGUE JUNIOR
Pats vs Concordia.
Royal vs Canadiens.
LIGUE NATIONALE
J. G. P. N. P. C. P. P. t.
Toronto 15 11 4 9 52 29 22
Boston 14 9 2 4 39 37 17
Rangers 14 8 6 9 52 43 16
Detroit 14 6 8 1 30 43 11
Canadiens 15 4 10 3 53 33 9
Américains 16 3 12 1 37 60 7

LIGUE AMERICAINE
Section est
J. G. P. N. P. C. P. P. t.
Springfield 20 9 8 3 59 55 21
New-Haven 19 9 1 5 59 19
Washington 21 7 11 3 57 71 17
Providence 20 6 11 3 47 71 15
Philadelphie 16 6 9 1 37 64 13

Section ouest
J. G. P. N. P. C. P. P. t.
Indianapolis 22 12 8 2 66 50 26
Cleveland 18 12 4 2 64 51 26
Hershey 19 11 5 3 73 57 25
Buffalo 18 8 9 1 51 42 17
Pittsburgh 21 6 12 3 53 78 15

LIGUE SENIOR
J. G. P. N. P. C. P. P. t.
Cornwall 15 7 4 4 50 35 18
Québec 15 7 4 4 50 35 18
Canadiens 16 7 7 2 56 43 16
Ottawa 16 7 8 1 50 45 15
Montreal 17 6 8 3 51 52 15
Pats 11 2 6 5 35 46 11

LIGUE MONTREAL
J. G. P. N. P. C. P. P. t.
Shawinigan 11 10 9 0 54 50 12
Lachine 11 6 5 0 56 50 12
Valleyfield 12 4 7 1 52 66 16
Joliette 7 2 5 0 31 20 4
Montreal 5 0 5 0 14 31 1

LIGUE JUNIOR
J. G. P. N. P. C. P. P. t.
Royal 2 2 0 0 10 10 6
Concordia 3 0 1 2 8 12 2
Pats 3 0 2 1 7 11 1

Le Hockey de la Semaine

Nationales
S. D. L. M. M. J.
Américain 2 2 2
Boston 3 3 3
Canadien 3 4 4
Cleveland 2 2 2
Detroit 0 0 0
Rangers 1 1 1
Toronto 2 4 4

Americaines
S. D. L. M. M. J.
Cleveland 2 2 2
Cleveland 3 6 3
Hershey 2 3 2
Indianapolis 2 2 2
Philadelphie 4 0 4
Pittsburgh 1 1 1
Providence 4 4 4
Washington 7 3 7

Cleveland 6, Washington 3
CLEVELAND — Buts: Beveridge; défenses: Robertson et Mackenzie; centre: Cunningham; ailes: Desilets et Loring; subs: Jerny, Deacon, Cook, Bartholome, Giroux, Milford, Adolph, Foster, Melnyk et Milne.

WASHINGTON — Buts: Gauthier; défenses: Lamoureux et Janke; centre: Tudin; ailes: Zuker et Whitaker; subs: Drouin, Trudel, Lorrain, Smith, Rooke, Mantha, O'Neill, Shields, Singbush, Malley.

Arbitres: Foley et Labatt.

Première période
1—Cleveland: Desilets (Cunningham)..... 2.50
2—Cleveland: Milne (Cunningham)..... 2.52
3—Cleveland: Cook (Robertson)..... 6.34
Punitions: Adolph et Robertson.

Deuxième période
4—Washington: Trudel (Smith et O'Neill)..... 1.57
5—Cleveland: Deacon (Milford et Bartholome)..... 4.06
6—Washington: Smith (Cunningham et Trudel)..... 12.55
Aucune punition.

Troisième période
7—Cleveland: Cunningham (Loring et Milne)..... 2.39
8—Cleveland: Desilets (Cunningham et Loring)..... 5.13
9—Washington: Trudel (O'Neill et Smith)..... 10.49
Punition: Singbush.

CHEZ NOS QUILLEURS

Ecole d'Arts et Métiers
DIRECTION GENERAL
Choquette 64 158 102-124
Thibault 95 77 101-272
Dubuc 53 66 66-185
Maillois 106 82 91-278
Marsolais, P.-E. 112 104 71-282
Total 429 487 427-1553

OCTAVE CASSEGRAIN No 1
Landry, A. 82 101 97-280
Thibault, Ant. 53 47 58-158
Laberge 102 121 93-216
Lamoine 82 114 206-300
Guénette 89 140 80-302
Total 418 527 428-1562
Direction Générale gagne 2 parties.

CASSEGRAIN No 2
Lapointe 56 61 84-193
Trudel 76 85 95-239
Jarry 52 58 52-162
Hébert 67 83 69-219
Legrand 118 99 81-293
Total 369 359 383-1111

CASSEGRAIN No 3
Renard 92 69 65-217
Bastien 44 91 99-244
Robitaille 71 64 102-227
St-Jean 58 48 44-150
Lapierre 22 74 73 201
Total 327 337 382-1049
Cassegrein No 2 gagne 2 parties.

Yvon Robert
Yvon Robert 116 111 96-328
W. Dumont 106 103 155-364
L. Lize 107 128 109-238
J. Saundage 135 127 170-432
G. Watkins 158 114 131-403
Total 622 583 653-1808
Yvon Robert gagne 4 parties.

L. DAIGNEAULT
A. Talion 132 100 102-335
A. Gagnon 113 131 102-346
J.-L. Damsereau 95 137 151-403
J. Leclerc 124 125 101-330
Dumy 89 80 80-240
Total 571 601 617-1789

R. PATRY
H. Moisan 109 146 109-364
M. Caron 112 142 100-354
R. Cusson 132 115 109-368
M. Lecavalier 102 156 128-386
R. Patry 152 120 110-383
Total 598 677 550-1825
R. Patry gagne 3 parties.

J.-P. BRIERE
J.-A. Boulière 155 95 148-398
A. Bernard 101 101 114-316
R. Lamarre 101 123 97-321
J. Gravel 114 113 146-372
A. Gagné 100 99 106-335
Total 571 551 640-1742

CHAS. SAVIGNAC
L. Lamarre 91 119 128-358
W. Dagenais 74 93 66 217
R. Cusson 97 129 139-365
R. Perreault 128 108 98-341
Total 482 509 522-1514
J.-P. Briere gagne 4 parties.

F. BELIVEAU
H. Foisy 145 112 166-423
R. Laford 89 114 96-287
L. Armstrong 107 141 136-327
J. Gravel 87 107 126-320
R. Boucher 99 86 126-311
Total 518 601 640-1668

PAUL MESSIER
L. Messier 130 138 125-393
L. Lemieux 114 113 116-372
R. Caron 79 97 112-288
R. Gauthier 114 148 146-408
A. Pelletier 113 91 149-353
Total 532 591 677-1820
Paul Messier gagne 4 parties.

AU VIEUX ROUET
Vendetti 155 123 97-373
G. Sney 146 149 136-431
L. Lachet 145 117 116-329
L. Lachet 103 123 98-324
P. Bastien 121 95 110-320
Total 640 569 546-1765

F. LAMOREUX
J. Lavallée 68 80 66-204
L. Lachet 105 102 103-310
R. St-Jean 74 82 70-196
P. Cloutier 107 79 111-297
R. Olivier 97 79 129-322
Total 410 410 479-1329
Au Vieux Rouet gagne 4 parties.

Ligue Catelli
REGAL
M. S. Favreau 84 86 45-135
M. J. Dasyia 61 82 72-215
P. Ritchot 101 105 101-307
J. Lachet 145 117 116-329
G. Gravel 103 112 111-329
Total 698 595 534-1757

LION
M. J. Gréteau 82 95 81-224
M. L. Trudeau 86 103 88-237
A. Breton 119 97 98-214
M. Morin 97 79 110-286
J. Corbo 116 87 110-313
L. Nobeux 111 75 106-292
Total 561 586 573-1670
Regal gagne 2 parties.

CATELLI
M. Bouchard 68 63-123
M. Montplaisir 101 93 98-282
W. Caron 91 88 96-275
Dumy 70 75 88-245
M. G. Lecavalier 132 92 87-312
Fréchette 116 159 154-409
W. Toupin 116 159 154-409
Total 563 548 576-1709

SUNSHINE
St-Onge 117 89 142-349
St-Onge 85 92 14-42
M. C. Pare 85 67 97-219
M. R. D'Amour 71 83 89-213
R. Tremblay 144 132 167-383
J.-L. Leclair 96 85 98-283
Total 568 512 610-1690
Sunshine gagne 2 parties.

EGGWEAT
P. Hébert 103 86 123-319
P. Morrisette 101 72 12-246
M. C. Favreau 60 89 60-215
M. Lépine 88 79 92-259
I. Girard 95 88 123-308
A. Monette 100 163 107-372
Total 503 579 585-1719

HIRONDELLE
U. Doré 82 116 114-312
P. Sénécal 72 66 81-199
M. M. Rivest 73 51 95-182
M. Y. Duval 67 100 91-235
G. St-Onge 129 147 109-383
R. Toupin 133 143 144-420
Total 556 626 574-1756
Hironde gagne 2 parties.

Dans la ligue du Salon Raoul

RAOUL COTE
L. Langlois 116 74 80-370
R. Côté 147 119 87-353
L. Guertin 86 119 112-317
J. M. Babinet 50 80 80-240
L. Chartrand 131 131 113-395
Total 560 543 572-1675

ROYAL GEORGE
H. Royal 117 92 123-332
H. Pilon 113 102 140-385
H. Pilon 113 127 151-351
Nackie 118 106 109-383
Leduc 128 129 79-336
Total 587 572 578-1707
Royal George gagne 4 parties.

ORG. STADE EXCHANGE ENRG.
Duppis 117 120 111-348
J. E. Tessier 112 112 139-383
Dudale 108 126 87-221
Filabault 124 125 101-330
Total 600 571 578-1746

Yvon Robert
Yvon Robert 116 111 96-328
W. Dumont 106 103 155-364
L. Lize 107 128 109-238
J. Saundage 135 127 170-432
G. Watkins 158 114 131-403
Total 622 583 653-1808
Yvon Robert gagne 4 parties.

L. DAIGNEAULT
A. Talion 132 100 102-335
A. Gagnon 113 131 102-346
J.-L. Damsereau 95 137 151-403
J. Leclerc 124 125 101-330
Dumy 89 80 80-240
Total 571 601 617-1789

R. PATRY
H. Moisan 109 146 109-364
M. Caron 112 142 100-354
R. Cusson 132 115 109-368
M. Lecavalier 102 156 128-386
R. Patry 152 120 110-383
Total 598 677 550-1825
R. Patry gagne 3 parties.

J.-P. BRIERE
J.-A. Boulière 155 95 148-398
A. Bernard 101 101 114-316
R. Lamarre 101 123 97-321
J. Gravel 114 113 146-372
A. Gagné 100 99 106-335
Total 571 551 640-1742

CHAS. SAVIGNAC
L. Lamarre 91 119 128-358
W. Dagenais 74 93 66 217
R. Cusson 97 129 139-365
R. Perreault 128 108 98-341
Total 482 509 522-1514
J.-P. Briere gagne 4 parties.

F. BELIVEAU
H. Foisy 145 112 166-423
R. Laford 89 114 96-287
L. Armstrong 107 141 136-327
J. Gravel 87 107 126-320
R. Boucher 99 86 126-311
Total 518 601 640-1668

PAUL MESSIER
L. Messier 130 138 125-393
L. Lemieux 114 113 116-372
R. Caron 79 97 112-288
R. Gauthier 114 148 146-408
A. Pelletier 113 91 149-353
Total 532 591 677-1820
Paul Messier gagne 4 parties.

AU VIEUX ROUET
Vendetti 155 123 97-373
G. Sney 146 149 136-431
L. Lachet 145 117 116-329
L. Lachet 103 123 98-324
P. Bastien 121 95 110-320
Total 640 569 546-1765

F. LAMOREUX
J. Lavallée 68 80 66-204
L. Lachet 105 102 103-310
R. St-Jean 74 82 70-196
P. Cloutier 107 79 111-297
R. Olivier 97 79 129-322
Total 410 410 479-1329
Au Vieux Rouet gagne 4 parties.

Ligue Catelli
REGAL
M. S. Favreau 84 86 45-135
M. J. Dasyia 61 82 72-215
P. Ritchot 101 105 101-307
J. Lachet 145 117 116-329
G. Gravel 103 112 111-329
Total 698 595 534-1757

LION
M. J. Gréteau 82 95 81-224
M. L. Trudeau 86 103 88-237
A. Breton 119 97 98-214
M. Morin 97 79 110-286
J. Corbo 116 87 110-313
L. Nobeux 111 75 106-292
Total 561 586 573-1670
Regal gagne 2 parties.

CATELLI
M. Bouchard 68 63-123
M. Montplaisir 101 93 98-282
W. Caron 91 88 96-275
Dumy 70 75 88-245
M. G. Lecavalier 132 92 87-312
Fréchette 116 159 154-409
W. Toupin 116 159 154-409
Total 563 548 576-1709

SUNSHINE
St-Onge 117 89 142-349
St-Onge 85 92 14-42
M. C. Pare 85 67 97-219
M. R. D'Amour 71 83 89-213
R. Tremblay 144 132 167-383
J.-L. Leclair 96 85 98-283
Total 568 512 610-1690
Sunshine gagne 2 parties.

EGGWEAT
P. Hébert 103 86 123-319
P. Morrisette 101 72 12-246
M. C. Favreau 60 89 60-215
M. Lépine 88 79 92-259
I. Girard 95 88 123-308
A. Monette 100 163 107-372
Total 503 579 585-1719

HIRONDELLE
U. Doré 82 116 114-312
P. Sénécal 72 66 81-199
M. M. Rivest 73 51 95-182
M. Y. Duval 67 100 91-235
G. St-Onge 129 147 109-383
R. Toupin 133 143 144-420
Total 556 626 574-1756
Hironde gagne 2 parties.

Union Economique d'Habitants

CHEVREFEUILLES
Mlle Sénécal 123 89 79-291
Mlle J. Blanchard 117 109 88-350
R. Perron 119 109 115-324
J. M. Babinet 136 109 129-374
U. Lamontagne 121 161 118-400
Total 616 559 529-1704

MARONNIERS
Mlle J. Blanchard 94 116 73-283
Mlle J. Blanchard 101 45 97-263
P. Thibodeau 96 104 139-339
J. Blanchard 97 115 95-307
Dumy 117 109 85-306
Total 505 500 492-1497
Chevrefeuille gagne 5 parties.

LES MURIERS
Renald Ferron 169 113 120-402
M. C. Desjardins 126 125 118-379
J. H. Daigle 166 118 125-409
A. Lessard 125 103 108-326
Dumy 85 115 86-286
Total 671 551 507-1812

LES SORBIERS
Mlle M. Bélanger

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Action de \$25,000 pour la mort de M. A. Bouthillier

Le défunt, député à l'Assemblée législative, fut mortellement blessé à un passage à niveau

Dame Alice Roy, veuve de feu M. A. Bouthillier, médecin et membre de l'Assemblée législative, décédé le 12 décembre 1941 des suites de blessures reçues dans une collision survenue le 2 décembre, entre l'automobile de M. Wilfrid Girard et une locomotive du Pacifique Canadien au passage à niveau de la rue Champlain, à Saint-Jean-d'Iberville, vient d'intenter une action en dommages-montant de \$25,000 contre le conducteur de l'auto M. Girard, dans la cause de son mari se trouvant au moment de l'accident, devant la cour supérieure du district d'Iberville.

Dans sa déclaration, la demanderesse invoque que l'accident est dû à la seule faute, négligence, imprudence et inhabileté du défendeur Girard, parce qu'il négligea d'arrêter le passage à niveau; qu'il n'avait pas le contrôle de sa voiture; qu'il était distraité et ne portait pas attention au trafic sur la voie ferrée et qu'il conduisait de façon imprudente, conduisant la locomotive à l'endroit, n'a pas entendu la sirène de la locomotive, les vitres de son auto étant levées.

La demanderesse invoque en plus la glace et le verglas obstruant la vue du défendeur et qu'il a augmenté de vitesse pour prendre la pente conduisant au passage à niveau. L'action a été signifiée à Saint-Jean le 3 décembre. Mes Paul Déry, René Dostaler occupent pour la demanderesse. (C. S., St-Jean, 4714).

Les 150.00 coupons rejetés par le juge Magnan

Procès typique en Cour de circuit. — Une imprimerie perd son action contre un marchand

L'honorable juge J.-C. Magnan, de la Cour de Circuit, vient de décider d'un cas typique. Il y a quelques mois, M. Georges Lajoie, 3913, rue Wellington, à Verdun, faisait imprimer 50,000 coupons pour remettre à ses clients qui visitaient et achetaient à "La maison du cadeau". La compagnie demanderesse, la Columbia Sales Service, présente une preuve impeccable au défendeur M. Lajoie, mais lorsque se fit la livraison des 50,000 coupons, le marchand était "décapité", puisque seule la partie inférieure de sa figure apparaissait sur la photo.

D'après le demandeur même, 7% de ces 50,000 coupons étaient défectueux. Or le code de l'imprimerie veut que lorsque la livraison est de 2% l'imprimerie reprend le travail. L'imprimerie reprit 50,000 cartes, mais cette fois encore il y eut une défectuosité dans la photo du défendeur. Une troisième impression de 50,000 fut faite après le rejet du second lot. Toujours la fatale malice. M. Lajoie refusa de payer bien entendu, et le tribunal de la Cour de circuit eut à décider de l'affaire.

Dans son étude de la preuve, le tribunal souligne que d'après la version du défendeur, 40% des premiers coupons ont été classés comme défectueux en présence de la demanderesse. Cette proportion a même été fixée par la demanderesse, lors d'un premier examen. Les coupons du second lot étaient aussi défectueux. Un témoin, M. J. Trudeau, imprimeur depuis seize ans, a examiné des coupons pris au hasard dans une liasse, et les a trouvés bons. Il en a examiné d'autres pour conclure que dans ce travail de "première classe", 90% des pièces devaient être mises de côté. Enfin le témoin conclut que l'épreuve est excellente, mais que sur les autres coupons le coupure est mal fait et l'encre non uniforme. Le tribunal conclut:

"Considérant que suivant la version du demandeur, après un examen de six heures dans le magasin du défendeur, le demandeur a trouvé une

proportion de 7% devant être mise de côté;

"Considérant que les dits coupons n'ont été d'aucune utilité au défendeur;

"Considérant que les dépôts de \$25 et de \$50 ont été faits par le défendeur avant l'impression des coupons et que ces dépôts ne constituent pas un acquiescement;

"Considérant que le défendeur a prouvé les allégations essentielles de son plaidoyer; par ces motifs, la Cour déclare les offres du défendeur bonnes et suffisantes et valables et lui en donne acte; casse et annule le contrat intervenu entre les parties, maintient la défense et renvoie l'action du demandeur avec dépens.

Me Yves Pelletier occupait pour le défendeur, M. Georges Lajoie. (Cour de Circuit, 106704).

EN LIBERTÉ AVEC Sursis de six mois

Philippe Tremblay, 1658, rue Le-pailleur, Adélard Parent, 3495, rue Hutchison, et Royal Tessier, 7971, rue Lafontaine, traduits samedi devant le juge C.-E. Guérin, s'avaient coupables d'avoir tenté de passer un faux chèque au montant de \$150, dans une banque du bas de la ville. Le tribunal décida d'ajourner le prononcé de la sentence au 1er juin 1942, et il libéra les inculpés sur parole. Ceux-ci devront passer trois jours à la Sûreté sur mandat de dépôt avant de retourner dans le "monde".

SOLDAT ARME ILLEGALEMENT

L. Allaire, soldat de l'armée canadienne, était accusé de port d'armes illégales, samedi, devant le juge C.-E. Guérin. L'inculpé a protesté de son innocence et il subira son procès le 19 décembre. Il a été trouvé avec un revolver.

DIX MEGOTS DE \$25

Lionel David, 5080, Côte-Saint-Paul, après avoir loué un taxi, pria le chauffeur d'être assés gentil pour aller lui acheter des cigarettes. Le chauffeur partit et, à son retour, pas plus d'auto ni de David que sur la main. Appréhendé peu après, le prévenu passait devant le juge C.-E. Guérin, samedi, sous l'accusation d'avoir conduit une automobile sans la permission du propriétaire. Le prisonnier s'avoua coupable, et le tribunal lui imposa une amende de \$25 et les frais ou, à défaut, une peine de prison de trente jours.

\$16,837.842 de commandes de guerre

Ottawa, 14. — On annonce que le ministère des munitions et approvisionnements a accordé, au cours de la période du 26 novembre au 2 décembre 1941 (inclusivement), 5,421 contrats d'une valeur de \$16,837.842.

Avis Légaux

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL donne par les présentes avis, que le vendredi 19 décembre, 1941, à 9 heures du matin, heure avancée, elle s'adressera à l'honorable juge en chef Greenshield, de la Cour Supérieure pour la province de Québec, chefs de chambre, au Palais de Justice à Montréal, province de Québec, Canada, pour homologation, aux termes des dispositions de la section 114 de la Loi des chemins de fer de Québec, du projet d'arrangement soumis par ladite compagnie aux détenteurs de ses obligations hypothécaires, à l'effet de trente ans, et aux détenteurs de ses obligations ou hypothèque générale avec fonds d'amortissement, lequel projet d'arrangement a été approuvé par les détenteurs desdites obligations réunis en assemblée en la Cité de Montréal les 10ème et 10ème jours de décembre, 1941, respectivement.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

Par PATRICK DUBRE, Secrétaire-trésorier.

Montréal, 12 décembre, 1941.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL

No 205966.

THE GREAT WEST LIFE ASSURANCE COMPANY, corporation ayant son bureau principal et principal lieu d'affaires dans la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, Demanderesse.

vs.

CHARLES EFFE, autrefois de la cité de Westmount, constructeur à sa retraite, et présentement de la cité de St. Petersburg, dans l'Etat de Floride; NORMAN EARL, de Pinto, dans la Province de Saskatchewan, fermier; EDNA EARL, fille mineure, de la cité de Montréal; GRACE EVELYN EARL, épouse séparée de biens de GORDON GEORGE MONTAGU HODGE, gérant de la cité de Montréal; GORDON GEORGE MONTAGU HODGE, pour autoriser son épouse aux fins des présentes; les héritiers de feu Edward Earl, en son vivant employé civil de l'Armée, dans la Province de Québec.

Il est ordonné aux défendeurs Charles Effe et Norman Earl de comparaître dans le mois.

Montréal, 12 décembre 1941.

T. DEPATRIE, Député-Protonotaire.

Avis aux créanciers de la Première assemblée à la suite d'une cession autorisée LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de: ARMAND ROY, faisant affaires seul sous les noms et raisons sociales de "ARMAND ROY INC.", comme marchand de meubles au No 2041 rue Masson, Montréal.

Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que ARMAND ROY de Montréal, le 12ème jour de décembre 1941, fait une cession autorisée et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21ème jour de décembre 1941 à 10 heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, Chambre 31, Palais de Justice, à Montréal.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que votre réclamation et procuration soient produites entre mes mains avant l'assemblée.

Toutes les personnes ayant des réclamations en cette affaire devront les produire entre les mains du gardien ou entre les mains de l'auditeur qui sera nommé avant que la distribution des biens soit faite, car autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard aux réclamations non produites.

Daté à Montréal, le 13ème jour de décembre 1941.

VINCENT LAMARCHE, Gardien.

Bureau de Lamarche & Lamarche, 19 St-Jacques Est, Montréal, Qué.

R. S. V. P.

Réponses aux questions posées en dernière page

1—Si une femme fut mêlée à la question de la création du droit de la Paulette, on ne peut que le conjecturer; mais les conjectures restent cependant assez fortes qu'elle eut quelque chose à y faire. Ce Paulet fut le trésorier d'Henri IV ou, pour employer la terminologie officielle de l'époque, secrétaire de la chambre du roi, avait une fille, très belle, qu'on appelait couramment la Lionne Rousse. Au moment où parut l'édit qui créa cet impôt, ce n'était encore qu'un enfant; mais elle ne tarda guère à attirer l'attention du roi. Quand Henri commença de lui faire la cour, elle n'avait que seize ou dix-sept ans. Quarante ans après au temps de la Fronde, soit vers 1649, toujours belle et toujours... célibataire, elle était encore acclamée dans les salons car un roman mystérieux l'entourait. On savait que, pour elle, Henri, déjà vieux (il devait avoir plus de soixante-cinq ans) faisait des folles et une partie des sommes perçues grâce à la taxe qu'avait établie le père dut très probablement servir à payer les bijoux et les atours de la fille, qui fut la dernière maîtresse du roi. C'est en allant la voir qu'Henri IV fut assassiné en 1610 par Ravalliac.

2—Les personnages que nous fêtons chacun des jours de la semaine auxquels ils ont laissé leur nom ne sont pas quelques-uns des innombrables martyrs ou confesseurs de l'Eglise Romaine, mais plus simplement les dieux du non moins innombrable panthéon gréco-romain. Le dimanche seul a reçu un nom plus chrétien, car les Papes en ont fait "le jour du Seigneur" (dominica dies, d'où, par abréviation et passage au français: dimanche). Le lundi était jour consacré au culte de la lune (la déesse Phébé); le mardi allait à Mars, dieu de la guerre; le mercredi à Mercure, dieu du commerce et messager des autres divinités. Le jeudi était donc le jour principal chez les Anciens puisque c'était celui de Jupiter, le maître des Dieux. Restaient les vendredi pour Venus (veneris dies) et le samedi pour Saturne, père de Jupiter et des autres dieux. Les Anglais et les Allemands ont conservé le souvenir de quelques-uns des divinités scandinaves. Tyr étant leur dieu de la guerre, ils l'ont mis le mardi (Tuesday). Leur Jupiter, Odin ou Wotan, a pris le mercredi (Wotan's Day: Wednesday). On le comparait aussi à Mercure, car comme lui il voyage sans cesse, avec ses chiens et ses corbeaux. Jupiter, premier des Dieux, menait souvent les humains de la foudre. Thor était le dieu de la foudre et des tempêtes; ce fut le Jeudi (Thursday). La Venue scandinave était Freya. On en fit le vendredi (Friday).

3—Voyons d'abord quels sont les prélats qui se sont fait connaître comme chefs militaires. Au Moyen-Age, il ne se comptait même pas; car de nombreux évêchés et monastères étaient aussi des seigneuries selon le droit civil et il fallait souvent les défendre contre un voisin cupide ou impie. Le nom le plus fameux fut celui de l'archevêque de Milan, Eribert, qui dirigea le soulèvement de l'Italie contre ses maîtres Allemands. Quel symbole pour nous du XXe siècle, n'est-ce pas! Les derniers chefs religieux qui furent célèbres sous l'aspect guerrier sont le pape Jules II, qui voulait être représenté par le sculpteur Michel-Ange en un sabre à la main; et le cardinal de Richelieu, qui dirigea lui-même le siège de la Rochelle, château-fort des protestants français, en 1628. Mais Richelieu, premier ministre, était déjà plus un chef civil que religieux. Aujourd'hui, nous pouvons voir que le maître-général de l'artillerie de l'armée canadienne est un civil, M. Victor Sifton. Les Etats-Unis ont mieux encore: le chef du corps de génie (Engineer Corps) est un autre civil, M. Eugene Reybold; et on a fait de M. Fred Osborne, un Brigadier-général, chargé de maintenir le moral de l'armée.

Un enfant se jette devant une auto

L'auteur d'un accident est déchargé de toute responsabilité, s'il n'a pas pu voir sa victime

Un enfant de six ans ne peut et ne doit pas être considéré comme responsable d'un accident dû à sa négligence. Si par un acte banal cet enfant crée une condition qui rend un accident inévitable, le chauffeur de l'automobile qui frappe la petite victime est libéré de toutes responsabilités d'après la section 53 de la loi des véhicules moteurs.

Cet important principe de droit a été appliqué samedi par l'honorable juge en chef Greenshield, de la Cour Supérieure, quand ce tribunal renvoya avec dépens une action en dommages au montant de \$3,982.81 intentée par Jean-Baptiste Giroux, en sa qualité de tuteur de son fils Aristide, gravement blessé par l'automobile de Philippe Turcotte, conduite par Roméo Rochon, le 1er novembre 1940.

A la date en question, l'un des défendeurs, Roméo Rochon, dans l'exercice de ses devoirs, conduisait un client en taxi, du nord au sud, rue Maisonneuve. Après avoir traversé la rue Ontario, Rochon frappa l'enfant, qui se trouvait devant la voiture après avoir traversé le trottoir et paillonna. La victime fut grièvement blessée puisque son séjour à l'hôpital Ste-Justine ne se termina que le 1er février 1941.

Après avoir frappé le jeune Giroux, Rochon appliqua ses freins, arrêta sa voiture en moins de trois pieds de distance, releva l'enfant et, avec sa mère, le conduisit à toute vitesse à l'hôpital Notre-Dame, puis à Ste-Justine.

En analysant la preuve de la défense, le tribunal souligne qu'au moment de l'accident, à 3 heures 45 de l'après-midi, le défendeur Rochon ne vit pas l'enfant sortir d'une cour en courant pour venir se jeter devant sa voiture, une auto en stationnement ayant complètement obstrué sa vue. Le juge Greenshield continue et demande du premier argument du demandeur: la vitesse exagérée du taxi. Cette vitesse était loin d'être la cause causale de l'accident, et elle n'en a pas été non plus la raison. Si le chauffeur avait été moins vite, les blessures auraient été moins graves, mais le tribunal est convaincu que l'accident était inévitable, quelle qu'ait été la vitesse du taxi.

L'enfant doit-il être blâmé? se demande ensuite le juge en chef de la Cour supérieure. Il était âgé de six ans, mais on doit admettre que c'est lui qui, en laissant le trottoir, a créé cet accident. Mais il arriva trop tard devant le taxi de Rochon, caché par la voiture arrêtée tout près du trottoir. Rochon l'a dit clairement au tribunal, à l'enquête, en ces termes: "Je n'ai pas vu l'enfant. Si je l'avais vu, il n'y aurait pas eu d'accident".

La preuve révèle, continue le juge, qu'il était absolument impossible à Rochon de voir le jeune Giroux. La défense a cité une jurisprudence élaborée, et plus spécialement la cause d'Yashan versus Burton (37, Revue Légale, page 120). On y lit:

"Il y a eu plusieurs jugements d'espèce. Je dois cependant déclarer que lorsqu'un chauffeur qui conduit à une vitesse modérée voit soudain un enfant se jeter devant sa voiture il ne saurait être tenu responsable si la preuve démontre qu'il a tout fait pour éviter l'accident."

Le tribunal conclut:

"Je dois dire que dans la cause devant moi, l'auto stationnaire cachait l'enfant qui soudainement et sans avertissement est venu se jeter devant l'auto du défendeur Rochon. Il lui a été impossible de dévier ou d'arrêter assez vite pour éviter l'accident. Le tribunal croit que les défendeurs ont prouvé de façon satisfaisante qu'ils ne sont aucunement responsables, qu'il n'y a pas eu de négligence de la part de Rochon et que l'action du demandeur doit être renvoyée. Par ces motifs, la Cour maintient le plaidoyer de la défense, ren-

M. Landreville a gain de cause au Conseil Privé

Le Conseil rejette l'appel d'Elmyes Brown qui avait obtenu \$25,000

Un câblogramme de Londres nous annonce que la requête de Elmyes Brown, d'Ottawa, pour permission d'appeler du jugement de la Cour Supérieure du Canada en date du 26 juin 1941 accueillant favorablement l'appel de M. Médéric Landreville, propriétaire d'une grande exploitation de taxis d'Ottawa, lequel avait été condamné, par un verdict de jurés, le 10 octobre 1940, à payer au demandeur Elmyes Brown une indemnité de \$25,000 à la suite d'un accident d'auto, avait été rejetée par le Conseil Privé.

Brown avait été blessé par un taxi de M. Landreville sur la rue Rideau, Ottawa, le 16 février 1939. De la poursuite en dommages devant la Cour Supérieure de l'Ontario, à Ottawa, le 10 octobre 1940, les jurés rapportèrent un verdict au montant de \$25,000 contre Landreville. Ce jugement fut confirmé à l'unanimité pour la Cour d'Appel à Toronto. Landreville, par l'entremise de Me Auguste Lemieux, C.R., avocat d'Ottawa, interjeta appel à la Cour Supérieure du Canada, invoquant illégalité, erreurs de droit, de fait, jurés mal avisés, dommages excessifs, verdict pervers, etc. Son appel fut accueilli favorablement. La Cour Supérieure du Canada lui accorda un nouveau procès, avec dépens contre le demandeur Brown, tant en Cour d'appel qu'en Cour Supérieure du Canada. Brown interjeta appel au Conseil Privé de ce jugement de la Cour Supérieure du Canada.

M. Landreville fit valoir, à l'encontre de cet appel, que le jugement de la Cour Supérieure du Canada accordant un nouveau procès, n'était pas un jugement final mais simplement de nature interlocutoire, que l'octroi d'un nouveau procès relevait entièrement des pouvoirs discrétionnaires de la Cour Supérieure du Canada, n'était qu'une affaire de procédure et de pratique n'affectant aucunement les droits substantiels des parties et que, par conséquent, dans les circonstances, le Conseil Privé ne devait pas intervenir.

Pour ces raisons, le Conseil Privé a rejeté l'appel de Brown et confirmé le jugement de la Cour Supérieure du Canada accordant un nouveau procès à Landreville.

Me Auguste Lemieux, C.R., du barreau d'Ottawa, occupait pour M. Landreville au Conseil Privé assisté de Me D. N. Pritt, C.R., M.P., avocat de Londres.

DESERTEUR "DESERTE"

Lionel Hébert, 2031, avenue Union, accusé de trahison, est un déserteur de l'armée canadienne. Samedi, devant le juge C.-E. Guérin, les représentants de l'armée déclarèrent qu'ils ne voulaient plus s'intéresser au sort du prévenu. Hébert aurait une vingtaine d'autres accusations contre lui, et il doit revenir en correctionnelle cette semaine. Il a protesté de son innocence aux deux premiers chefs d'accusation et il subira son procès demain.

Canadiens 100 % associés votre sort à celui du pays.

Souscrivez aux Certificats d'épargne de guerre, c'est travailler au but commun: la victoire.

Aujourd'hui et mardi JOURS D'AUBAINES chez EATON

Plus de 275 spéciaux en vente pour Noël. (Ces spéciaux ne sont pas annoncés dans les quotidiens).

Offrant quantité de spéciaux pour les étrennes, les "Jours d'Aubaines" EATON vous invitent à "VENIR FINIR TOUTES VOS EMPLETTES POUR LES FÊTES, AUJOURD'HUI ET MARDI...".

ACHÉTEZ TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN, A PRIX TRES SPECIAUX. En plus des cadeaux, vous trouverez nombre d'occasions en vêtements d'hiver, articles pour le foyer, etc., à tous les étages du magasin. Cherchez les étiquettes spéciales "Jours d'Aubaines". Venez dès ce matin, si vous le pouvez... ces spéciaux sont en vente jusqu'à épuisement des quantités.

THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

Un Chapeau "Michaud"

Dans une boîte de Noël, est le cadeau idéal pour le papa ou le grand frère.



"BUCKLEY-MICHAUD" "STETSON"

Aux points de vue de l'élégance, de la couleur et de la qualité, le CHAPEAU "MICHAUD" est en tout point CORRECT.

Renseignez-vous au sujet de nos "Certificats-cadeaux".

Ed Michaud 911, rue Bleury 1257, rue University

PASSEZ MAINTENANT DU DOUTE À LA CERTITUDE!



Dès l'instant où vous décidez d'acheter le "charbon bleu", vous solutionnez le problème du charbon pour la saison qui vient. C'est un combustible CAPABLE d'un rendement de chauffage maximum à un coût minimum... sans interruption, tout l'hiver.

Appelez-nous et vous verrez combien il est facile de passer au "charbon bleu". Avec ce charbon de marque enregistrée, vous obtenez une chaleur constante, vous économisez, vous chauffez toutes vos pièces à température uniforme et vous envisagez enfin la possibilité d'un hiver de confort et d'hygiène.

Consultez notre service de chauffage: John Barclay Heating Service. Il est gratuit. Il apporte une solution au problème du chauffage. Appelez dès maintenant.

'charbon bleu'

CHARBON DE TOUTE SECURITE

Régularisez votre fournaise sans aller à la cave

Une invention qu'il vous faut à la maison, vous tournez la tige du Régulateur Thermique Automatique "charbon bleu" et obtenez la chaleur désirée. Ce régulateur, mis en mouvement par un petit thermostat, ouvre ou ferme automatiquement l'étaffoir (c.à.d. la clef) de votre fournaise. Il s'ensuit une stabilisation de la température opérant constamment. Demandez une démonstration gratuite.

Vous pouvez vous procurer, chez votre marchand local, tout le "charbon bleu" dont vous avez besoin.

Chambre des notaires

Le Conseil de la Chambre des notaires de la province de Québec siégera à Montréal, le 16 du mois courant, pour étudier des questions de procédure interne, et le 17, conjointement avec la Commission de Législation de cette Chambre, pour l'étude de divers projets de loi.

Cartes PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS ET PROCUREURS
Aime Geoffrion, C.R.
J.-Alex. Prud'homme, C.R.
C-Antoine Geoffrion, L.L.L.
Paul-B. Major, L.L.B.
112, rue Saint-Jacques
Tél. HARBOR 8177 - MONTREAL
Adresse télégraphique: Geoffrion

BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS et PROCUREURS
Hon. F.-PHILIPPE BRAIS, C.L., C.R.
A. J. CAMPBELL
L. F. de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

152 est, rue Notre-Dame - L.A. 9653
Suite 18

JACQUES PATENAUE AVOCAT

HARBOUR 7323

GEORGES-F. REID AVOCAT

Edifice Versailles,
60 ouest, rue St-Jacques - Montréal

HYDE, AHERN & SMITH

Avocats, membres du Barreau et sollicitateurs
112 ouest, rue Saint-Jacques

Gordon Hyde, C.R. Donald G. Markey
John G. Ahern, C.R. J. Richard Hyde
Paul S. Smith Claude Dubuc

W. F. MERCIER, H. A. L.L.B. AVOCAT

Edifice "Métropole"
rue Notre-Dame est - Chambre 903
Téléphones:
Bureau: L.A. 8485 Domicile: AT. 4261

BLAIN & FAUTEUX

Avocats
Immeuble Transplantation - Suite 324
132 OUEST, RUE ST-JACQUES
Joseph Blain, C.R. Gérard Fauteux, C.R.
A Mathieu C.R. J.-G. Dagenais L.L.M.
MONTREAL

MARIER & DECARY AVOCATS

Edifice Transplantation,
132 ouest, rue St-Jacques,
H.A. 2189*
ELPHÉGE MARIER, C.R., M.P.
JACQUES DECARY, L.L.B.

Cartes PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Bureau du soir:
5144 St-Denis - CA. 1266
RENE LARIVEE
Substitut du Procureur Général
AVOCAT et Licencié en droit
266 ouest, rue St-Jacques
Tél. PL. 9407* Montréal

TREMBLAY & EUDES AVOCATS

LUCIEN TREMBLAY, L.L.M.
RAYMOND EUDES, L.L.M.
Membre du Parlement
266 ouest, rue St-Jacques
Tél. PL. 9407* Montréal

VALLEE, LETOURNEAU et TANSEY

AVOCATS
Immeuble Thémis - MONTREAL
Téléphone: HARBOR 6121
Caser postal 2038

ROGER PINARD, LL. M. ROLAND PINARD, LL.M. AVOCATS

de la Société légale
PINARD et PINARD
132 OUEST, RUE ST-JACQUES
Lancaster 2148

David, Perrier Brossard & Demers

AVOCATS et PROCUREURS
Suite 905 - Immeuble Aldred
Hon. Athanase DAVID, C.R.
Hon. Hector PERRIER, C.R.
Roger BROSSARD, C.R.
Claude DEMERS, L.L.B.
Tél. HARBOR 2144* - Montréal

OUIMET & NICOL

AVOCATS
266, rue St-Jacques O.
Edifice Banque d'Epargne
Tél. H.A. 936*

NOTAIRES

Tél. MARQUETTE 8424
PAUL GAUTHIER
M.A.L.
NOTAIRE et COMMISSAIRE
84 ouest, rue Notre-Dame
Suite 44-45

ARCHITECTES

PERRAULT & GADBOIS
ARCHITECTES
JEAN-JULIEN PERRAULT,
R. Arch. McGill University
Ext. Columbia University
Membre A.A.P.Q. et R.I.C.A.
J.-R. GADBOIS
Membre A.A.P.Q. et R.I.C.A.
2795 Van Horne - AT. 6733 - Montréal

5 BREUVAGE DES FÊTES
8c KIK
 SERVEZ-LE TRÈS FROID

Le Canada

16

MONTREAL, LUNDI 15 DECEMBRE 1941

Cafe AMERICAN GRILL
 82, STE-CATHERINE EST
 1941 — REVUE — 1941
 2 représentations tous les soirs, 11-12
 OUVERT LE DIMANCHE A 1 HEURE
 Amateurs à 3 heures P.M.
 REVUE PROFESSIONNELLE — 5 et 9 hres P.M.
 CUISINE DE RENOM
 Spécialité: Filet mignon, Poulet rôti, Chopsuey, etc.

M. Power entrevoit la mise en vigueur de toute la loi de mobilisation

Il y a 3,700 milles du Japon à Honolulu et 2,800 de Cherbourg à Montréal, souligne le ministre de l'Air au banquet des voyageurs de commerce — Les hon. Wilfrid Gagnon et F.-Philippe Brais

Les membres de l'Association des voyageurs de commerce du Canada ont eu l'avantage d'entendre, samedi soir, à l'hôtel Windsor, à leur banquet annuel, un important discours de l'hon. C.-G. Power, ministre de la Défense nationale pour l'Air.

Après avoir passé en revue les événements des deux dernières années, M. Power fit une description minutieuse et très exacte de la situation actuelle dans le monde et au Canada. Chaque citoyen et chaque citoyen du Canada doit faire son effort de guerre dans sa propre sphère. Le Canada, a-t-il dit, a déjà fait et fait encore beaucoup, mais il doit faire encore plus; les mesures prises jusqu'ici par le gouvernement ont été rigoureuses parfois; elles le seront encore plus s'il le faut, mais pareille échéance est peu probable: "C'est par l'effort collectif et la collaboration à l'œuvre commune que nous vaincrons l'ennemi commun". Et l'hon. M. Power a confiance que les descendants de races fières, Canadiennes de descendance française ou anglaise, continueront à faire leur devoir, tout leur devoir, jusqu'au jour de la victoire.

Le gouvernement, dit-il, se propose

de se prévaloir de son pouvoir de "mettre en pratique le service national sélectif, non seulement dans le cas des hommes, mais encore dans celui des femmes".

Après avoir évoqué les péripéties tantôt rassurantes et tantôt angoissantes des agressions successives de l'Allemagne, le ministre ajouta: "Inquiets, l'oreille tendue vers l'appareil de T.S.F., nous avons écouté les nouvelles les plus extraordinaires: obscurcissements, avions ennemis survolant San Francisco, New-York, Boston. Notre propre littoral du Pacifique transformé en première ligne de feu. Regards furtifs sur une mappemonde, secrets calculs de distances à travers l'immensité des mers. "Honolulu est à 3700 milles du Japon; 4000 milles séparent Vancouver de Yokohama; entre Québec et Cherbourg, dans la France occupée, on compte 2700 milles et 100 milles de plus pour se rendre à Montréal. Tous se rendent compte de l'immensité et inflexible réalité de tels chiffres.

"Dieu merci, nulle panique. Après avoir, durant deux années et plus,

(Suite page neuf)

Une religieuse perd la vie dans un désastreux incendie

L'hospice Saint-Antoine, à Saint-Lin, est complètement détruit par les flammes — Une centaine de religieuses et de pensionnaires se sauvent sans blessure — La victime est la R. S. Louise de la Charité

Une religieuse perdit la vie tragiquement, en fin de semaine, dans un incendie qui dévasta de fond en comble l'hospice Saint-Antoine des Soeurs de la Providence, à Saint-Lin, à quelque trente-cinq milles au nord-ouest de Montréal. C'était une des plus belles bâtisses de ce village où, il y a à peine quelques semaines, on célébrait le centenaire de sir Wilfrid Laurier. Les pertes sont évaluées à environ \$40,000.

La défunte est la R. S. Louise de la Charité. Elle était âgée d'une trentaine d'années, et n'était attachée à cette institution que depuis l'automne. Elle fut brûlée vive, présumément au début de l'incendie.

Le violent incendie, dont la cause est indéterminée, se déclara peu après 6 h., samedi matin, non loin de la chambre aux fournaises de cette institution. Le personnel entier de l'hospice était alors à la messe, célébrée par M. l'abbé Forest, aumônier de l'institution. L'alerte fut donnée au moment même de l'élévation. Le prêtre célébrant dut alors interrompre le Saint-Sacrifice de la Messe et s'enfuir de la chapelle avec ses orailles afin d'éviter les flammes. Plus tard, il alla terminer sa messe à l'église paroissiale de Saint-Lin.

Il y avait au moment de l'incendie, seize religieuses; une centaine de vieillards — hommes et femmes — ainsi que des orphelins, dans le couvent. Aucune de ces personnes ne fut blessée, à l'exception, toutefois, de la religieuse qui fut, plus tard, rapportée disparue. Plusieurs des pensionnaires de cette institution étaient invalides et durent être enroulés dans des draps pour être transportés hors de la bâtisse. Quelques-uns furent transportés d'urgence au collège des Frères Saint-Gabriel et d'autres au domicile de M. Courtemanche, dont la maison est si en face du collège.

Le sacristain de la paroisse, en voulant sonner le tocsin pour donner l'alarme, brisa accidentellement le câble et il dut alors utiliser les trois cloches ordinaires de l'église de Saint-Lin.

On manda l'aide des pompiers des villages environnants. En se rendant sur le théâtre de l'incendie, ceux

de Saint-Esprit eurent un accident. Leur voiture capota dans un fossé. Personne ne fut blessé, toutefois, mais ces pompiers ne purent se rendre sur place. Les pompiers de l'Épiphanie prêtèrent main forte à ceux de Saint-Lin.

Le vent était très fort, quand l'incendie se déclara, de sorte qu'un craint pendant quelque temps pour la sécurité d'autres bâtisses de ce village. Des tisons enflammés furent projetés ici et là, et le toit de la maison de M. Philias Morin, rue Principale, prit feu. On dut alors arracher le toit de cet immeuble afin de le sauver de la destruction.

Une explosion se produisit, peu après le début de l'incendie, mais il eut toutefois pas de blessés.

L'hospice détruit par les flammes

(Suite page douze)

Nouveau conseil chez les voyageurs de commerce

L'hon. Wilfrid Gagnon préside. — Tous les membres sont élus par acclamation

Tous les officiers du comité de direction de l'Association des voyageurs de Commerce du Canada ont été élus par acclamation, à une réunion des membres de l'association, samedi après-midi. Le président de l'association, l'honorable Wilfrid Gagnon, occupait le fauteuil présidentiel. Le nouveau comité se compose comme suit: président, M. Murray W. Hayes; vice-président, Charles W.-A. Moore; 2e vice-président, Arthur E. Bryant; trésorier, J.-P. Roland (ré. élu); directeurs, J.-R. Bourassa, G.-G. Hodges, Jos. Lévesque, G. L. McFadden, et A.-Leo Pomeroy. En plus de ceux-ci, le nouveau conseil comprendra MM. Armand Brodeur, Thomas G. Davis, T. N. Hubley, Jos.-A. Lévesque, Thomas F. McDonald et le président sortant de charge, l'honorable Wilfrid Gagnon.

Dans son allocution, le président a déclaré que, le mandat du comité directeur de l'association ne finissant que le 31 décembre, il n'était pas encore en mesure de donner des explications définies sur certains aspects du travail accompli. Cependant, le nombre des membres s'est maintenu, et l'on s'attend à un surplus des plus satisfaisants, si l'on tient compte des circonstances. Nous vivons aujourd'hui dans une situation jusqu'ici inconnue, et le fait que l'association s'est si bien maintenue démontre, par lui-même, la prévoyance de ceux qui ont servi dans les différents comités de direction. M. Gagnon a noté la façon consciencieuse avec laquelle les membres du comité se sont acquittés de leurs devoirs, au cours de l'année.

On donna un avis de motion pour mettre à la disposition de l'exécutif une somme de \$3,000 pour payer les contributions de membres qui sont engagés, ou peuvent s'engager, pour le service actif dans n'importe quelle force de Sa Majesté ou dans les forces des alliés de la Grande-Bretagne. Cette motion sera votée à l'assemblée annuelle des membres qui aura lieu à l'hôtel Windsor, de Montréal, le samedi 31 janvier 1942.

L'hon. J.-Arthur Mathewson chez les chimistes



La Canadian Textile Chemists and Colorists Association a tenu un dîner à l'hôtel Mont-Royal, avant-hier soir. L'hon. J. Arthur Mathewson, trésorier de la province, en était l'hôte d'honneur et il y a porté la parole pour défendre la loyauté de la province de Québec. Il a prononcé un éloquent plaidoyer en faveur des Canadiens de langue française. On remarque, ci-haut, photographiés tout juste avant le dîner, de gauche à droite, M. F. J. Knight, M. S. Dixon, C.R., qui a présenté le conférencier, l'hon. M. Mathewson, M. Gordon Taylor, président de l'association qui était au fauteuil, et M. W. King, tous à la table présidentielle. (Photo CANADA)

L'hon. M. Cardin au dîner du Grunt Club

Les directeurs font un accueil enthousiaste au ministre des transports

L'hon. M. P.-J.-A. Cardin, ministre des transports et des travaux publics, assistait, vendredi soir dernier, au 8e dîner annuel du Grunt Club, à l'hôtel Mont-Royal. Ce club groupe les chefs du commerce maritime. C'était la première réunion publique à laquelle assistait M. Cardin depuis sa maladie de juin dernier.

"Je suis de retour à mon poste pour de bon, a dit le ministre des transports, et disposé à faire tout mon possible pour aider mon pays dans les surs récents maritimes.

Le lieutenant-commandant C. P. Edwards, sous-ministre des transports était le conférencier invité. Il fit plusieurs rociats maritimes.

Les directeurs firent un accueil enthousiaste à M. Cardin et insistèrent pour qu'il leur adressât quelques mots.

M. T. S. Lockwood, contrôleur du transport, présenta le lieutenant-commandant Edwards et M. C. Russell MacKenzie, c.r., le remercia. M. S. R. Ross présidait.

L'Association libérale Ste-Marie aura une réunion le 18

L'Association libérale Sainte-Marie tiendra une réunion ordinaire jeudi, le 18 décembre. L'assemblée, sera sous la présidence de M. Raoul Trépanier, au local de l'Association, 1410, rue Panet. L'entrée est libre.

Qu'on se hâte de s'inscrire au "quiz" du 22e bataillon

Les personnes qui ont accepté de vendre les billets de participation au "quiz" organisé par les Dames auxiliaires du 22e bataillon canadien-français, pour vendredi prochain à l'auditorium du Plateau, sont priées d'en rendre les talons à compter d'aujourd'hui, afin que le service de comptabilité ne soit pas surchargé de besogne à la dernière heure.

Il ne sera pas nécessaire d'être présent à la séance pour participer au concours, mais le public est invité à se rendre en foule à la réunion qui sera agrémentée d'un concert de fanfare.

On sait que S. H. le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, et le général Panet y assisteront.

Il y aura une centaine de prix, au nombre desquels une auto Chevrolet 1941, trois réfrigérateurs, trois douzaines de montres Tissot et Oméga et une soixantaine d'autres prix tout aussi riches.

Le billet ne se vend que \$0.50 et on pourra répondre aux questions, très faciles, par la poste.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau d'information de Dupuis Frères ou à la permanence des Auxiliaires, 1008 Saint-Jacques ouest (Harbour 1596).

R. S. V. P. Par Adrien ROBITAILLÉ

QUESTIONS

1—Les historiens prétendent que la question du "droit de la Paulette" fut l'une des principales causes de l'agitation qui mena à la Révolution Française. Il s'agissait d'une taxe spéciale imposée aux magistrats et calculée sur le prix de leurs charges; ceux-ci ne voulaient pas la subir plus longtemps. Elle fut autrefois imposée par un certain Charles Paulet, trésorier d'Henri IV. Puisque son créateur fut un homme, pourquoi donc avoir donné à cet impôt un nom d'assonance féminine? Une femme aurait-elle été mêlée à cette affaire?

2—Pour respecter cette bonne habitude qui veut que la seconde question soit généralement beaucoup plus facile, nous nous contenterons de vous demander comment il se fait que tous les jours sont jours de fête. Oui, nous disons bien: quels souvenirs honorons-nous chacun des jours de la semaine? Il est aisé de répondre à celle-ci quand on repasse en sa tête la suite des noms des jours. Que vous disent-ils? Ceci est vrai pour les vocabulaires français. En est-il de même dans les autres langues, par exemple en anglais?

3—Très rares sont les cas dans l'histoire de l'humanité où l'on vit les chefs religieux d'un pays prendre eux-mêmes la direction des armées. Seules les y forcèrent les circonstances critiques où un goût invincible pour le métier militaire. En pourriez-vous nommer quelques-uns? Plus rares encore sont les personnages civils qui ont brusquement assumé le commandement d'une armée ou d'un département de l'armée sans être soldats de carrière. Il en est pourtant des exemples typiques sur notre propre continent et en ce moment même. Quels départements ces "pékins" ont-ils été appelés à diriger? Nommez-en trois.

(Voir réponses en page 13)

La province de Québec ne fait pas bande à part au pays, déclare M. Mathewson

L'honorable trésorier de la province demande à des représentants d'autres provinces de contribuer à "tuer sur place le serpent du malentendu"

Hôte d'honneur d'un dîner de la Canadian Textile Chemists and Colorists Association, au salon D de l'hôtel Mont-Royal, avant hier soir, l'hon. J. Arthur Mathewson, trésorier de la province, a, entre autres choses, défini la franche et loyale attitude du Québec, en présence de nombreux représentants des autres provinces du Dominion.

L'hon. M. Mathewson a exposé le magnifique effort de guerre du Québec. Il a mis ses auditeurs en garde contre ceux qui soutiennent que le Québec est un élément de division au pays. Il a dénoncé ces "sèmeurs de discorde". Il a demandé à tous de "tuer sur place le serpent du malentendu". Il a invité les Canadiens de langue anglaise à marcher de plus en plus la main dans la main avec le Québec. Il leur a également souligné l'avantage, pour eux, du bilinguisme. Il a enfin dit souhaiter ardemment que la vérité fasse de plus en plus son chemin au sujet des actes de la province de Québec.

Au tout début de son allocution, l'hon. M. Mathewson a dit aux convives que l'hon. M. Godbout lui avait dit son regret de ne pouvoir assister au dîner de la Canadian Textile Chemists and Colorists Association. Il a remercié M. S. Dixon, C.R., qui l'avait présenté aux convives, de ses bons mots. Il a brièvement expliqué que la

province de Québec n'avait pas tout le crédit souhaitable, lorsque le gouvernement actuel a été porté au pouvoir en 1939. Aujourd'hui, on a remédié à la situation d'alors.

Seul, je n'aurais rien pu faire, a ajouté l'hon. M. Mathewson. J'ai bénéficié de l'appui de l'hon. M. Godbout. J'ai bénéficié de l'aide et de la collaboration de tous mes collègues de cabinet provincial, pour faire face à la situation. La province de Québec venait de s'endetter à raison de \$1,000,000 par semaine, durant trois ans. Le gouvernement d'aujourd'hui a eu recours à des mesures économes et pas toujours populaires, parce qu'il désirait rétablir l'équilibre. Et je suis fier, comme membre de cabinet provincial, que le Québec paye maintenant sa dette à raison de \$100,000 par semaine.

Après avoir dit quelques mots à la nécessité, pour les Canadiens de langue anglaise, d'apprendre le français, l'hon. M. Mathewson a demandé à ceux des convives qui ont beaucoup à voyager, si une minorité est mieux traitée que la minorité anglaise de la province de Québec.

(Suite page douze)

La société ne se sauvera que par la charité

C'est ce que déclare Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, à la réunion générale annuelle de la Société St-Vincent-de-Paul

Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, était, hier après-midi, le président d'honneur de l'assemblée générale annuelle de la Société St-Vincent-de-Paul de Montréal. Il continuait ainsi une tradition, vieille de 93 ans, qui veut qu'à chaque année ce soit un évêque ou un archevêque qui préside cette importante réunion. Monseigneur a dit aux sociétés que ce serait la charité qui sauverait l'humanité d'une révolution sociale, après cette guerre. "En regardant les événements, a dit Son Excellence, on se demande anxieusement ce que Dieu nous réserve après cette guerre, mais quand on voit le dévouement, l'esprit de charité qui vous anime, on ne peut craindre de révolution sociale, car le pauvre ne peut se soulever contre son bienfaiteur". Des hommes cherchent à gagner le monde; les uns par la science et ses progrès, les autres par l'appât d'une liberté mensongère, mais tout cela est vain, et c'est la charité qui reste le grand moyen de conquête, selon cette parole de Lacordaire: "Si l'humanité devait dresser pour des humains, il valdrait mieux adorer la poussière du cœur, la poussière du génie". Le pauvre, dit Mgr Chaumont, voit sa dégraisse en même temps qu'il voit autour de lui s'élever le luxe, souvent odieux, du riche et, dans son cœur, ne peut s'empêcher de germer un sentiment de mécontentement profond. C'est pour cela qu'il faut lui apporter la charité, qu'il faut lui dire que le Christ, le bâtisseur tout-puissant de ce monde que nous administrons, a voulu travailler de ses mains et mourir d'une mort ignominieuse. Puis il a demandé à tous les membres de la Société de verser non seulement leur argent, mais encore leurs bonnes paroles, pour rétablir le Christ dans les familles qui ont

banni le seul Etre qui pouvait leur apporter quelques consolations. "Pensez à la grande joie qui vous envahira, quand vous pourrez vous dire: 'J'ai

(Suite page neuf)

Il est tombé 12 pouces de neige sur la ville samedi

695 manoeuvres, 452 charretiers, 142 camions, 78 tracteurs, 10 souffleuses et chargeuses mécaniques travaillent toute la fin de semaine au déneigement des rues

Les gens qui, la semaine dernière encore, s'étonnaient de constater, soudainement, une ombre de regret, que la mi-décembre approchait et qu'il ne neigeait toujours pas en sont bien revenus depuis hier matin. De 3 heures, samedi après-midi, à 8 heures, dimanche matin, il est, en effet, tombé sur la ville, selon les chiffres de l'observatoire de l'université McGill, douze pouces de neige. Si cette dernière a fait la joie des enfants et des skieurs qui l'attendaient avec impatience, elle a, tout de même, pris un peu à l'improviste les employés du service municipal de la voirie qui, chargés du déneigement de la voie publique, l'attendaient eux aussi mais pas en aussi grande abondance pour une première fois. Parce qu'ils étaient bien préparés à leur tâche cependant, ils ont pu, en quelques heures de dure besogne nettoyer les rues et trottoirs de façon fort convenable.

Dès 7 heures, samedi soir, on donnait l'alerte. Trois heures plus tard, tout le matériel et tous les hommes nécessaires étaient au travail. Celui-ci se prolongea toute la nuit, toute la journée de dimanche et il se poursuit cette nuit et on le continuera aujourd'hui.

Dès les premières heures de la tempête de samedi, on commençait de mobiliser les 695 manoeuvres, les 259 charretiers, disposant d'un attelage simple, et leurs 193 camarades, plus fortunés, qui en avaient un double qu'on entendait employer au long labeur qui s'annonçait. Ces hommes et leurs bêtes devaient aider les 78 tracteurs, les 142 camions, les cinq souffleuses et les cinq chargeuses mécaniques dont ce serait la mission d'abattre le plus gros du travail. Toute cette

(Suite page six)

Le prochain PROGRAMME à la RADIO — DE — PAIN SUPRÊME Ltée

aura lieu Mardi soir le 23 décembre

et tous les autres mardis à la Salle du Monument National et sera irradié par le poste C.H.L.P. de 8.30 à 9.30

L'admission sera de 30 coupons que vous trouverez dans nos produits. Les coupons de nos programmes précédents seront acceptés.

PARTICIPEZ à NOS CONCOURS Gagnez de nombreux prix en argent

POUR DETAILS SUPPLEMENTAIRES, TELEPHONEZ A

PAIN SUPRÊME Ltée

LA PLUS GRANDE BOULANGERIE CANADIENNE-FRANÇAISE AU PAYS

Téléphone: CRescent 2106

• NOUS AVONS DE BEAUX GÂTEAUX DE NOËL •

POUR TELEPHONER AU "CANADA"
 Dans le jour
 Harbour 5131
 SOIR, DIMANCHE ET FÊTES:
 Police, incendies, accidents HA 5131
 Sport HA 5134
 Directeur de l'Information HA 5134
 Atteleur de composition HA 1432
 Service d'information HA 2507
 Circulation et expédition HA 5134
 Rédacteur en chef HA 5134

Wilson Frères
 1870 1941
 Les plus grands clos et les plus bas prix pour CHARBON et BOIS sec "à l'abri"
 Joe. Charlebois, Prop.
 Cherrier 2161

AUJOURD'HUI! SOULIERS POUR HOMMES ET JEUNES GENS - 4.69
 DUPUIS — rez-de-chaussée — (centre)
 Dupuis Frères